

**Violence entre partenaires intimes et maisons d'hébergement : qu'en est-il des femmes trans\*?**

Par : Vanessa (Sam) Asselin-Mailloux

Mémoire déposé à  
l'École de service social  
en vue de l'obtention de la maîtrise en service social

Sous la direction d'Alexandre Baril (Ph.D.)

Université d'Ottawa

Janvier 2020

## Remerciements

Ce mémoire n'est pas seulement le fruit d'un an de travail, mais de cinq ans de réflexions sur les questions trans\* et je le dois à tous les merveilleux êtres humains qui ont croisé mon chemin, qui m'ont permis de grandir en tant qu'individu, de fleurir et de peaufiner ma compréhension théorique et pratique. Je la dois à des militant.e.s, à des gens qui travaillent dans le milieu communautaire, à des professeur.e.s, à des jeunes que j'ai rencontré.e.s dans le cadre de mes stages et emplois et à des ami.e.s. C'est avec humilité que je vous présente mon mémoire aujourd'hui.

Je tiens à remercier Alexandre Baril qui m'a accompagné.e dans mes réflexions théoriques, mais aussi dans ma transition sociale de genre et aidé à surmonter les défis que cela comprenait. C'est avec humour, sensibilité et tact que ce dernier m'a soutenu.e et m'a permis d'être moi-même dans le contexte universitaire actuel. Je tiens aussi à remercier mes collègues pour les discussions et les réflexions.

J'aimerais également remercier mes proches qui m'ont soutenu.e tout au long du processus d'obtention du diplôme de maîtrise. Ces dernier.e.s furent patient.e.s et ont écouté mes nombreuses remises en question et craintes et ont toujours trouvé le moyen de me redonner le sourire quand je ne voyais plus le bout du tunnel. À ma mère qui m'a toujours permis de rêver et m'a soutenu.e dans l'accomplissement de mes rêves. À mes frères, Jimmy, Henji et Simon, merci de m'accepter tel que je suis. À Audrey-Anne, merci de m'avoir écouté.e et soutenu.e au courant de la dernière année. À ma famille choisie, qui dans mes moments les plus difficiles, m'a permis de me sentir aimé.e et important.e

Je dédie ce mémoire à ma grand-mère Carmen qui, pour moi, a été une source d'inspiration tout au long de ma vie.

Sam

(pronom: iol/they)

## Résumé

Le *Transgender Survey 2015* réalisé aux États-Unis auprès de plus de 27 000 personnes trans\* a recensé que 54% des personnes trans\* auraient vécu de la violence entre partenaires intimes au cours de leur vie (James et collab., 2016, p. 15) et des études canadiennes démontrent des niveaux similaires de violence, ce qui prouve la nécessité d'avoir des services inclusifs des personnes trans en matière de violence conjugale. Cependant, historiquement, les femmes trans\* ont été exclues des mouvements féministes, incluant au sein des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. Un examen de la portée (*scoping review*) fut réalisé afin de répondre à la question suivante : comment pourrait-on améliorer les services offerts aux femmes trans\* en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale en Ontario français et au Québec? Ce mémoire aborde ainsi les particularités de l'intersection sexisme-cisgenrisme (ou transphobie) en contexte de violence conjugale (ou violence entre partenaires intimes). Les discriminations vécues par les femmes trans\* avant, pendant et après les processus d'admission dans les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale ont été documentées. Les conclusions de l'étude démontrent que les femmes trans\* sont perçues comme n'étant pas des « vraies » femmes à cause de leur biologie, de leur socialisation, de leurs présumés privilèges masculins et sont même vues comme une menace à la sécurité des femmes cisgenres dans certains milieux féministes (Baril, 2014; 2015). Ces arguments sont déconstruits à l'aide des théories et des propos de théoricien.ne.s trans\*, plus particulièrement à l'aide du cadre théorique trans/féministe, issu du militantisme des femmes trans\*. Ce mémoire souhaite ainsi offrir des pistes de réflexions aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale afin que ces milieux deviennent plus inclusifs à l'égard des femmes trans\*.

Mots-clés : trans/féminisme; francophonie; femmes trans\*; transmisogynie; violence conjugale; violence entre partenaires intimes; théories trans; examen de la portée.

# Table des matières

|                                                                                                          |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Résumé.....</b>                                                                                       | <b>3</b>  |
| <b>Liste des sigles et abréviations .....</b>                                                            | <b>7</b>  |
| <b>Introduction.....</b>                                                                                 | <b>8</b>  |
| Mise en contexte .....                                                                                   | 8         |
| Problème et question de recherche .....                                                                  | 10        |
| Objectifs de recherche .....                                                                             | 11        |
| Structure du mémoire.....                                                                                | 12        |
| <b>Chapitre 1 : Le cadre théorique et méthodologique .....</b>                                           | <b>15</b> |
| 1.1 Les études trans*.....                                                                               | 15        |
| 1.1.1 Le cisgenrisme .....                                                                               | 19        |
| 1.1.2 La cisnormativité .....                                                                            | 20        |
| 1.2 Qu'est-ce que le trans/féminisme? .....                                                              | 22        |
| 1.2.1 La transmisogynie.....                                                                             | 25        |
| 1.2.2 La francophonie et le trans/féminisme .....                                                        | 26        |
| 1.3 La méthodologie de recherche .....                                                                   | 28        |
| 1.3.1 La question de recherche .....                                                                     | 28        |
| 1.3.2 L'examen de la portée.....                                                                         | 29        |
| 1.3.3 Les critères d'inclusion et d'exclusion de la recherche documentaire .....                         | 30        |
| 1.3.4 Les forces et limites de la recherche .....                                                        | 31        |
| 1.3.5 Le positionnement social de l'auteur.e du mémoire .....                                            | 33        |
| 1.4 Conclusion .....                                                                                     | 35        |
| <b>Chapitre 2 : Les violences vécues par les personnes trans* .....</b>                                  | <b>36</b> |
| 2.1 Les violences vécues par les personnes trans*.....                                                   | 36        |
| 2.1.1 Les violences en contexte familial .....                                                           | 36        |
| 2.1.2 Les violences économiques et le néolibéralisme .....                                               | 39        |
| 2.1.3 Les violences administratives : les pièces d'identité.....                                         | 41        |
| 2.1.4 Les violences policières et le travail du sexe .....                                               | 43        |
| 2.1.5 Les violences dans les soins de santé.....                                                         | 45        |
| 2.1.6 Les conséquences de ces formes de violence sur le bien-être mental des femmes trans* .....         | 48        |
| 2.2 Conclusion .....                                                                                     | 49        |
| <b>Chapitre 3 : Les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale (VVC) au Canada</b> | <b>50</b> |
| 3.1 Les maisons d'hébergement et le féminisme radical .....                                              | 52        |

|                                                                                                        |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 3.2 Les maisons d'hébergement et le féminisme intersectionnel.....                                     | 55        |
| 3.3 Le caractère cyclique de la violence conjugale.....                                                | 58        |
| 3.4 Les formes de violences.....                                                                       | 59        |
| 3.4.1 La violence psychologique.....                                                                   | 59        |
| 3.4.2 La violence verbale.....                                                                         | 60        |
| 3.4.3 La violence sexuelle.....                                                                        | 60        |
| 3.4.4 La violence physique.....                                                                        | 61        |
| 3.4.5 La violence économique.....                                                                      | 61        |
| 3.5 Conclusion.....                                                                                    | 61        |
| <b>Chapitre 4 : Analyse de la violence entre partenaires intimes vécue par les femmes trans* .....</b> | <b>63</b> |
| 4.1 La violence entre partenaires intimes.....                                                         | 64        |
| 4.2 La violence à l'intersection du sexisme et du cisgenrisme .....                                    | 65        |
| 4.3 L'analyse de la violence identité-genrée de la VPI.....                                            | 67        |
| 4.3.1 Le cisgenrisme des institutions et la violence de l'agresseur.e.....                             | 68        |
| 4.3.2 L'isolement social de la famille, de la communauté 2SLGBTQI+ et du travail.....                  | 70        |
| 4.3.3 L'expression de genre, entre violence psychologique et économique .....                          | 71        |
| 4.4.4 La transmisogynie et la violence sexuelle.....                                                   | 72        |
| 4.4 Conclusion.....                                                                                    | 73        |
| <b>Chapitre 5 : Les préjugés des (pro)féministes à l'égard des femmes trans* en intervention.....</b>  | <b>74</b> |
| 5.1 Les expériences de discriminations vécues par les femmes trans* .....                              | 76        |
| 5.1.1 Les formes de discriminations préalables au processus d'admission : l'auto-exclusion.....        | 76        |
| 5.1.2 Les formes de discrimination durant l'admission .....                                            | 78        |
| 5.1.3 Les formes de discrimination après le processus d'admission.....                                 | 80        |
| 5.2 Les arguments justifiant les discriminations .....                                                 | 81        |
| 5.2.1 Les préjugés fondés sur la biologie.....                                                         | 82        |
| 5.2.2 Les préjugés fondés sur la socialisation .....                                                   | 88        |
| 5.2.3 Les préjugés fondés sur les privilèges masculins.....                                            | 93        |
| 5.2.4 Les risques liés à la sécurité des femmes cisgenres .....                                        | 95        |
| 5.3 Conclusion.....                                                                                    | 98        |
| <b>Chapitre 6 : Les recommandations .....</b>                                                          | <b>99</b> |
| 6.1 S'engager dans une réflexion collective .....                                                      | 99        |
| 6.2 S'éduquer à travers des formations offertes par les communautés trans* .....                       | 100       |
| 6.3 Établir un plan d'action.....                                                                      | 101       |

|                                |     |
|--------------------------------|-----|
| 6.4 Conclusion .....           | 105 |
| <b>Conclusion</b> .....        | 106 |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....     | 111 |
| <b>Annexe 1: Lexique</b> ..... | 129 |

## Liste des sigles et abréviations

**2SLBTQI+** : Bi-spirituel.le, lesbienne, gai.e, bisexuel.le, trans, queer, intersexe, +

**LGB** : lesbienne, gai.e, bisexuel.le

**LGBT** : lesbienne, gai.e, bisexuel.le et trans\*

**VPI** : violence entre partenaires intimes

**VVC** : victimes de violence conjugale

# Introduction

## Mise en contexte

En 1979, Janice Raymond s'opposait à la participation des femmes trans\*<sup>1</sup> au sein des mouvements féministes dans son essai *The transsexual empire: The making of the she-male*. Les idées véhiculées dans cet essai sont malheureusement encore d'actualité dans les « débats » sur l'inclusion des femmes trans\* dans divers milieux de femmes et féministes, incluant ceux qui œuvrent en prévention de la violence conjugale. Raymond (1979) argumentait alors contre l'inclusion des femmes trans\* dans les mouvements féministes en utilisant une réfutation fondée sur la question de la biologie et de la socialisation (Baril, 2014; 2015; Green, 2006, p. 234). Une femme née avec les chromosomes et les organes sexuels femelles serait une *vraie* femme, car elle est née biologiquement femelle et a été socialisée de façon dite *féminine* (Raymond, 1979, p.114). Raymond écrivait ainsi à propos des femmes trans\* :

Transsexuals have not had this same history. No man can have the history of being born and located in this culture as woman. He can have the history of wishing to be woman and of acting like a woman, but this gender experience is that of a transsexual, not of a woman. Surgery may confer the artifacts of outward and inward female organs, but it cannot confer the history of being born woman in this society (Raymond, 1979, p. 114).

---

<sup>1</sup> Les femmes trans\* sont des personnes qui ont été assignées « hommes » à leur naissance et qui s'identifient comme femmes (Stryker, 2009, p. 20). Le sexe diffère du genre. Le premier fait généralement référence à la génétique et aux caractéristiques sexuelles primaires (organes génitaux) et secondaires (pilosité, voix, etc.) et le second réfère généralement aux codes de la masculinité et de la féminité (Stryker, 2009, p. 7-8). Le sexe assigné à la naissance fait quant à lui référence au processus de catégorisation des personnes à leur naissance, ou même avant, grâce aux nouvelles technologies de gynécologie, en fonction de l'apparence des organes génitaux selon les critères socio-médical dominant (*La vie en queer*, 2018, s.p.). Lorsque le sexe assigné à la naissance et l'identité de genre (homme, femme, etc.) est le même, il s'agit alors d'une personne cisgenre. Trans\* est un terme que j'utilise afin d'aborder la diversité des identités transgenres (Serano, 2013, p. 18). Pour plus de détails sur tous ces termes, voir le glossaire présenté à la fin de ce mémoire.



Cette féministe mettait ainsi l'expérience de socialisation masculine imposée aux femmes trans\* comme étant le critère principal qui les rend non éligibles à faire partie du groupe de femmes, en plus de leur bagage génétique mâle. Selon l'auteure, toutes les personnes non cisgenres ayant recours à la médecine pour modifier leur corps renforcent la binarité des sexes/genres créée par le patriarcat et le système médical (Green, 2006, p. 234-235). De plus, elle indiquait explicitement que ce n'est pas aux groupes de femmes (cisgenres) qu'il incombe de gérer la détresse et les problèmes sociaux rencontrés par les femmes trans\*, mais qu'elles devraient plutôt se regrouper entre *transsexuelles* (Raymond, 1979, p. 116), car les femmes trans\* opprimeraient, selon elle, les femmes cisgenres (Raymond, 1979, p. 1). En 1987, Sandy Stone, une femme trans\*, répliqua à Raymond avec « The "Empire" strikes back: A post-transsexual manifesto ». Cette auteure nous offre un bref retour historique à propos des « débats » entre les féministes et les femmes trans\* et parle aussi à partir de sa propre perspective (Stone, 1993). Elle critique le discours médical, le milieu académique et les féministes cisgenres qui soustraient les voix des femmes trans\* et les ostracisent (Stone, 1993, p. 11). Aujourd'hui, ce texte est vu comme étant fondateur en études trans\*. Une réponse aux arguments de Raymond est proposée par Stone :

Transsexuals do not possess the same history as genetic "naturals", and do not share common oppression prior to gender reassignment. I am not suggesting a shared discourse. I am suggesting that in the transsexual's erased history we can find a story disruptive to the accepted discourses of gender, which originates from within the gender minority itself and which can make common cause with other oppositional discourses (Stone, 1993, p. 11-12).

Dans cet extrait, Stone note que les femmes trans\* ne sont pas génétiquement « femmes », selon les critères dominants, mais que les personnes trans\* sont invisibles dans les discours reliés au genre et que sous cet angle et de nombreux autres, il existe des points de rapprochements entre

les femmes cisgenres et trans\* Cette auteure rappelle aussi que les personnes cisgenres, dans ce cas-ci les femmes cisgenres, parlent au nom des personnes trans\*, ce qui constitue en soi une violence vécue par les personnes trans\* (Stone, 1993). Malgré le fait que les femmes cisgenres et trans\* vivent souvent des expériences similaires de violence dans un monde sexiste et hétérosexiste, comme des formes d'objectification, de sexualisation, de violence conjugale, etc., plusieurs milieux de femmes et féministes continuent encore aujourd'hui d'exclure les femmes trans\* de leurs analyses féministes, de leurs actions politiques, de leurs réflexions et de leurs services, comme c'est le cas dans de nombreuses maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence. Ce mémoire se penche ainsi sur la thématique de l'exclusion des femmes trans\* de ces milieux visant à protéger *toutes* les femmes.

### **Problème et question de recherche**

You have endured years of physical and psychological abuse from your partner. Your partner taunts you, claiming no one will believe you; besides, you are not even a real woman. Although you fear for your life and safety if you stay, you fear that the threat is worse if you go. But at last, gathering all of your courage, you leave your abusive partner and flee to a battered woman's shelter, hoping to disappear. In an attempt to figure out if you belong, the intake worker asks you a few awkward questions and then, finally, asks, "What's between your legs?" (Greenberg, 2012, p. 199).

Cet extrait démontre bien la réalité des femmes trans\* qui sont victimes de violence de la part d'un.e partenaire, mais aussi de violence de la part des services qui viennent en aide aux victimes de violence conjugale. De plus, les femmes trans\* continuent de subir de la violence sociétale (institutionnelle, policière, économique, culturelle). Par conséquent, vivre à l'intersection du sexisme et du cisgenrisme (ou transphobie) façonne l'expérience des femmes trans\* qui tentent de sortir de relations violentes. Une activiste trans\*, Mirha-Soleil Ross,

dénonce ainsi la violence additionnelle que vivent les femmes trans\* de la part des hébergements pour femmes :

Finally, I would like to state that the whole question of TS [transsexual] women in women's shelters is a perfect example of how TS's are defined, controlled and regulated by non-transsexuals, whether they be psychiatric authorities demanding that we fit their pre-conceived and prejudiced notions of gender or non-transsexual women deciding whether or not to include us and under what circumstances (Mirha-Soleil Ross, 1995, p. 10; citée dans Darke, Cope, 2002, p. 33).

Cette militante dénonce la régulation et le contrôle des femmes trans\* par les femmes cisgenres dans les milieux féministes. Elles se voient évaluer en fonction des normes cisgenres, ce qui constitue, comme ce mémoire le démontrera dans les chapitres ultérieurs, une forme de cisnormativité qu'il importe de dénoncer et déconstruire.

Dans le cadre de ce mémoire, je m'attarderai plus spécifiquement aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale (VVC) en Ontario français et au Québec. Celles-ci offrent des services aux femmes VVC que la relation soit terminée ou non, que ce soit pour de l'hébergement ou des services à l'externe. J'ai recensé les écrits disponibles sur le sujet en documentant la situation à travers un examen de la portée qui fut réalisé de juin à novembre 2019. De la littérature grise, scientifique et d'auteur.e.s trans\* et allié.e.s fut utilisée. La question de recherche à laquelle ce mémoire souhaite répondre est la suivante : « Comment pourrait-on améliorer les services offerts aux femmes trans\* en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale? »

## **Objectifs de recherche**

Dans l'objectif de répondre à la question de recherche mentionnée ci-dessus, trois objectifs fondamentaux ont été établis afin d'explorer les pistes d'amélioration des services au sein des

maisons d'hébergement pour femmes VVC afin qu'ils soient plus accessibles aux femmes trans.

Voici ces objectifs :

- 1) Élaborer un portrait global de certaines limites ou barrières en ce qui concerne l'accès des femmes trans\* aux maisons d'hébergement pour femmes VVC;
- 2) Déconstruire les stéréotypes et les préjugés à l'égard des femmes trans\* qui peuvent brimer leur droit d'accéder à des services en violence conjugale ou de recevoir des services;
- 3) Offrir un outil de réflexion ainsi que des recommandations aux maisons d'hébergement pour femmes VVC en ce qui a trait à l'accessibilité de leurs maisons pour les femmes trans\*.

## Structure du mémoire

Le **premier chapitre** traite des études trans\* et du trans/féminisme ainsi que de la méthodologie de recherche. Le cisgenrisme, la cisnormativité et la transmisogynie sont des concepts clés en études trans\* et sont définis dans ce chapitre. Je situe les réflexions proposées dans ce mémoire plus spécifiquement dans le cadre théorique trans/féministe francophone. Le **deuxième chapitre** explore cinq types de violences vécues par les femmes trans\*, soit : 1) familiales; 2) économiques; 3) administratives; 4) policières; 5) dans les soins de santé. Je termine ce chapitre en abordant les impacts de ces violences sur le bien-être mental et physique des femmes trans\*. Le **troisième chapitre** traite des deux analyses féministes dominantes en maison d'hébergement pour femmes VVC, soit celle du féminisme radical et du féminisme intersectionnel. Ces résultats se basent sur l'analyse de la littérature grise provenant d'Action ontarienne contre les violences faites aux femmes, du Regroupement des maisons d'hébergement

pour femmes VVC du Québec, d'Hébergement femmes Canada et de la Fédération des femmes du Québec. Un portrait global des services communautaires en violence conjugale est aussi fait. Le cycle de la violence est défini et j'aborde les cinq formes de violences suivantes : 1) psychologique; 2) verbale; 3) sexuelle; 4) physique; et 5) économique. Le **quatrième chapitre** explore la violence entre partenaire intime (VPI) vécue par les femmes trans\*, leurs expériences se situant à l'intersection du sexisme et du cisgenrisme (transphobie). Je propose ainsi une analyse de la violence faite aux femmes qui se veut inclusive à l'égard des femmes trans\* et que je nomme « l'analyse identité-genrée ». J'ai documenté le contexte particulier dans lequel la VPI est vécue par les femmes trans\*, à savoir : les violences institutionnelles qui sont à l'avantage de l'agresseur.e, les menaces d'isoler ou de sortir la femme trans\* du placard par l'agresseur.e, le contrôle de l'expression de genre et des chirurgies de confirmation de genre par l'agresseur.e et les violences sexuelles transmisogynes. À noter que j'utilise le langage épiciène (non genré) pour parler des personnes qui commettent la violence, puisque celle-ci peut-être commise par différents types de personnes. Ma recherche se situe aussi en contexte trans\* et j'ai le souci d'être inclusif.ive avec la diversité sexuelle, c'est-à-dire que je conscient.e que ce ne sont pas toutes les femmes trans\* qui sont dans une relation hétérosexuelle. Je suis également conscient.e des limites de cette pratique. En utilisant, un langage non genré, cela peut rendre invisible le fait que la VPI est majoritairement commise par des hommes cisgenres, ce qui peut laisser entendre que je m'associe aux discours masculinistes qui discréditent les discours féministes en soutenant que les femmes sont aussi violentes que les hommes (Blais, 2012, p. 127; Charron en collab. avec Garceau et Ouimette, 2009; Lapierre et Côté, 2014, p. 71; Côté, 2018, p. 152-153). Je ne désire pas m'associer à ce type de discours et je reconnais que les femmes sont la très grande majorité des victimes et survivantes de violence conjugale en contexte hétérosexuel

(Prud'homme, 2011; Lafortune et collab., 2018; RMHFVVC, 2018, p. 8). Le **cinquième chapitre** aborde les discriminations vécues par les femmes trans\* avant, pendant et après le processus d'admission dans les maisons d'hébergement. Les préjugés justifiant la discrimination des intervenant.e.s sont aussi abordés et ont été définis en quatre catégories selon la typologie de Baril (2014), soit les arguments fondés sur : 1) la biologie, 2) la socialisation, 3) les privilèges masculins et 4) les risques liés à la sécurité des femmes (cisgenres). Je répondrai à ces arguments en démontrant en quoi ces propos sont discriminatoires à l'égard des femmes trans\*. Le **sixième chapitre** présente des recommandations dans le but d'outiller les maisons d'hébergement pour femmes VVC afin qu'elles soient plus accessibles aux femmes trans\*. Trois recommandations ont été formulées, soit : 1) s'engager dans une réflexion collective en maisons d'hébergement; 2) s'éduquer à travers des formations offertes par les communautés trans\*; 3) établir un plan d'action d'inclusion des femmes trans\*.

## Chapitre 1 : Le cadre théorique et méthodologique

Un cadre théorique est un regroupement d'une ou de plusieurs théories qui permettent à la personne qui fait la recherche d'analyser les résultats (Fortin et Gagnon, 2016, p. 108). Le cadre théorique de ce mémoire est celui du trans/féminisme. Dans la première partie de ce chapitre, « 1.1 Les études trans\* », les fondements politiques et théoriques des études trans\* seront abordés. Les concepts de cisgenrisme et de cisnormativité seront également définis. Dans la deuxième partie de ce chapitre, « 1.2 Qu'est-ce que le trans/féminisme? », j'aborderai le trans/féminisme mobilisé comme cadre théorique du mémoire. Le concept de transmisogynie, central à l'intérieur du trans/féminisme, sera défini. J'aborderai brièvement le trans/féminisme en contexte francophone au sein de la recherche universitaire puisque ce mémoire s'inscrit dans les travaux francophones en travail social et en études trans\*, en s'attardant particulièrement au cas des formes d'exclusion des femmes trans\* dans les maisons d'hébergement pour femmes VVC en Ontario français et au Québec. Dans la troisième partie de ce chapitre, « 1.3 Méthodologie de recherche », je présenterai ma question de recherche ainsi que la méthodologie de recherche mobilisée dans ce mémoire, qui consiste en un examen de la portée des données. Je traiterai des critères d'inclusion et d'exclusion qui ont guidé la sélection des documents. Je terminerai en abordant mon positionnement social.

### 1.1 Les études trans\*

Les études trans\* visent un changement social pour les personnes trans et c'est pourquoi le militantisme est au cœur de ce champ disciplinaire (Thomas, Espineira et Alessandrin, 2013; Espineira, 2015). Aux États-Unis, les études trans\* débutèrent de façon plus marquée dans les

années 1990 (Stryker, 2008, p. 121; Pyne, 2011, p. 130; Thomas, Espineira et Alessandrin, 2013, p. 140; Espineira, 2015, p. 87-88). Un moment significatif dans l'histoire de la militance trans\* fut toutefois celui de la révolte de *Stonewall* qui est associée au premier *Pride*<sup>2</sup>. Elle fut une réaction à la violence policière qui avait lieu dans le village de Greenwich en 1969. Les bars de la communauté 2SLGBTQI+ étaient souvent fermés par les policiers, à l'époque où l'homosexualité était encore criminalisée dans l'État de New York (Morris, 2019, s.p). Cette protestation fut jugée illégale aux yeux du gouvernement (Stryker, 2008, p. 86). Deux des initiatrices étaient Marsha P. Johnson et Sylvia Rivera, deux femmes trans\* (qui se définissaient alors comme étant travesties<sup>3</sup>) (Stryker, 2008, p. 86-87; Espineira, 2015, p. 87). À ce jour, les études trans\* dénoncent les violences médicales, légales, structurelles, culturelles et économiques, pour ne nommer que celles-ci, subies par les personnes trans\* (Stryker et Whittle, 2006, p. 1; Thomas, Espineira et Alessandrin, 2013, p. 140; Espineira, 2015, p. 89-90). Dans la prochaine sous-section, j'expliquerai la psychiatrisation des personnes trans\* au sein de la recherche universitaire, une forme de violence à la fois au plan des savoirs et au plan médical.

Les personnes trans\* ont un historique de violence de la part des milieux universitaires, que ce soit en psychologie, en médecine ou en sociologie, pour ne nommer que ces disciplines (Namaste, 2000, p. 24-37; Serano, 2007, p. 115-160; et Beemyn, 2014, p. 520). Dans ces disciplines, certaines études considèrent le fait d'être trans\* comme « [...] a personal (and pathological) deviation from social norms of healthy gender expression » (Stryker, 2008, p. 2). Ne pas se conformer aux normes de genre est donc perçu comme étant une pathologie, ce qui a

---

<sup>2</sup> *Pride* ou Fierté est un moment pendant lequel des gens des communautés 2SLGBTQI+ (Bi-spirituel.le, lesbienne, gai.e, bisexuel.le, trans, queer, intersexe, et plus) se regroupent pour marcher ensemble, célébrer leur identité et militer.

<sup>3</sup> Il est important de noter que les termes évoluent à travers le temps et se maintiennent dans un cadre culturel à un moment spécifique.



pour effet d'opprimer les personnes trans\* (Stone, 1993; Espineira, 2008; Espineira et Thomas, 2016). D'ailleurs, plusieurs définitions psychiatriques ont été utilisées, comme celle du docteur Benjamin qui définit le transsexualisme comme étant un « [...] sentiment d'appartenir au sexe opposé et le désir corrélatif d'une transformation corporelle » (Benjamin, 1953, s.p. cité dans Espineira, 2008, p. 18). En 1968, le psychiatre Stoller redéfinit le transsexualisme comme étant :

[...] la conviction d'un sujet biologiquement normal d'appartenir à l'autre sexe; chez l'adulte cette croyance s'accompagne, de nos jours, de demandes d'interventions chirurgicales et endocriniennes pour modifier l'apparence anatomique dans le sens de l'autre sexe (Stoller, 1978, p. 406 cité dans Espineira, 2008, p. 18)

Dans cette définition, les désirs des personnes trans\* d'avoir une chirurgie de confirmation de genre sont considérés comme étant « anormaux ». En 1980, le transsexualisme fait son entrée dans le *DSM-III Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (American Psychiatric Association, 1980; cité dans Espineira, 2008, p. 16-19.) dont deux des cinq critères abordaient aussi les chirurgies de changement de sexe<sup>4</sup> et le « sentiment d'inadéquation et d'inconfort quant à son sexe biologique » (Espineira, 2008, p. 18). Dans ces définitions, nous pouvons constater que les chirurgies de confirmation de genre font partie du discours dominant en psychiatrie. À noter que plusieurs autres définitions ont été développées depuis dans le domaine de la psychiatrie (Espineira, 2008, p. 18-24).

Mais qui détermine pourquoi une personne serait dans la norme de genre par rapport à une autre? La psychiatrie perçoit les personnes trans\* comme étant problématiques de par leur non-conformité au genre prescrit par la société. La conception dominante de la dichotomie des genres (homme-femme) n'est aucunement remise en question. Il s'agit en effet d'une forme de régulation sociétale dans laquelle les personnes trans\* sont considérées hors de la norme de

---

<sup>4</sup> Le terme « chirurgie de changement de sexe » est celui utilisé par ces personnes, cependant à partir de maintenant j'utiliserai l'expression « chirurgie de confirmation de genre ».

genre véhiculé par la psychiatrie (Enriquez, 2013, p. 184; Thomas, Espineira et Alessandrin, 2013, p. 138-139). Les études trans\* remettent en question les structures et les institutions dominantes, comme celles de la médecine, qui, dans leurs pratiques, régulent le genre des individus (Enriquez, 2013, p. 181; Baril, 2015; Pyne, 2015, p. 129).

Plusieurs auteur.e.s en études trans\* traitent de leurs expériences personnelles de genre dans leurs publications (Thomas, Espineira et Alessandrin, 2013, p. 140; Stryker, 2008, p. 1). Par exemple, Stone (1993), Koyama (2001)<sup>5</sup>, Serano (2007), Espineira (2008) ou Baril (2016b), évoquent leur vécu et le théorisent dans certains de leurs écrits. Cette façon de théoriser vient en quelque sorte remettre en question les conceptions dominantes de la recherche en sciences sociales :

Pour la militance théorique telle qu'elle s'écrit, il s'agit de reconsidérer la ressource subjective, forte de cette analyse sociohistorique montrant que le maintien de savoirs hiérarchiques élitistes repose sur l'arbitraire des pouvoirs (Thomas, Espineira et Alessandrin, 2013, p. 138).

En collectivisant les réalités et traitant d'expériences subjectives, les études trans\* remettent en question les rapports de pouvoir entre notamment les personnes cis et trans\* au sein des universités. Ce champ d'études met en lumière les voix des personnes trans\* dans l'institution de la recherche et de la médecine, pour ne nommer que ces deux institutions. Cette mise en lumière des contributions des personnes trans\* et de leurs savoirs s'effectue par le biais d'un ensemble de concepts utilisés en études trans\*. Je traiterai dans les pages qui suivent de deux concepts centraux en études trans\*, soit celui du cisgenrisme et celui de la cisnormativité.

---

<sup>5</sup> Voir son blogue pour l'ensemble de ses publications : <https://eminism.org/blog/>.

### 1.1.1 Le cisgenrisme<sup>6</sup>

Ansara, qui a proposé l'une des premières définitions du cisgenrisme, définit ce concept comme suit :

[...] describe[s] the individual, social, and institutional attitudes, policies, and practices that assume people with non-assigned gender identities are inferior, 'unnatural' or disordered and [...] construct[s] people with non-assigned gender identities as "the effect to be explained" (Ansara, 2010, p. 168).

En d'autres mots, le cisgenrisme est une discrimination qui est présente au quotidien que ce soit dans les interactions sociales, dans les pratiques en médecine, dans les biais cisgenres des politiques et des institutions (Ansara, 2010, p. 190; Shelton, 2018, p. 11; Woodford et al., 2018, p. 422). Le terme cisgenrisme peut être considéré comme synonyme de transphobie, tout en évitant certaines limites associées à ce dernier concept (Baril, 2015, p. 121). De fait, le concept de transphobie comporte certaines limites comme : 1) individualiser les discriminations vécues par les personnes trans\*; 2) ne pas remettre en question la norme cisgenre (Ansara, 2012, p. 140-141). En contrepartie, la notion de cisgenrisme permet de pallier les limites de la transphobie en : 1) remettant en question la pensée dominante cisgenre; 2) mettant en lumière la catégorisation faite entre les personnes cisgenres et trans\* et qui dévalorise les personnes trans\*; 3) repensant la norme cisgenre; 4) et en permettant de dénoncer les violences institutionnelles et culturelles (Ansara et Hegarty, 2011, p. 141; Ansara, 2012, p. 141; Shelton, 2018, p. 11). Les institutions sont créées par un groupe dominant, soit celui des personnes cisgenres, et sont régulées par celles-ci dans un contexte sociohistorique spécifique (Gkiouleka, Bambra, Beckfield et Hujits, 2018, p. 93-94). Ansara précise que le concept de cisgenrisme provient des militant.e.s trans\* et non pas des milieux universitaires ni du milieu de la pratique clinique (Ansara, 2010, p. 168). La

---

<sup>6</sup> Il s'agit du terme francophone pour traduire la notion de *cisgenderism*.

notion de cisgenrisme permet de traiter des violences structurelles, ce qui permet de ne plus centrer le discours uniquement sur les personnes trans\* (Ansara et Hegarty, 2013, p. 161-162). En français, Baril traite du cisgenrisme qui « [...] se manifeste sur le plan juridique, politique, économique, social, médical et normatif [...] » (Baril, 2015, p. 121). Cette définition permet de comprendre comment l'oppression cisgenriste est omniprésente dans la société.

Le cisgenrisme est aussi un concept maintenant appliqué en recherche qui permet de comprendre les réalités vécues par les personnes trans\* dans les institutions (Shelton, 2018, p. 11). Par exemple, il est avantageux pour les personnes travaillant dans les services sociaux et permet de les outiller pour mieux comprendre l'itinérance que peuvent vivre certaines personnes trans\* (Shelton, 2018, p. 11). Il permet aussi de comprendre les causes sociales et structurelles de la détresse psychologique vécue par des personnes trans\*<sup>7</sup> (Shelton et al., 2019). Le cisgenrisme peut être utilisé de multiples manières bien que seulement quelques exemples aient été présentés. Enfin, le cisgenrisme permet de retourner aux sources des violences vécues par les femmes trans\*. En tenant compte des différentes structures causant les discriminations, il permet de se décentrer de l'expérience personnelle des personnes trans\* et d'examiner les problématiques sociétales vécues.

### 1.1.2 La cisnormativité

Je définirai le mot cisgenre, pour ensuite aborder les définitions du concept de cisnormativité et je terminerai en donnant des précisions sur les applications actuelles de ce concept en étude trans\*. En premier lieu, le mot cisgenre signifie :

---

<sup>7</sup> Voir la section « 2.1.7 Conséquences de ces formes de violence sur le bien-être mental et physique des femmes trans\* » pour plus d'informations à ce sujet.

[...] [E]n sciences pures, l'adjectif « cis » est employé comme antonyme de « trans », le premier référant à un élément qui est du même côté, le second qui, dans ses origines latines signifie « par-delà », référant à un élément appartenant aux deux côtés. Plus généralement, le préfixe « trans » désigne, en opposition au préfixe « cis », une transformation et une transition. Le préfixe « cis » est ainsi accolé aux termes de sexe et de genre pour désigner les personnes qui décident de ne pas faire de transition de sexe ou de genre (Baril, 2009, p. 283-284).

En d'autres termes, cisgenre signifie qu'une personne s'identifie au même genre que celui qu'on lui a été attribué à la naissance (Koyama, 2013, s.p.). Il s'agit aussi d'un genre binaire, soit homme-femme (Thomas, Espineira et Alessandrin, 2013, p. 136). Cela m'amène à parler du concept de cisnormativité. Les premier.e.s chercheur.e.s à définir la cisnormativité sont Bauer et collab. (2009) dans le cadre du projet *Trans Pulse*, qui le définit en anglais, ainsi que Baril (2009) qui le définit en français (Enriquez 2013, p. 183).

En deuxième lieu, le projet *Trans Pulse* proposait le concept de cisnormativité qui mettait en lumière l'invisibilité des personnes trans\* au sein des institutions et des politiques (Bauer et collab., 2009, p. 356). En effet, la société prend pour acquis le cisgenrisme, que ce soit dans la socialisation des enfants, dans les interactions sociales, dans les services, etc. (Bauer et collab., 2009, p. 356). Par exemple, les auteur.e.s soutiennent que le personnel médical n'est pas formé à intervenir auprès des personnes trans\* (Bauer et collab., 2009, p. 356). Le concept de cisnormativité permet de faire des revendications auprès des institutions gouvernementales en collectivisant les violences vécues par les personnes trans\* (Enriquez, 2013, p. 194).

En troisième lieu, Baril fut la première personne à définir la cisgenre normativité en français et il s'agit d'un équivalent de la cisnormativité (Baril, 2009); il utilise d'ailleurs les deux expressions dans les différents travaux qu'il publie. À noter que la cisnormativité fait partie du système cisgenriste (Baril, 2015b, p. 121). La cisgenre normativité met en lumière le processus

par lequel la société dominante présume que tous ses membres sont cisgenres et compare les personnes trans\* à cette norme (Baril, 2017, p. 48). Ce sont les personnes non-trans\* qui établissent la norme cisgenre des institutions, mais ce sont les personnes trans\* qui en subissent les violences (Baril, 2009, p. 284-285). Il y a cisgenrement normatif lorsqu'une personne est jugée en fonction des normes dominantes de genre; lorsque l'accent est mis sur les chirurgies de confirmation de genre et autres transitions physiques des personnes trans\*; lorsque les personnes trans\* sont sujets de curiosité; lorsque des recherches considèrent les personnes trans\* comme des objets de recherche; et lorsque des personnes cisgenres désirent expliquer la cause de l'existence des personnes trans\* (Baril, 2009, p. 284-285).

En quatrième lieu, le concept de cisnormativité peut s'appliquer de nombreuses manières. Une étude aborde, par exemple, la cisnormativité au sein des refuges (Pyne, 2011), une autre au sein des mouvements féministes francophones (Baril, 2017a), une autre encore examine l'invisibilité des personnes trans\* en gynécologie obstétrique et mobilise le concept de cisnormativité afin d'en analyser les pratiques (Erbenius et Gunnarsson Payne, 2018) et une dernière étude cite la criminalisation des personnes trans\* et immigrantes aux États-Unis en utilisant le concept de cisnormativité (Collier et Daniel, 2019). En dernier lieu, la cisnormativité est un concept clé qui permettra de remettre en question certains arguments anti-trans\* au sein des mouvements féministes.

## 1.2 Qu'est-ce que le trans/féminisme?

*Transfeminism* believes that we construct our own gender identities based on what feels genuine, comfortable and sincere to us as we live and relate to others within given social and cultural constraint. This holds true for those whose gender identity is in congruence

with their birth sex, as well as for trans people. Our demand for recognition and respect shall in no way be weakened by this acknowledgement. Instead of justifying our existence through the reverse essentialism, *transfeminism* dismantles the essentialist assumption of the normativity of the sex/gender congruence (Koyama, 2001, s.p).

Koyama a écrit le « Transfeminist manifesto », un texte clé pour les théoricien.ne.s trans/féministes, qui dénonce les hiérarchies qui sont faites entre les personnes cisgenres et trans\*. Elle publie sur son blog depuis le début des années 2000 (Bettcher, 2017, p. 1). Le trans/féminisme est un cadre théorique/une forme de militantisme qui unit le féminisme et l'activisme trans\* qui fût développé par des femmes trans\* et leur allié.e.s à la fin du 20<sup>e</sup> siècle (Koyama, 2001; Serano, 2007; Baril, 2009; Scott-Dixon, 2009; Pyne, 2015). Ce mouvement est d'abord mis de l'avant par et pour les femmes trans\*, mais est devenu de plus en plus populaire comme cadre théorique pour analyser les réalités de plusieurs personnes trans (Espineira, 2017; Espineira et Bourcier, 2017). Il est aussi important de préciser qu'il existe plusieurs types de trans/féminismes, il est donc ardu de proposer une définition universelle (Puente, 2016, p. 74; Espineira, 2017, p. 147). Selon moi, le trans/féminisme répond à la question: « How should we understand and address transphobia? And how might this require a re-thinking of feminism? » (Bettcher, 2017, p. 10). De plus, le trans/féminisme peut nous permettre de déconstruire la notion de féminité (Bettcher, 2017, p. 5). Les théoricien.ne.s trans/féministes théorisent à partir d'expériences personnelles; le slogan « [l]e personnel est politique », maintes fois utilisé par les féministes, peut également s'appliquer en études trans\*, car, selon les trans/féministes, le vécu subjectif est relié aux structures de pouvoir (Koyama, 2001; Stryker, 2008, p. 1; Scott-Dixon, 2009, p. 36). L'expérience d'être une femme trans\* se vit à l'intersection de l'oppression du sexisme et du cisgenrisme (transphobie) (Scott-Dixon, 2009, p. 37; Serano, 2013, p. 46; Bettcher,

2017, p. 2). Julia Serano différencie deux types de sexisme, soit celui traditionnel et celui oppositionnel. Le sexisme traditionnel est la hiérarchisation du masculin sur le féminin, ce qui donne des privilèges aux personnes de la gent masculine (les hommes cisgenres) (Serano, 2007, p. 14). Le sexisme oppositionnel est la division binaire entre les hommes et les femmes à partir de facteurs comme les compétences, les intérêts et l'apparence physique au sein d'un contexte hétérocissexuel (Serano, 2007, p. 13).

Le trans/féminisme visait d'abord à émanciper les femmes (trans\* et cisgenres) (Koyama, 2001; Espineira et Bourcier, 2017, p. 85). Cependant, le trans/féminisme a aussi aujourd'hui « [l]a capacité [...] à transgresser les multiples catégories, qu'elles soient théoriques, épistémologiques ou disciplinaires et [les analyses trans/féministes] suggèrent, comme nous l'avons fait avec le nom queer devenu verbe, de déployer le terme trans- dans de nouveaux contextes » (Baril, 2017b, p. 310). Certes, il se veut militant pour les femmes trans\*, mais il a comme objectif de faire voyager le concepts trans\* à travers de nombreuses disciplines. Le militantisme trans/féministe se fait aussi en collaboration avec les autres groupes militants « lesbiens, gays, bis, féministes, intersexes, queers aussi bien que des mouvements libertaires, antisexistes, antilibéraux, antiracistes ou encore anarchistes [...] » (Espineira, 2017, p. 150). En d'autres mots, il a pour but de lutter contre les masculinités violentes et les discriminations envers les personnes trans\* (Serano, 2007, p. 16; Espineira et Bourcier, 2017, p. 85). Le trans/féminisme lutte également contre la médicalisation et la psychiatrisation des personnes trans\* (Stryker, 2008, p. 2; Espineira et Bourcier, 2016, p. 85). L'accès aux services pour les femmes trans\* fait aussi partie des revendications du trans/féminisme (Scott-Dixon, 2006; Namaste, 2015; Pyne, 2015; Bettcher, 2017, p. 5). Une des particularités de ce mouvement est son omniprésence en ligne (Puente, 2016, p. 83; Espineira, 2017, p. 149). L'utilisation des



nouvelles technologies pour militer et collectiviser les enjeux est donc un aspect central du mouvement (Koyama, 2001; Stryker et Bettcher, 2016, p. 11). Par exemple, l'activiste Kaas utilise Facebook et son blog pour militer (Kaas, 2016, p. 147). Les auteures trans/féministes serviront donc d'appui à l'argumentaire de ce mémoire.

### 1.2.1 La transmisogynie

Julia Serano est une femme trans\* militante des droits 2SLGBTQI+, auteure, poète et biologiste (Serano, 2019, s.p). Elle a écrit l'un des essais les plus importants à ce jour dans le paysage trans/féministe : *Whipping girl, a transsexual woman on sexism and the scapegoating of femininity* (Serano, 2007). Elle a développé un concept crucial dans le champ des études trans\* et du trans/féminisme, soit celui de la transmisogynie (Serano, 2007). Elle écrit dans son essai : "I don't feel like I'm the victim of transphobia as I am the victim of trans-misogyny" (Serano, 2013, p. 29). Dans son quotidien, Serano sent qu'elle éprouve à la fois de la misogynie et de la transphobie de façon simultanée, ce qu'elle appelle de la transmisogynie qui se situe en quelque sorte à l'intersection du sexisme et du cisgenrisme (Serano, 2007, p. 14-16). Serano réfère notamment dans ses écrits à la dévalorisation du féminin au profit de la gent masculine :

In a male-centered gender hierarchy, where it is assumed that men are better than women and that masculinity is superior to femininity, there is no greater perceived threat than the existence of trans women, who despite being born male an inheriting male privilege "choose" to be female instead. By embracing our own femaleness and femininity, we, in a sense, cast shadow of doubt over the supposed supremacy of maleness and masculinity (Serano, 2007, p. 15)

Pour Serano, les femmes trans\* en « choisissant » d'être elles-mêmes viennent remettre en question cette survalorisation du masculin par rapport au féminin (Serano, 2007, p. 15). Dans les

croyances populaires et les médias, les femmes trans\* sont souvent représentées avec des stéréotypes féminins comme étant faibles ou extravagantes (Serano, 2007, p. 15-16). Elles se voient hypersexualisées par le regard masculin, principalement en ce qui concerne l'attention excessive qui est mise sur la chirurgie de confirmation de genre. La transmisogynie contribue ainsi à l'objectification des femmes trans\* qui se voient souvent réduites à leur corps et à leurs pratiques sexuelles (Serano, 2007, p. 270-271). Il est important de préciser que ce ne sont pas les chirurgies de confirmation de genre qui sont hypersexualisantes, mais bien l'objectification des femmes trans\* par la société. De plus, lorsqu'elles n'ont pas eu de chirurgie de confirmation de genre, la société les réduit à leurs organes sexuels, c'est-à-dire à leur phallus (Serano, 2007, p. 271; Pyne, 2015, p. 129). Ces représentations et ces propos perpétuent à la fois l'idée que les femmes trans\* ne sont valorisées que par leur sexualité et qu'elles ne sont pas de *vraies* femmes<sup>8</sup> (Serano, 2013, p. 14-16; voir aussi Namaste, 2000, p. 180; Darke and Cope, 2002, p. 34; Watson, 2016, p. 249). Les femmes trans\* doivent constamment subir une catégorisation binaire de genre de la part de la société (Slater et Liddiard, 2018, p. 86). En effet, celle-ci les accuse d'être soit trop féminines ou trop masculines dans leur expression de genre (Serano, 2013; Bettcher, 2017). Dans la prochaine sous-section, j'aborderai le trans/féminisme en contexte francophone.

### 1.2.2 La francophonie et le trans/féminisme

L'ajout du préfixe « trans » dans la formulation « le [trans]féminisme et la subversion de l'identité cisgenre » représente l'une de ces visions permettant d'envisager les analyses féministes et de genre sous un nouvel angle inclusif des personnes trans\* et favorisant un renouvellement des approches féministes au plan méthodologique, épistémologique et politique (Baril, 2017b, p.

---

<sup>8</sup> Voir la section « 5.2.1 Préjugé fondé sur la biologie » pour plus d'information à ce sujet.

Le trans/féminisme allie les théories trans\* et féministes (Baril, 2017b, p. 288). Baril (2016a) critique l'invisibilité du trans/féminisme par les chercheuses féministes francophones. Une réalité bien particulière vécue par les personnes trans\* francophones est mise en lumière par ce dernier, soit celle de vivre à l'intersection de l'anglonormativité et de la cisnormativité. L'anglonormativité, la domination de la langue anglaise et les privilèges des anglophones, sont peu mentionnés dans les études intersectionnelles publiées en anglais, sauf dans celle de Crenshaw qui fut une des premières chercheuses anglophones à dénoncer le « monolinguisme » (Baril, 2017, p. 50). Les chercheur.e.s francophones négligent de leur côté la cisnormativité lorsque l'intersectionnalité est abordée (Baril, 2017a, p. 53-54). Il est important de nuancer en disant que les essais portant sur l'intersectionnalité sont tout de même récents en milieux francophones dû entre autres aux délais de traduction de l'anglais au français (Baril, 2017a, p. 53). Alexandre Baril (2009) fut le premier universitaire francophone à utiliser le transféminisme dans son texte de 2009 *Transsexualité et privilèges masculins, Fiction ou réalité?* (Baril, 2017, p. 310). Il définit le transféminisme comme « [...] un courant féministe inclusif de multiples personnes, dont les femmes et les hommes transsexuels, qui offre un potentiel heuristique encore trop peu exploité à cet égard » (Baril, 2009, p. 289). Différentes luttes trans/féministes sont abordées par Baril, comme la réappropriation du corps des personnes trans\* et la dénonciation des violences et le sexisme vécus par les femmes trans\* et cisgenres, ainsi que par les personnes trans\* (Baril, 2009, p. 288-289). En contexte canadien, Viviane Namaste est aussi reconnue comme un.e auteur.e clé dans les travaux sur le trans/féminisme entre autres avec son essai *Invisible lives : The erasure of transsexual and transgendered people*

(2000). En France, le premier groupe trans/féministe à user le trans/féminisme fut *OutTrans* qui se définit comme :

Association féministe d'autosupport trans, mixte FtM, MtF, Ft\*, Mt\*, personnes cisgenres, issue de la communauté FtM. Fondée en avril 2009 par des trans et pour les trans, pour combler le manque en réseau d'autosupport trans et lutter contre la transphobie à tous les niveaux (social, professionnel, institutionnel (Espineira, 2017, p. 151).

Ce groupe militant se définit comme féministe et trans\*-affirmatif. Dans les milieux universitaires français, Karine Espineira est une auteure trans\* reconnue pour ses travaux sur les représentations des personnes trans\* dans les médias (2008) et le trans/féminisme (2016; 2017). Sam Bourcier est aussi un.e personne qui se spécialise en théories queer, mais qui a également publié sur les questions du trans/féminisme (Bourcier et Espineira, 2017). Dans la prochaine section, j'aborderai la méthodologie de recherche.

### 1.3 La méthodologie de recherche

La méthodologie de recherche utilisée dans ce mémoire est un examen de la portée (ou *scooping review*). Elle est très simple, ce qui explique la brièveté de cette section. Je détaillerai et définirai l'examen de la portée et aborderai également ma question de recherche et les critères d'inclusion et d'exclusion de la sélection des documents. Je traiterai des forces et des limites de ma recherche et terminerai avec mon positionnement social.

#### 1.3.1 La question de recherche

La question de recherche à laquelle ce mémoire souhaite répondre est : « Comment pourrait-on améliorer les services offerts aux femmes trans\* en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale? » Cette recherche regroupe trois objectifs qui sont les

suivants: 1) Établir un portrait global de certaines limites ou barrières en ce qui a trait à l'accès des femmes trans\* aux maisons d'hébergement pour femmes VVC; 2) Dénoncer et déconstruire les stéréotypes et les préjugés à l'égard des femmes trans\* qui peuvent brimer leur droit d'accéder à des services en violence conjugale et de recevoir des services; 3) Offrir un outil de réflexion ainsi que des recommandations aux maisons d'hébergement pour femmes VVC en ce qui a trait à l'accessibilité de leurs maisons pour les femmes trans\*.

### 1.3.2 L'examen de la portée

L'examen de la portée est une méthodologie de plus en plus populaire en recherche depuis une vingtaine d'années (Davis, Drey et Gould, 2008, p. 1387; Levac, Colquhoun et O'Brien, 2010, p. 1; Njelesani, Couto et Cameron, 2011, p. 2197; Daudt, Mossel et Scott, 2013, p. 2; Pham et collab., 2014, p. 372). Aucune définition de l'examen de la portée ne fait l'unanimité (Davis, Drey et Gould, 2008, p. 1387; Levac, Colquhoun et O'Brien, 2010, p. 1; Daudt, Mossel et Scott, 2013, p. 2; Pham et collab., 2014, p. 372). Cependant, la littérature semble unanime quant à son objectif qui est de faire un état de lieu du savoir disponible sur un sujet donné (Arskey et O'Malley, 2005, p. 30; Levac, Colquhoun et O'Brien, 2010, p. 1; O'Brien et collab., 2016, p. 425). Elle est une méthode de recherche qui se veut exploratoire et qui permet de documenter un champ de recherche encore peu étudié (Meredith, Hussain et Griffiths, 2009, p. 4; Pham et collab., 2014, p. 372; O'Brien et collab., 2016, p. 2; Stinchcombe et collab., 2017, p. 2). La première étape est de poser une question de recherche et la deuxième, de faire un état des lieux des recherches clés sur le sujet (Arskey et O'Malley, 2005, p. 23; Davis, Drey et Gould, 2008, p. 1396; Levac, Colquhoun et O'Brien, 2010, p. 4; Daudt, Mossel et Scott, 2013, p. 2; Pham et collab., 2014, p. 372). La troisième étape est une planification de la recherche et la quatrième étape consiste à établir les critères de sélection de la documentation. La cinquième

étape est de collecter les données afin de les résumer (Arskey et O'Malley, 2005, p. 22; Davis, Drey et Gould, 2008, p. 1396; Levac, Colquhoun et O'Brien, 2010, p. 4; Daudt, Mossel et Scott, 2013, p. 2; Pham et collab., 2014, p. 372). La sixième et dernière étape, qui n'est pas toujours réalisée en fonction des objectifs des équipes de recherche, consiste à consulter un groupe concerné par la question de recherche afin de valider le contenu (Arskey et O'Malley, 2005, p. 22; Levac, Colquhoun et O'Brien, 2010, p. 4). Dans le cadre de ce mémoire, seules les cinq premières étapes furent réalisées.

### 1.3.3 Les critères d'inclusion et d'exclusion de la recherche documentaire

Les deux bases de recherche qui ont fait l'objet d'une étude plus systématique étaient celles de la bibliothèque de l'Université d'Ottawa et du site web Academia. La recherche a eu lieu entre le 25 juillet 2019 et le 10 novembre 2019. J'ai eu recours à des articles révisés par des pairs (125), à de la littérature grise, qu'il s'agisse de documents provenant d'organismes à but non lucratif, que ce soit des mémoires, des rapports ou des publications (48), à des essais et publications non évalués par les pairs (46), à trois blog (3) et à quatre mémoire (4). Tout d'abord, les articles révisés par les pairs priorisés par cette recherche furent ceux publiés par des personnes trans\* ou allié.e.s. Le site *Trans Pulse* fut une ressource considérable en ce qui concerne la recherche de ces articles. Quelques critères ont été élaborés au début du processus de recherche afin de sélectionner la littérature. Les mots-clés ayant servi à la recherche ont été : transfeminism; transféminisme; trans studies; études trans\*, cishnormativity; cisgenderism; intimate partner violence; transgender; violence conjugale; transgenre.

Les essais et recherches publiés après 1990 ont été priorisés, car il s'agit du moment à partir duquel les études trans\* et le trans/féminisme ont commencé à être plus connus (Espineira et Bourcier, 2017, p. 84; Davies, 2018, p. 101). Les écrits publiés au Canada et aux États-Unis

ont été privilégiés, mais certains écrits français ont aussi été sélectionnés. Les langues de publication sélectionnées étaient le français et l'anglais, en priorisant la langue française.

Deuxièmement, la littérature grise de la francophonie canadienne ontarienne et québécoise fut celle sélectionnée. Quelques publications dans le milieu anglophone furent utilisées afin d'appuyer ou venir compléter certains propos. Les publications des sites web suivants furent utilisés : celui d'Action ontarienne contre les violences faites aux femmes, celui du Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes VVC du Québec, celui d'Hébergement femmes Canada et celui de la Fédération des femmes du Québec. Troisièmement, le blog auquel j'ai eu recours et qui est cité à maintes reprises par les auteur.e.s trans/féministes est celui d'Emi Koyama. Quatrièmement, j'ai eu recours au mémoire de maîtrise de Viviane Uwimana (2010) qui s'intitule *L'accès des femmes trans aux services réservés spécifiquement aux femmes: le cas des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence* qui s'est entretenue avec des intervenant.e.s en maison d'hébergement pour femmes VVC pour connaître leur opinion quant à l'inclusion des femmes trans\*. Les informations ont été analysées à la lumière de mon cadre théorique, soit celui du trans/féminisme. Dans la prochaine section, je discuterai des forces et des limites de ma méthodologie de recherche.

#### 1.3.4 Les forces et limites de la recherche

En premier lieu, l'examen de la portée ne se veut pas un processus linéaire; ainsi, cette méthodologie peut combiner plusieurs stratégies de recherche et est flexible (Njelesani, Couto et Cameron, 2011, p. 2198; Daudt, Mossel et Scott, 2013, p. 2; O'Brien et collab., 2016, p. 2). La possibilité d'utiliser divers types de sources, dont la littérature grise, est une force dans le contexte de ce mémoire (Njelesani, Couto et Cameron, 2011, p. 2198; O'Brien et collab., 2016, p. 9-10). En effet, mon examen de la portée a exploité différentes sources comme des blogs, des

essais et de la littérature scientifique, ce qui a été un atout considérable. D'une part, utiliser cette méthodologie de recherche m'a permis d'avoir recours à diverses publications d'organisations féministes et trans\* et de militant.e.s, ce qui est essentiel. Cette méthodologie me fut utile, car j'ai pu constater un grave manque de littérature scientifique sur le sujet (Arskey et O'Malley, 2005, p. 21; Daudt, Mossel et Scott, 2013, p. 3). La violence conjugale vécue par les femmes trans\* est peu présente dans la littérature et cette recherche permet de démontrer cette réalité<sup>9</sup>. D'autre part, puisque j'aborde les pratiques en maison d'hébergement pour femmes VVC au Canada, il est donc essentiel de consulter la littérature publiée par les regroupements et les organisations. De plus, il s'agit d'une méthodologie pertinente lorsque la question de recherche offre plusieurs possibilités (Stinchcombe et collab., 2017, p. 2). Cette force s'avère très pertinente, car ma question de recherche permet diverses pistes de solutions et la question de recherche est relativement ouverte (Meredith, Hussain et Griffiths, 2009, p. 5; Levac, Colquhoun et O'Brien, 2010, p. 5; Njelesani, Couto et Cameron, 2011, p. 2197). J'ai pu aborder plusieurs aspects comme l'analyse des violences faites aux femmes, les préjugés ainsi que des recommandations. Cette méthodologie de recherche déployée ici et les résultats obtenus pourraient ainsi avoir un impact sur les politiques et les pratiques qui touchent les femmes trans\* et les services qui leur sont offerts ou non (Davis, Drey et Gould, 2008, p. 1327; O'Brien et collab., 2016, p. 2). Cet aspect s'avère tout à fait pertinent dans le cadre de ma recherche, car un de mes objectifs de recherche est d'outiller les maisons d'hébergement pour femmes VVC à rendre leur milieu plus inclusif à l'égard des femmes trans\*.

En deuxième lieu, le manque de rigidité peut s'avérer un défi dans l'élaboration des critères de recherche (O'Brien et collab., 2016, p. 10). Une étude fut réalisée par O'Brien et

---

<sup>9</sup> Voir à ce sujet le « Chapitre 4 : Analyse de la violence entre partenaires intimes vécue par les femmes trans\* »



collab. (2016) parmi les étudiant.e.s et les chercheur.e.s ayant recours à cette méthode de recherche. Ceux-ci rapportaient que les forces de l'examen représentent simultanément des défis de cette méthodologie. En effet, en raison de la diversité des sources qu'il est possible d'utiliser, l'examen de la portée permet une certaine flexibilité. Cet examen peut aussi avoir comme limite un certain manque de rigueur dû à la diversité des sources dont certaines peuvent être moins pertinentes (Stevinson et Lawlor, 2004, p. 231; Levac, Colquhoun et O'Brien, 2010, p. 8; Njelesani, Couto et Cameron, 2011, p. 2205). Les différentes banques de données existantes peuvent aussi constituer une limite pour les recherches utilisant l'examen de la portée (Stevinson et Lawlor, 2004, p. 231; Levac, Colquhoun et O'Brien 2010, p. 8). L'utilisation d'uniquement deux banques de données peut être vue comme une limite considérable. Je n'ai pas identifié toutes les études et publications sur le sujet (Arskey et O'Malley, 2003, p. 30). Somme toute, ce mémoire propose un examen de la portée en se basant sur quelques critères d'inclusion et d'exclusion. Dans la prochaine section, j'aborderai mon positionnement social en tant que personne chercheure.

### 1.3.5 Le positionnement social de l'auteur.e du mémoire

Dans un premier temps, j'aborderai la question de la pratique anti-oppressive et dans un deuxième temps, j'aborderai mon positionnement social. D'abord, la pratique anti-oppressive vise le changement social et à lutter contre l'oppression (Strier et Binyamin, 2014, p. 2096; Pullen-Sansfaçons, 2013, p. 357; Abath, Campbell et Pagé, 2018, p. 35). Par son aspect militant, elle permet de faire de l'éducation et des actions politiques militantes pour lutter contre les injustices sociales (Strier et Binyamin, 2014, p. 2096; Abath, Campbell et Pagé, 2018, p. 35). En utilisant cette approche, il est primordial de prendre conscience de son positionnement social et

des privilèges/oppressions que nous avons en tant qu'intervenant.e et chercheur.e (Strier et Binyamin, 2014, p. 209; Corbeil et collab., 2018, p. 13).

Ensuite, traiter de mon positionnement social dans ce mémoire est important pour plusieurs raisons. D'une part, tel que discuté dans la section « 1.2 Qu'est-ce que le trans/féminisme? », mon cadre théorique a été créé par des femmes trans\* (Koyama, 2001; Baril, 2009). Lorsque j'ai fait ma transition de prénom et que j'ai décidé de m'afficher ouvertement comme personne non binaire<sup>10</sup>, dans les différents milieux féministes dans lesquelles je militais, j'ai été confronté.e à une représentation dichotomique du féminisme et de l'activisme trans\*. Les messages que j'entendais semblaient me dire que les deux ne sont pas compatibles. J'ai par la suite trouvé certaines réponses au sujet de cette dite incompatibilité dans la littérature :

[m]utual hostility has occurred between the factions when the ideology of one is perceived as contrary to the interests of the other. This exclusion may operate because the factions are assumed by many to be only associated with certain sexual identities (Davies, 2018, p. 2).

Cette hostilité entre ces deux formes de militantisme remonte à loin (Davies, 2018, p. 2). Cependant, il y a une critique à faire de la dichotomie féministe et trans\* (Scott-Dixon, 2009, p. 34)<sup>11</sup>. Je suis une personne non binaire, je vis de l'oppression cisnormative, mais je ne suis pas une femme trans\*. En tant que francophone, je vis aussi une réalité bien unique : dans une binarité (féminin-masculin) linguistique, mon identité de genre est souvent invisible. J'ai essayé de garder en tête ce positionnement social complexe tout au long du processus de rédaction (Browne, 2008; Corbeil et collab., 2018, p. 13). D'autre part, de nombreux privilèges sociaux me

---

<sup>10</sup> La non binarité est « [...] a gender identity and gender expression that isn't exclusively female/woman and male/man. Some non-binary people identify as multiple gender (for example, man and non-binary or non-binary woman), and gender, or no gender at all. It's an identity that is open to anyone who feels included by its meaning, which may shift with time to continue to be inclusive » (Ferguson, 2019, p.9).

<sup>11</sup> Un numéro complet du *Transgender Studies Quarterly* (2016, volume 3) a été consacré à la remise en question de la dichotomie qui survient souvent entre les féministes anti-trans\* et les féministes pro-trans\*.

sont octroyés par le système de pouvoir raciste et colonialiste, pour ne nommer que ceux-ci. Je suis aussi citoyen.ne canadien.ne, neurotypique, j'ai une éducation universitaire et un emploi. Afin de maintenir une autoréflexion critique tout au long du processus de recherche, je me suis assuré.e d'avoir des discussions supervisées avec mes collègues de classe portant sur mes perceptions et, par la suite, avec mon directeur de mémoire (Pullen-Sansfaçon, 2013, p. 358).

#### 1.4 Conclusion

Ce chapitre a traité brièvement des études trans\*, entre autres de l'historique de violence vécue par les personnes trans\* dans le milieu universitaire et dans les pratiques médicales et a abordé les concepts de cisnormativité et de cisgenrisme. Le trans/féminisme, cadre théorique de ce mémoire, a aussi été défini. La méthodologie de recherche, qui est un examen de portée, a également été abordée. Dans le prochain chapitre, différents types de violences sociétales que vivent les femmes trans\* seront abordés.

## Chapitre 2 : Les violences vécues par les personnes trans\*

La conception binaire des genres à travers la création et la régulation de deux catégories strictes (masculin versus féminin) en société est la cause de nombreuses violences à l'égard des personnes trans\* (Shelton, 2015). Ce chapitre aborde les violences vécues par les personnes trans\*. À noter qu'il ne s'agit pas d'un portrait exhaustif des violences vécues par les personnes trans\*. Je m'attarderai aux violences vécues par les personnes trans\* et non uniquement par les femmes trans\*, ce qui peut constituer une limite du présent chapitre car le caractère transmisogyne des violences n'est pas forcément pris en considération. Cependant, les spécificités vécues par les femmes trans\* seront prises en considération dans les autres chapitres de ce mémoire. Ce chapitre abordera ainsi les violences : 1) familiales, 2) économiques, 3) administratives, 4) policières et 5) dans les soins de santé. Je terminerai en abordant les impacts de ces violences sur le bien-être psychologique des personnes trans\*.

### 2.1 Les violences vécues par les personnes trans\*

Par l'expression « violences vécues par les personnes trans\* », j'entends les différentes formes de cisgenrisme et de cisnormativité qui sont présentes dans les différentes sphères de la vie des personnes trans\* et qui entraînent un traitement discriminatoire ou exclusif à leur égard.

#### 2.1.1 Les violences en contexte familial

Les structures cisnormatives sociétales peuvent être présentes au sein des familles (Kulavanka, 2018; Catalpa et McGuire, 2018) et ainsi, les personnes trans\* ne divulguent pas toujours leur identité de genre aux membres de leur famille (Catalpa et McGuire, 2018). Selon une recherche menée aux États-Unis, 57 % des personnes trans\* ont divulgué leur identité de genre à leur famille et 52 % des femmes trans l'ont fait (Grant et collab., 2011, p. 88), ce qui implique que près de la moitié d'entre elles ne l'ont pas fait. Certaines personnes trans\* vont même décider de ne plus discuter de leur identité de genre et même vont se conformer aux normes liées à l'expression de genre qui leur a été assigné à la naissance (Catalpa et McGuire, 2018). Comme l'exprime Karina :

[My parents] were telling me I'm wrong, but at the youngest age, I could remember I just wasn't comfortable being a boy. I was not a boy and it's like, I really believe in everybody here. So, at that point it was really tough for me. It was tough for me and it was tough for my mom. So, I just decided, okay, I will put it away (Male to female [M-F]) (Karina dans Catalpa et McGuire, 2018, p. 96).

Cet extrait dépeint une expérience familiale teintée de cisnormativité; la personne a préféré se conformer aux normes cisgenres afin d'apaiser la situation à la maison. Les familles peuvent être très cisnormatives avec leur enfant trans\* (par exemple, en utilisant les mauvais pronoms ou le nom donné à la naissance, en contrôlant l'expression de genre, etc.) (Catalpa et McGuire, 2018, p. 95). De plus, il est important de noter que les jeunes trans\* sont à risque de vivre un rejet par un ou des membres de la famille dû à leur identité ou expression de genre (Grant et collab., 2011, p. 7; Connolly, 2013, p. 10; Shelton, 2015, p. 11; James et collab., 2016, p. 4 ; Catalpa et McGuire, 2018, p. 89). D'ailleurs, cela ne touche pas que les jeunes ; dans l'ensemble des tranches d'âge, 57 % des personnes trans\* auraient vécu du rejet de la part de leur famille (Grant et collab., 2011, p. 7). Les membres de la famille peuvent également cesser de

parler à la personne après le dévoilement de son identité ou expression de genre (Israel, 2013; James et collab., 2016; Catalpa et McGuire, 2018). Selon deux enquêtes nationales aux États-Unis, entre 21 % (James et collab., 2016, p. 70) et 40 % (Grant et collab., 2011, p. 90) des personnes trans\* auraient vécu ce type de rejet. Une étude américaine note que 8 % des personnes trans\* se sont fait expulser de chez elles par un ou des membres d'une famille et que 15 % ont quitté le domicile dû à la violence cisnormative dans leur famille (James et collab., 2016, p. 4). La décision de quitter le milieu familial peut aussi être prise par les jeunes trans\* (James et collab., 2016, p. 73 ; Catalpa et McGuire, 2018, p. 95). Selon la même étude états-unienne, les personnes trans\* racisées semblent plus nombreuses à quitter leur domicile pour préserver leur bien-être que les personnes blanches : 25 % des personnes issues du Moyen-Orient le feraient, 18 % des personnes autochtones, 15 % des personnes noires, 14 % des personnes métis contre 6 % pour les personnes blanches (James et collab., 2016, p. 74). Selon les deux enquêtes états-uniennes menées auprès de personnes trans\* en 2011 et en 2015, 50% et 60%, respectivement, des enfants seraient restés en contact suite à un dévoilement de l'identité de genre de leur parent trans\* (Grant et collab., 2011, p. 88; James et collab., 2016, p. 65). Aux États-Unis, de 10 % (James et collab., 2016, p. 65) à 19 % (Grant et collab., 2011, p. 88) des personnes trans\* auraient vécu de la violence de la part d'un.e ou des membre(s) de la famille. Certaines personnes trans\* se voient aussi forcées de faire des thérapies de conversion (chez des spécialistes ou des groupes religieux); aux États-Unis, 14 % d'entre elles y seraient envoyées (James et collab., 2016, p. 73).

Le soutien familial est crucial dans la vie des personnes trans\*. Selon une étude ontarienne, les jeunes âgés de 16 à 24 ans affirment, dans une proportion de 36 %, avoir du soutien de leurs proches et 42 % ne pas en avoir du tout (Travers et collab., 2012). Le manque de

soutien de la famille a des conséquences notables sur l'éducation des personnes trans\* (ATTEQ, 2012, p. 14), l'emploi (Grant et collab., 2011; ATTEQ, 2012, p. 14; Israel, 2013, p. 56; James et collab., 2016), la consommation (Grant et collab., 2011; James et collab., 2016), le bien-être mental (Grant et collab., 2011; ATTEQ, 2012; Catalpa et McGuire, 2018, p. 88), les idées suicidaires (Grant et collab., 2011, Bauer et collab., 2013; Jefferson, Neilands et et Sevelius, 2013; James et collab., 2016; Catalpa et McGuire, 2018, p. 88), les situations d'itinérance (Grant et collab., 2011; James et collab., 2016) ou encore la criminalisation (Grant et collab., 2011; James et collab., 2016). En dernier lieu, il est important de noter que les personnes trans\* se créent souvent un réseau de soutien pouvant être considéré comme une « famille choisie » et qui joue un rôle clé dans leur vie (Israel, 2013, p. 56)

[...] friendships with other transgender people and/or other members of sexual-minority communities provided transgender respondents with a sense of shared community and belonging, comfort, knowledge on gender issues, and support through shared resources (Barrett et Sheridan, 2017, p. 143).

La famille choisie est en quelque sorte un réseau créé par les membres des communautés 2SLGBTQI+ afin d'obtenir du soutien de la part de personnes significatives, ce qui constitue un facteur de résilience vis-à-vis des violences vécues en milieu familial.

### 2.1.2 Les violences économiques et le néolibéralisme

Le système économique et culturel actuel est celui du néolibéralisme qui peut se définir comme suit :

Neoliberalism has transformed material and ideological conditions in ways that have profound implications for radical critique and insurgent knowledges. Neoliberalism in the early twenty-first century is marked by market-based governance practices on the one hand the privatization, commodification, and proliferation of

difference and authoritarian, national security-driven penal state practices on the other. Thus, while neoliberal States facilitate mobility and cosmopolitanism travel across borders for some economically privileged communities, it is at the expense of the criminalization and incarceration (the holding in place) of impoverished communities (Mohanty, 2013, p. 970).

Le néolibéralisme régule en quelque sorte l'économie, mais aussi les politiques gouvernementales et les valeurs dominantes en société. Ce système favorise les groupes détenant les privilèges sociaux, comme les personnes cisgenres ainsi que celles qui détiennent des privilèges blancs, capacitaires, de classe, coloniaux, etc. (Mohanty, 2013, p. 970). Dans ce contexte socio-économique, les personnes trans\* sont ainsi désavantagées. D'abord, les personnes trans\* vivent de nombreuses discriminations en emploi (Whittle, Turner et Al-Amani, 2007; Grant et collab., 2011; ATTEQ, 2012, p. 14; Bauer et collab., 2013, p. 36; James et collab., 2016; Fogg Davis, 2014). Selon une étude américaine, 16 % des personnes trans\* n'ont jamais été embauché.e.s et lorsqu'elles le sont, elles sont à risque de vivre de la violence verbale ou physique à cause de leur identité de genre (James et collab., 2016, p. 12). Selon une étude ontarienne, les personnes trans\* seraient plus à risque d'avoir un emploi précaire que les personnes cisgenres (Bauer et collab., 2013, p. 36). Selon Marcellin et collab. (2012), 30 % des personnes de la communauté trans\* se sont fait refuser un emploi à cause d'une discrimination cisnormative/cisgenriste. Selon une étude ontarienne, les femmes trans\* sont plus à risque que les hommes trans\* de perdre leur emploi (Bauer et collab., 2015, p. 99). De plus, les recherches tendent à démontrer que les personnes trans\* racisées sont davantage à risque de vivre de la discrimination en emploi que les personnes trans\* blanches. Deuxièmement, les personnes trans\* sont plus à risque de vivre une situation de précarité économique (Grant et collab., 2011; Nadal et collab., 2013; Bauer et collab., 2014; James et collab., 2016; Williams, 2016). Selon une étude ontarienne, environ 41 % des personnes trans\* ont un revenu annuel de 15 000 \$ ou moins



(Bauer et collab., 2014, p. 713). Les personnes trans\* rencontrent également de la discrimination en matière de logement; selon une étude américaine 23 % de ces personnes auraient vécu cette forme de violence (James et collab., 2016, p. 12). Troisièmement, les personnes trans\* sont plus à risque de vivre en situation d'itinérance (Grant et collab., 2011; Nadal et collab., 2013; Shelton et collab., 2015; James et collab., 2016). Selon une étude canadienne, entre 20 % et 40 % des jeunes en situation d'itinérance seraient LGBT (Shelton et collab., 2015, p. 10). Selon une étude américaine, 30 % des personnes trans\* auraient vécu une ou plusieurs expériences d'itinérance au cours de leur vie (James et collab., 2016, p. 5). Les femmes trans\* noires sont aussi plus à risque de vivre de l'itinérance (50%) ainsi que les personnes trans\* autochtones (27%) (James et collab., 2016, p. 178). Somme toute, les personnes trans\* vivent de nombreuses violences économiques que ce soit en ce qui a trait à l'emploi, au revenu, au logement et bon nombre vivent (ou ont vécu) des situations d'itinérance.

### 2.1.3 Les violences administratives : les pièces d'identité

Institutional erasure occurs through a lack of policies that accommodate trans identities or trans bodies, including the lack of knowledge that such policies are even necessary. This form of erasure is actualized in several ways. The possibility of transidentities can be excluded from the outset in bureaucratic applications such as texts and forms. This is most often apparent on referral forms, administrative intake forms, prescriptions, and other documents. (Bauer et collab., 2009, p. 35).

Il y a un manque de politiques en ce qui concerne l'inclusion des personnes trans\* au sein des institutions, entre autres en ce qui a trait aux formulaires, aux références, etc. (Bauer et collab., 2009, p. 35). Ces biais cisgenres des institutions ont des répercussions notables sur la vie des personnes trans\*, car les ressources leur sont moins accessibles puisque non inclusives de leur réalité. En ce qui concerne de nombreux formulaires, ceux-ci requièrent l'inscription du sexe assigné à la naissance ainsi que du prénom figurant sur les cartes d'identité lorsque ceux-ci n'ont

pas été changé légalement (Whittle, Turner et Al-Amani, 2007; ATTEQ, 2012, p. 14; Fogg Davis, 2014). Ces documents sont importants afin de pouvoir se prévaloir de nombreux services, dont les soins de santé, les services sociaux, l'accès à certains refuges, etc. Selon une étude américaine, 16 % des personnes trans\* se seraient fait refuser l'accès à une ressource, car le nom légal et sexe assigné à la naissance ne concordaient pas avec le nom usuel, ce qui a dévoilé leur identité trans\* (James et collab., 2016, p. 89). Selon la même enquête, environ 68 % des personnes trans\* n'auraient pas fait modifier leurs pièces d'identité pour une diversité de raisons (James et collab., 2016, p. 9). De plus, 32 % des répondant.e.s qui n'avaient pas de pièces d'identité se sont « fait refuser le service, ont vécu du harcèlement verbal, ont été agressé.e.s ou ont été prié.e.s de quitter » (James et collab, 2016, traduction libre). Cette forme de violence administrative contribue à la discrimination à l'emploi (Shelton, 2015, p. 16), aux violences policières et met les femmes trans\*, ainsi que les personnes trans\* en général à risque de vivre des violences. Namaste (2000) recensa dans une étude qualitative cette réalité vécue par les personnes trans\* :

J'veux dire on m'fait chier, j'veux dire j'peux pas faire autrement, je vis en femme, t'sé au moment donné, j'veux dire va voir madame X là, j'veux dire dans ministère, pis tout ça, c'est « sortez-moi donc votre pièce d'identité » ou encore tu viens pour chercher un emploi, « t'es un gars », les employeurs de nos jours-là, y'ont tu le choix tu penses-tu toé, quequ'part j'veux qu'au moment donné y vont m'prendre moé? (personne trans\* citée dans Namaste, 2000, p. 242)

Dans ce témoignage, la personne trans\* dénonce à quel point les pièces d'identité ont d'énormes impacts dans la vie quotidienne des personnes trans\*, que ce soit dans le milieu du travail, dans les institutions gouvernementales ou dans les institutions financières.

#### 2.1.4 Les violences policières et le travail du sexe

I was found in a ditch after being brutally raped for three days. I was taken to an ER. There, I met an officer who told me I deserved it for attempting to be a woman and should have died. He also refused to take a report (personne trans\* citée dans James et collab., 2016, p. 201)

Dans ce témoignage, cette personne trans\* raconte son expérience négative avec la police, qui a refusé de prendre sa déposition à l'hôpital. La violence policière est dénoncée par de nombreux.euses auteur.e.s trans\* ou allié.e.s (Namaste, 2000; Grant et collab., 2011; Marcellin et collab., 2012; Bauer et collab., 2013, p. 36; Nada et collab., 2013, p. 173; James et collab., 2016; Fogg Davis, 2014). Selon Marcellin et collab. (2012), 24 % des personnes trans\* ont été harcelées par la police. Une étude américaine note que beaucoup de personnes trans\* se font mégenrer, subissent de la violence verbale, physique et sexuelle par la police (Namaste, 2000; James et collab., 2016, p. 14). Selon la même étude, 57 % des personnes trans\* ne se sentiraient pas à l'aise de contacter la police en cas de besoin (James et collab., 2016, p. 14). Namaste (2000), dans son étude qualitative canadienne recensa ce témoignage d'une femme trans\* :

I couldn't phone the police. What am I going to say? "Oh, I had my boyfriend here and he just found out I had a penis and almost killed me"?! They would have just humiliated me, you know. It would have been a big joke (personnes trans\* citée dans Namaste, 2000, p. 172).

Dans ce témoignage, cette personne témoigne du fait qu'elle ne se sentait pas du tout à l'aise de contacter la police alors que sa vie était en danger. Le profilage social est également problématique. Dans une étude américaine, 86 % des femmes trans\* ont reçu l'étiquette de travailleuses du sexe et ont vécu du harcèlement, ont été attaquées ou agressées sexuellement par la police (James et collab, 2016, p. 14). Les populations trans\*, et surtout les femmes trans\* noires, sont surreprésentées dans l'industrie du sexe (James et collab, 2016, p. 159). Des

auteur.e.s trans\* expliquent entre autres ce phénomène par les violences familiales (rejet) et les violences économiques (discrimination à l'emploi) vécues :

Many of us [trans people] have been kicked out of our homes or have trouble finding employment, and sex work can become an important means of survival [...] sex work may be one of the only options economically. Others regardless of other employment opportunities, may choose to engage in sex work (Stirba et collab., 2014, p. 169).

En effet, ces violences cisgenristes perpétrées à l'égard des personnes trans\* peuvent mener au travail du sexe<sup>12</sup>. La répression policière à l'endroit des personnes travaillant dans les industries du sexe, que ce soit en contexte états-unien ou canadien, est une problématique importante vécue par les membres des communautés trans\* (Grant et collab., 2011; Nadal et collab., 2013; James et collab., 2016). Une femme trans\* travailleuse du sexe témoigne de son expérience :

A lot of times the officer would come up to you, pat you down, you know if you were dressed as a female, then find out I have this birth defect between my legs, he'd freak out. And I mean I've been hit with a billy club, I've gotten both of my leg broke, I've gotten my ankles broke, my hips broke. I'm almost blind in one eye 'cause he hit me upside the head so hard. I've gone to the hospital with a shattered skull. When the cops discovered I was male bodied but identified as a female every...time I see a cop I get apprehensive cause I knew I was either going to go to central booking or the nearest hospital (personne trans\* citée dans Nadal et collab., 2013, p. 176).

Cette femme a vécu une agression sexuelle de la part des policier.ère.s, ce qui a eu des répercussions sur son sentiment de sécurité lorsqu'elle était en présence de policier.ère.s. Dans le cadre de l'intervention auprès des femmes trans\*, il est important de garder en tête qu'interagir

---

<sup>12</sup> Je tiens à préciser que je me positionne en faveur du travail du sexe tout en reconnaissant que des barrières sociales peuvent avoir un impact dans les statistiques concernant les personnes trans\* et les femmes trans\* dans cette industrie.

avec la police, que ce soit pour porter plainte ou pour une autre raison, peut évoquer des traumatismes passés douloureux en lien avec le corps policier, particulièrement pour des communautés, comme les communautés trans\*, pour qui le rapport avec la police est problématique.

#### 2.1.5 Les violences dans les soins de santé

Transgender and gender non-conforming people frequently experience discrimination when accessing health care, from disrespect and harassment to violence and outright denial of service (Grant et collab., 2011, p. 72).

Les personnes trans\* rencontrent de nombreuses barrières et vivent de nombreuses violences dans les soins de santé (Grant et collab., 2011; Bauer et collab., 2013, p. 36; Bauer et collab., 2014; Bauer et collab., 2015; James et collab., 2016; Giblon et Bauer, 2017; Scheim et collab., 2017). La peur d'être discriminé.e.s dans les soins de santé est une réalité pour les personnes trans\* (Grant et collab., 2011, p. 72-75; Bauer et collab., 2015; ADAP, 2017, p. 3). Selon une étude américaine, 18% des personnes trans\* avaient divulgué leur identité de genre à une portion du personnel soignant, 21% à aucun membre du personnel et 28 % à l'ensemble du corps soignant (Grant et collab., 2011, p. 75). Il est à noter que, selon une étude américaine, 23 % des personnes trans\* ayant dévoilé leur identité de genre à leur médecin auraient vécu de la discrimination contre 15% qui en auraient également vécu, sans pour autant divulguer leur identité de genre (Grant et collab., 2011, p. 76). Les personnes trans\* peuvent se faire refuser des soins ou ne pas recevoir les soins dont elles ont besoin, et ce, sur la base de leur identité de genre (Bauer et al. 2009, p. 359; Grant et collab., 2011, p. 73; Williams, 2016, p. 1; Giblon et Bauer, 2017, p. 6). Selon le Trans Pulse Project, 71 % des personnes trans\* ontarien.ne.s n'auraient pas obtenu l'intégralité de leurs soins médicaux, contre 2 % de la population canadienne (Bauer et collab., 2014, p. 713). Selon le National Transgender Discrimination Survey, 19 % des personnes

trans\* et 24 % des femmes trans\* se sont vu refuser des soins sur la base qu'elles étaient trans\* (Grant et collab., 2011, p. 6 et p. 73). Une personne trans\* témoigne de son expérience :

Denial of health care by doctors is the most pressing problem for me. Finding doctors that will treat, will prescribe, and will even look at you like a human being rather than a thing has been problematic. I have been denied care by doctors and major hospitals so much that I now use only urgent care physician assistants (personne trans\* citée dans Grant et collab., 2011, p. 75).

Cette personne ne s'est pas sentie respectée par les médecins et s'est sentie déshumanisée; elle a donc développée une stratégie qui est de consulter uniquement au sein des services d'urgence, ce qui peut avoir des impacts sur sa santé. Des interactions difficiles avec le réseau de santé est donc une réalité fréquente pour les personnes trans\* (Bauer et collab., 2009, p. 359; Bauer et collab., 2015, p. 1; ADAP, 2017, p. 3). Environ 38 % des femmes trans\* auraient eu au moins une expérience négative avec le personnel de santé (Bauer et collab., 2015, p. 1). Le Trans Pulse Project recense que 17,2 % des personnes trans\* n'avaient pas de médecin de famille, contre 9,1% pour l'ensemble de la population ontarienne (Scheim et collab., 2017, p. 344). Différents facteurs influencent cette réalité, dont l'absence de logis stable, l'identité trans\*, autochtone ou racisée (Scheim et collab., 2017, p. 347). De plus, lorsqu'une femme trans\* est séropositive, elle est plus à risque de se faire refuser des services. Les femmes trans\* racisées sont aussi plus à risque de vivre des discriminations dans les soins de santé. Les personnes trans\* rencontrent aussi des violences administratives dans les formulaires médicaux. L'absence de reconnaissance de l'identité de genre dans les formulaires est aussi une violence vécue par les personnes trans\* (Bauer et collab., 2014, p. 713; Munro et collab., 2017, p. 709). Cette invisibilité des personnes trans\* dans les soins de santé est au fondement de nombreuses violences (Bauer et collab., 2009, p. 352). Le manque de formation du personnel médical est

aussi documenté comme une barrière considérable (Bauer et collab., 2009, p. 359; Bauer et collab., 2014, p. 713 ADAP, 2017, p. 8; Giblon et Bauer, 2017, p. 6; Munro et collab., 2017, p. 709; Scheim et collab., 2017, p. 343). Une recherche menée auprès de médecins a dénombré que seulement 40,6 % d'entre eux avaient des compétences sur les questions trans\* (Bauer et collab., 2015, p. 12). Le National Transgender Survey de 2011 note que 50 % des personnes trans\* devaient éduquer leur médecin (Grant et collab., 2011, p. 72). Les personnes trans\* vivent aussi du harcèlement dans les soins de santé (Grant et collab., 2011, p. 72; James et collab., 2016, p. 5; ADAP, 2017, p. 8; Giblon et Bauer, 2017, p. 7; Munro et collab., 2017, p. 709). Selon les National Transgender Survey, de 28 % (Grant et collab., 2011, p. 72) à 33% (James et collab., 2016, p. 5) des personnes trans\* auraient mentionné avoir vécu du harcèlement lorsqu'elles recevaient des soins. Les personnes ouvertement trans\* sont d'ailleurs plus à risque de vivre de la discrimination que celles qui ne le sont pas (Grant et collab., 2011, p. 72).

En dernier lieu, les personnes âgées trans\* rencontrent des enjeux particuliers, surtout lorsqu'elles sont en situation de handicap physique ou psychologique. Ces dernière.s sont plus souvent seul.e.s et utilisent donc des soins de longue durée dû à un manque de réseau social (Sussman et collab., 2018, p. 123). Les personnes trans\* dans les soins de longue durée rencontrent davantage de discrimination entre autres dû au manque de formation en ce qui a trait aux réalités trans\* de la part du personnel et des lois et des documents qui présument que l'ensemble de la clientèle âgé est cisgenre (Sussman et collab., 2018, p. 123). Dans une recherche qualitative menée en contexte canadien, Sussman et collab. (2018) notèrent que les mesures mises en place pour améliorer les conditions actuelles des maisons de soins de longue durée seraient de former l'ensemble du personnel, de démontrer leur position d'allié.e.s à travers

différents moyens et de faire du réseautage avec, entre autres, les communautés et les organismes 2SLBTQI+ (p. 126).

#### 2.1.6 Les conséquences de ces formes de violence sur le bien-être mental des femmes trans\*

As members of a gender minority, trans people face a multitude of challenges that may affect their health and emotional well-being (Bauer et collab., 2011b, p. 114).

Les personnes trans\* subissent de nombreuses violences à cause du cisgenrisme (transphobie), ce qui a de nombreux impacts sur leur bien-être mental, physique et émotionnel. Les personnes trans\* sont plus à risque de vivre des difficultés psychologiques que les personnes cisgenres (Bauer et collab., 2013; Carpel, Hopwood et Dickey, 2014, p. 311; Yang et collab., 2015, p. 1). Par exemple, les personnes trans\* sont plus à risque d'avoir une faible estime de soi (Shelton, 2015, p. 16; Yang et collab., 2015, p. 1). L'anxiété est aussi une répercussion de ces violences systémiques (Bauer et collab., 2015, p. 9; Yang et collab., 2015, p. 1; ADAP, 2017, p. 4). Selon une étude ontarienne, 74,2 % des femmes trans\* ont un diagnostic d'anxiété (Bauer et collab., 2011b, p. 119). Les études actuelles démontrent la prédominance de la dépression au sein des communautés trans\* (Shelton, 2015, p. 15; Yang et collab., 2015, p. 1; ADAP, 2017, p. 4; Giblon et Bauer, 2017, p.7). En ce qui concerne les femmes trans\*, bon nombre présentent des symptômes dépressifs : 35% d'entre elles, selon Jefferson, Neilandset et Sevelius (2013, p. 121) et 61% selon Bauer et collab. (2013, p. 36). Les violences cisgenristes affectent grandement le bien-être mental des personnes trans\*, ce qui peut donner lieu à des idées noires ou à une ou de multiples tentatives de suicide (Yang et collab., 2015, p. 1). Une étude aux États-Unis a démontré que 77 % des personnes trans\* ont ou ont déjà eu des idées suicidaires et 40% d'entre elles ont fait une ou des tentatives de suicide (James et collab, 2016, p. 5-10). Une étude



ontarienne présente des résultats similaires : 70 % des personnes trans\* auraient déjà eu des idées suicidaires et 43 % ont déjà fait des tentatives de suicide (Bauer et collab., 2013, p. 39). D'autres études mentionnent plutôt 26 % de tentatives de suicides chez les femmes trans\* (Moody et Smith, 2013, p. 747) ou encore 32 % (Clement-Nolle, Marx et Katz, 2006, p. 64), ce qui demeurent tout de même des chiffres très alarmants. Les expériences de violence constituent un facteur de risque dont la violence verbale (Grant et collab., 2011, p. 72; Bauer et collab., 2013, p. 36; Nadal et collab., 2013, p. 172), la violence à caractère sexuelle (Clement-Nolle, Marx et Katz, 2006, p. 64-65 ; Grant et collab., 2011, p. 72; Bauer et collab., 2013, p. 36; Nadal et collab., 2013, p. 172) et la violence physique (Grant et collab., 2011, p. 72; Bauer et collab., 2013, p. 36; Nadal et collab., 2013, p. 172). Le soutien familial est un élément clé dans le maintien du bien-être des jeunes trans\*; selon le Trans Pulse Project, le taux d'idées suicidaires est 43 % plus faible lorsque la personne a du soutien familial et les tentatives de suicide baisseraient à 14 % (voire à 2% lorsqu'en présence d'un rapport familial fort, mais 18 % lorsqu'il y a peu de support) (Bauer et collab., 2013, p. 36-41). Les personnes trans\* plus jeunes sont aussi plus à risque d'avoir des idées suicidaires (Clement-Nolle, Marx et Katz, 2006, p. 64-65; Moody et Smith, 2013, p. 740). En effet, le tiers des personnes trans\* ayant eu des idées suicidaires les ont eues avant l'âge de 15 ans et un autre tiers entre 15 et 19 ans (Bauer et collab., 2013, p. 39).

## 2.2 Conclusion

Ce chapitre a abordé brièvement les violences vécues par les personnes trans\*. Les expériences de violence de la part des membres de la famille, qu'elles soient verbales, physiques ou psychologiques, ont des répercussions notables dans la vie des personnes trans\*. Le système économique actuel, fondé sur le capitalisme et le néoibéralisme, repose aussi sur un cisgenrime

et vulnérabilise les personnes trans\* en les condamnant à vivre des situations de précarité économique et même d'itinérance. Les institutions, dans leur division binaire des sexes, vulnérabilisent les personnes trans\* à l'égard de différentes formes de violence, et reproduisent aussi des formes de violence. La violence policière est une réalité vécue par bien des personnes trans\*, surtout les femmes trans\* racisées. De plus, les personnes trans\* étant travailleuses du sexe ou étant étiquetées comme tel par la police sont plus à risque de subir bon nombre de violences (physique, verbale, psychologique et sexuelle) de la part des policiers. Dans les soins de santé, les personnes trans\* rencontrent des barrières à cause du manque de formation du personnel, des politiques institutionnelles et des pratiques cisnormatives, entre autres choses, mais aussi se voient victimes de discriminations directes (refus de services, violence verbale, harcèlement, etc.). L'ensemble de ces violences ont des répercussions considérables dans la vie des personnes trans\* et leur bien-être mental s'en voit grandement touché. Les personnes trans\* exhibent communément des symptômes anxieux, dépressifs et suicidaires. Dans le prochain chapitre, j'aborderai les analyses des violences faites aux femmes en maison d'hébergement pour femmes VVC.

### Chapitre 3 : Les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale (VVC) au Canada

Les premières maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale (VVC) ont ouvert au Canada dans les années 1970. En 1973, les premières maisons d'hébergement canadiennes pour femmes VVC ouvrirent à Vancouver, à Calgary et à Toronto (Côté, 2018, p. 10). En 1975, deux maisons pour femmes VVC ouvrirent à Longueuil et à Montréal (Côté, 2018, p. 11). En 1978, 21 autres maisons pour femmes VVC furent dénombrées au Québec (Côté,

2018, p. 11-13). En 2018, 552 maisons d'hébergement pour victimes d'abus étaient répertoriées au Canada et près de 60,3 % des personnes dans ces maisons étaient les femmes et 39,6 %, étaient leurs enfants (Greg, 2019, s.p). En Ontario français, huit maisons d'hébergement pour femmes VVC sont membres d'Action ontarienne contre les violences faites aux femmes (AOCVF, 2019, s.p.). Au Québec, il y a 45 maisons membres du Regroupement pour femmes victimes de violence conjugale (RMHFVVC, 2015b, s.p). Les services offerts par les maisons d'hébergement peuvent varier, mais elles offrent généralement de l'hébergement, des services à l'externe (téléphoniques ou en personne), des suivis après l'hébergement et de l'accompagnement à la cour (RMHFVVC, 2015b, s.p; RMHFVVC, 2018, p. 7; Centre d'Elles, 2019, s.p.; Centre Horizon pour Femmes, 2019, s.p; La Maison, 2019, s.p; Habitat Interlude, 2019, s.p; Maison Amitié, 2019, s.p; Maison Interlude, 2019, s.p; Pavillon Women Centre, 2019, s.p). Deux analyses féministes semblent prédominer dans les maisons d'hébergement pour femmes VVC. D'une part, il est possible de retrouver les analyses sur les VVC du féminisme radical, qui est souvent associé au féminisme de la deuxième vague; les revendications faites par les féministes radicales au Québec portaient entre autres sur l'éducation postsecondaire, l'équité salariale, la sécurité sociale des familles et la modification des lois sur le mariage, de même que la violence sexuelle (Gosselin, 2006, p. 35). D'autre part, il existe aussi les analyses sur les VVC du féminisme intersectionnel, qui sont de plus de plus en plus présentes dans les maisons depuis quelques années et qui revendiquent notamment la visibilité et les droits des femmes racisées et appartenant à divers groupes marginalisés au sein des divers mouvements militants (Blais et collab., 2017, p. 143; au sujet des vagues du féminisme, voir aussi Davies, 2018, p. 14-36). Dans ce chapitre, j'aborderai uniquement l'analyse des violences faites aux femmes et non l'ensemble des revendications de ces deux types de féminisme. Je traiterai du caractère cyclique de la

violence conjugale. Je terminerai en définissant les cinq formes que peut prendre la VPI, soit : 1) la violence psychologique, 2) la violence verbale, 3) la violence sexuelle, 4) la violence physique et 5) la violence économique. Je préciserais que j'utilise le terme « agresseur », car l'utilisation du masculin en référant aux personnes violentes est prédominant dans la littérature féministe des maisons pour femmes VVC.

### 3.1 Les maisons d'hébergement et le féminisme radical

Les féministes radicales sont souvent associées au mouvement féministe de deuxième vague qui débuta dans les années 1960-1970 (Gosselin, 2006, p. 34; Cohen et Villeneuve, 2013, p.140; Davies, 2018, p. 14-36). Il importe toutefois de noter que la catégorisation par vagues des mouvements féministes ne fait pas l'unanimité au sein de la documentation (Blais et collab., 2007). Avant l'arrivée des féministes radicales, la violence conjugale était perçue généralement comme étant une problématique individuelle dans laquelle l'État ne devait pas intervenir (Côté, 2018, p. 6-15; RMHFVVC, 2019b, s.p). Dans les années 1960-1970, les féministes radicales, indignées par l'inaction des acteur.e.s étatiques, commencèrent à militer pour la reconnaissance étatique et sociale du patriarcat (Côté, 2018, p. 7-13; voir aussi Szczepanik, 2010, p. 198). Le patriarcat est un système politique, social et économique établi par des hommes qui en bénéficient au détriment des femmes (Blais et collab., 2007, p. 145; Mackay, 2015, p. 5). L'analyse du patriarcat consiste à révéler les différents privilèges sociaux dont profitent les hommes qui, de surcroît, régulent les sphères sociale, politique, économique, etc. :

But the term is now more widely and generally used to mean male rule or male dominance; for example, male dominance or male superiority in a whole community, a whole society or a whole world. Feminists use the P Word [patriarchy] to refer to male

supremacy, to societies where men as a group dominate mainstream positions of power in culture, politics, business, law, military and policing, for example – societies like ours (Mackay, 2015, p. 5).

Pour Mackay, le patriarcat est un terme qui signifie la domination des hommes dans différentes sphères de la société. Le féminisme radical au Québec dénonçait certes les violences patriarcales, mais abordait aussi d'autres conditions vécues par les femmes. Les féministes radicales québécoises abordent la condition matérielle des femmes (Blais et collab., 2007, p. 149; Cohen et Villeneuve, 2013, p. 125). Pour ces dernières, il faut libérer les femmes des violences économiques et patriarcales qui sont présentes dans les différents systèmes :

Elles [membres du collectif d'auteurs du mouvement féministe québécois (MFQ) 1971] posent les deux entités, capitalisme et patriarcat, comme des systèmes à déconstruire : l'on voit que système patriarcal (famille patriarcale) et système capitaliste (division du travail, exploitation) vont de pair et s'imbriquent l'un dans l'autre [...] Les femmes qui luttent contre l'exploitation doivent lutter contre ces deux systèmes [...] (Blais et collab., 2007, p. 149).

Les luttes des féministes radicales au Québec s'opposent aux violences économiques et patriarcales, ces deux systèmes d'oppression étant en interaction et maintenant les femmes en situation de vulnérabilité face à la violence conjugale. À ce jour, la violence conjugale est considérée comme un problème sociétal par les féministes radicales; ainsi, toutes les femmes sont à risque de vivre de la violence conjugale (RPMHFVVC, 2000, p. 5; Charron, Garneau et Ouimette, 2009, p. 5; RMHFVVC, 2019b, s.p; Côté, 2018, p. 20; Flynn et collab., 2018, p. 47; Frenette et collab., 2018, p. 22). Le féminisme radical vise le changement social des structures patriarcales et souhaite mettre fin au problème endémique de la violence faite aux femmes (Blais et collab., 2007, p. 141; Szczepanik et collab., 2010, p. 190; Blais, 2008, p. 150-151; Côté, 2018, p. 15). Les maisons interviennent auprès des femmes VVC, mais elles ont aussi comme mission

de sensibiliser la population à la violence conjugale en militant pour la transformation des institutions patriarcales du système de justice, de la protection de la jeunesse et d'autres institutions (RPMHFVVC, 2000, p. 5; Côté, 2018, p. 20; RMHFVVC, 2019b, s.p.). À noter que les féministes radicales critiquent la socialisation genrée (Benoît et collab., 2017, p. 86; Côté, 2018, p. 17; Flynn, 2018) qui se définit comme suit :

Le concept de « rôle de genre » réfère aux rôles que la société attribue aux hommes et aux femmes sur une base différentielle en fonction des représentations sociales de la masculinité et de la féminité (Tolman, Striepe et Harmon, 2003). De façon générale, les rôles de genre traditionnels qui caractérisent la masculinité renvoient, entre autres, à l'indépendance, à la capacité de pourvoir aux besoins de la famille, au contrôle des émotions, à la séduction et à l'agressivité (Mahalik et al., 2003), tandis que ceux qui évoquent la féminité comprennent notamment la dépendance, la gentillesse, le romantisme, la fidélité sexuelle et l'assujettissement [...] (Benoît et collab., 2017, p.86).

Les féministes radicales critiquent la division binaire entre les hommes et les femmes. En survalorisant les traits traditionnellement associés à la masculinité, la société vulnérabilise les femmes et cette vision dichotomique les cantonne dans des contextes de violence (dominant-dominée, fort-fragile, etc.). Enfin, l'analyse radicale des violences stipule que toutes les femmes sont à risque. Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (2018, p.3) stipule qu'il n'y a qu'une représentation type des femmes VVC et de leur agresseur, et ce,

[...][p]eu importe les cultures, l'origine ethnique, le statut social, l'âge ou le revenu, des hommes ont recours à la violence pour dominer ou contrôler leur conjointe, ex-conjointe ou « copine ». Rien ne distingue, a priori, ceux qui le feront de ceux qui l'éviteront. [...] Ce type de rapports de pouvoir n'est pas le lot d'une classe défavorisée ou de certaines catégories de personnes, comme on le croit trop souvent. Ils frappent quel que soit le niveau de revenu des ménages. Ils ne sont reliés en aucune façon à l'alcool, à la drogue, aux coutumes religieuses ou culturelles, à l'âge, etc. (RMHFVVC, 2018, p.3).

Dans cette analyse des violences faites aux femmes, la gent féminine au complet est à risque de vivre de la violence. Ce qui donne lieu à la nécessité de créer des regroupements pour lutter collectivement contre les violences faites aux femmes. Bien que le féminisme radical ne soit pas totalement insensible aux femmes vivant différentes identités marginalisées, les critiques à l'égard de ce courant féministe soutiennent que les rapports de pouvoir autres que le patriarcat demeurent souvent peu analysés à l'intérieur de cette perspective féministe. Le féminisme intersectionnel, lui, peut être utile pour comprendre comment les différents rapports de pouvoir influent sur les violences faites aux femmes, ce que j'aborderai dans la prochaine sous-section.

### 3.2 Les maisons d'hébergement et le féminisme intersectionnel

Le féminisme intersectionnel est issu du féminisme afro-américain (Crenshaw, 1989; Crenshaw, 1991; Corbeil et Marchand, 2006; Harper et collab., 2012; Baril, 2013a; Crenshaw, 2017; Corbeil et collab., 2018). L'intersectionnalité peut se définir comme suit :

[...] le concept d'intersectionnalité apparaît comme un outil d'analyse pertinent, d'une part, pour comprendre et répondre aux multiples façons dont les rapports de sexe entrent en interrelation avec d'autres aspects de l'identité sociale et, d'autre part, pour voir comment ces intersections mettent en place des expériences particulières d'oppression et de privilège. Précisons également que l'intersectionnalité désigne non pas un point d'ancrage fixe où les oppressions vécues s'accumulent et s'enchaînent, mais plutôt une position sociale en mouvance où les effets interactifs des systèmes discriminants modèlent la personnalité d'un individu unique et complexe [...] (Corbeil et collab., 2006, p. 46).

Le concept d'intersectionnalité met en lumière comment les privilèges et les oppressions ne s'additionnent pas, mais sont en interaction les unes avec les autres. Le genre est donc en interaction avec différents autres facteurs d'oppression fondée sur le genre, la race, la classe

sociale, l'orientation sexuelle, la situation de handicap, etc., (Baril, 2016c, p. 56). Crenshaw, dans une vidéo disponible sur YouTube, vulgarise l'intersectionnalité comme suit :

Intersectionality is just a metaphor for understanding the ways that multiple forms of inequality or disadvantage sometimes compound themselves and they create obstacles that often are not understood within conventional ways of thinking about anti-racism, feminism [...] (Crenshaw, 2017 [0 :03 à 0 :35])

Cette auteure stipule que l'intersectionnalité permet de comprendre comment différentes conditions sociales érigent des barrières qui ne sont pas forcément prises en considération par les mouvements féministes et antiracistes. En 1991, Crenshaw analyse de manière intersectionnelle les violences faites aux femmes racisées. Premièrement, elle traite de la politique identitaire, celle prônée par de nombreux groupes activistes, comme les groupes militant contre le racisme, l'homophobie, le sexisme, etc. Elle critique le fait que certains groupes militants ne prennent pas en considération que de multiples oppressions interagissent et façonnent l'expérience des individus (Crenshaw, 1991, p. 1242). Le féminisme radical, en dénonçant le système patriarcal comme principale source d'oppression des femmes, effacerait ainsi l'expérience des femmes noires en universalisant la réalité des femmes, car « [i]t is specifically political: The narratives of gender are based on the experience of white, middle-class women » (Crenshaw, 1991, p. 1298; voir aussi p. 1242-1244 et Crenshaw, 1989, p. 154-156). Deuxièmement, Crenshaw aborde l'intersectionnalité structurelle, c'est-à-dire la synergie des oppressions de groupes marginalisés (par la classe sociale, la race, le genre, l'orientation sexuelle, le statut migratoire, etc.) que ce soit dans les institutions politiques, sociales, policières, etc. (1991, p. 1244-1246). L'auteure aborde différentes barrières dont la langue, le statut migratoire (et la résidence permanente), la classe sociale (éducation, emploi, etc.), la culture (Crenshaw, p.1245- 1252). Dans son texte, elle dénonce les biais des féministes radicales qui ne prennent pas en considération l'expérience des



femmes les plus marginalisées dans leurs analyses des violences faites aux femmes. Dans le prochain paragraphe, je répondrai en partie à la question suivante : comment le féminisme intersectionnel est-il appliqué en maison d'hébergement pour femmes VVC?

Il serait possible de dire que l'intersectionnalité est déjà présente dans les pratiques communautaires et dans les services sociaux (Corbeil et collab., 2006; Lacharité et Pasquier, 2014; Corbeil et collab., 2018, p. 11), puisque les femmes vivant plusieurs oppressions sont plus à risque de vivre de la violence conjugale et se retrouvent davantage dans ces services. Les maisons d'hébergement pour femmes VVC ont d'ailleurs des statistiques révélatrices en matière de diversité sociale. Selon le Women's Shelters Canada (2017), les femmes autochtones seraient 2,7 fois plus à risque que les femmes allochtones; les femmes en situation de handicap, deux à trois fois plus à risque que les femmes sans handicap; et les femmes ne parlant ni anglais ni français représentaient l'un des groupes de femmes les plus vulnérables (Greg, 2019). Les femmes lesbiennes et bisexuelles sont aussi trois à quatre fois plus à risque que les femmes hétérosexuelles et les personnes trans\* le seraient deux fois plus que les personnes cisgenres (Women's Shelters Canada, 2017). Corbeil et collab. (2018) ont réalisé une recherche auprès de 23 intervenantes et 7 directrices de maisons d'hébergement pour femmes VVC (p. 21-22), mais ce document ne mentionne aucune personne ou femme trans\*. Quelques répondantes mentionnaient que l'intersectionnalité est une nouvelle approche pour elles, mais croient qu'elle pourrait améliorer les pratiques en maisons d'hébergement « [...], car ça va au-delà de ce qu'on a toujours fait en maison d'hébergement [...] » (Intervenante #6; dans Corbeil et collab., 2018, p. 27). Il s'agit en quelque sorte d'une analyse pour certaines intervenantes :

Le féminisme représente la ligne directrice, mais il faut aussi reconnaître qu'il y a des intersections d'oppression et [à partir de là]

la nécessité d'intervenir en regard de l'oppression qui est là  
(Intervenante #19; dans Corbeil et collab., 2018, p. 28).

L'intersectionnalité fait référence aux expériences des femmes de « [...] divers groupes ethnico-raciaux, immigrantes ou racisées, aux appartenances religieuses diverses » (Corbeil et collab., 2018, p. 29). Les maisons travaillent avec des femmes aux prises avec de multiples enjeux (consommation, santé mentale, violence conjugale, violences dans les systèmes migratoires, violences économiques, etc.); certaines intervenantes mentionnaient donc qu'elles adoptaient des approches de non-jugement (Corbeil et collab., 2018, p. 32). Il ressort de cette étude que l'approche féministe intersectionnelle mentionne la nécessité de devoir faire de l'éducation au niveau des droits (p. 34) pour outiller les femmes à défendre leurs droits (p. 35), pour la défense de droits auprès des institutions (p. 37) et pour intervenir lorsqu'il y a des discours racistes, homophobes, etc., en maisons d'hébergement (p. 43). Certaines intervenantes ont également ajouté que l'intersectionnalité leur permettait de réfléchir sur leur positionnement social et sur la manière dont leurs privilèges et oppressions pouvaient influencer leurs interactions avec la clientèle (Corbeil et collab., 2018, p. 43 et p. 69). Certaines directrices ont aussi noté que les intervenantes sont en majorité blanches et qu'elles devaient redoubler d'efforts en termes de recrutement de personnel issus de la diversité (Corbeil et collab., 2018, p. 55). Somme toute, l'intersectionnalité est une approche globale qui permet d'apporter des réflexions sur les divers rapports de pouvoir qui existent au-delà du patriarcat et de repenser les structures afin d'être davantage inclusives d'une diversité parmi les femmes VVC.

### 3.3 Le caractère cyclique de la violence conjugale

L'analyse de la violence faite aux femmes utilise aussi la notion de « cycle de la violence » (Frenette et collab., 2018, p. 23; Fédération des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, 2019) afin d'expliquer la manière dont l'agresseur contrôle sa

victime. Ce cycle se déconstruit en quatre phases. D'abord, une montée de la tension annonce l'agression, ce qui a comme conséquence d'augmenter le stress chez la femme. Ensuite, une explosion (l'agression) survient : c'est le moment où le conjoint prend délibérément le contrôle sur sa victime. Cela a comme conséquence de créer une détresse chez la victime, de l'indigner ou de la rendre honteuse. L'agresseur justifie ensuite le geste qu'il a posé par différents moyens. Enfin, c'est la lune de miel, la phase que j'aime appeler « fleur » dans le cadre de mes interventions. La fleur peut parfois prendre un certain temps à faner et tout semble bien aller. Mais elle peut aussi se faner très rapidement lorsqu'une autre agression survient. Il peut également n'y avoir aucune lune de miel. En résumé, il se peut qu'il y ait une période d'accalmie au niveau des agressions; pendant ce temps, l'agresseur sera « gentil », mais elle est de durée variable et peut disparaître au fil du temps (Blais, 2012, p. 137-138; Fédération des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, 2019, s.p). Prud'Homme (2011, p. 182) aborde la manière dont une femme victime de violence conjugale « s'ajuste aux besoins du conjoint » lorsque le cycle se répète et que le climat de tension escalade rapidement et que sa tolérance face aux agressions augmente.

### 3.4 Les formes de violences

Je définirai cinq formes de violence qui sont prédominantes dans la littérature grise mobilisée dans le cadre de ce mémoire sur les VVC.

#### 3.4.1 La violence psychologique

En premier lieu, la violence psychologique peut être subtile et elle est souvent l'une des premières formes de violence à apparaître dans une relation intime (AOCVF, 2018, s.p ; Lafortune et collab., 2018, p. 15-16; FMHF, 2019 s.p). Les attitudes et comportements se veulent

répétitifs et peuvent prendre différentes formes, que ce soit en rabaissant sa partenaire, en l'insultant, en la manipulant ou en utilisant toutes autres stratégies afin d'instaurer un contrôle sur elle (AOCVF, 2018, p. 2-3 ; Lafortune et collab., 2018, p. 15-16; FMHF, 2019, s.p; RMHFVVC, 2019, s.p).

### 3.4.2 La violence verbale

En deuxième lieu, la violence verbale peut, elle aussi, prendre de nombreuses formes, par exemple en haussant ou en baissant le ton dans le but d'instaurer un climat de tension (AOCVF, 2018, p. 5; Lafortune et collab., 2018, p. 14; FMHF, 2019, s.p). Elle peut comprendre des « [...] [é]clats de voix, cris, insultes, injures, menaces, hurlements [...] » (AOCVF, 2018, p. 5). Il est important de préciser qu'elle peut également être signée, c'est-à-dire qu'une personne violente peut utiliser la langue des signes québécoise ou tout autre langue signée.

### 3.4.3 La violence sexuelle

En troisième lieu, la violence sexuelle est un problème sociétal qui se veut endémique, c'est-à-dire que toutes les femmes sont à risque d'en être victimes (AOCVF, 2008, p. 1; Charron en collab. avec Garneau et Ouimette, 2009, p. 13; RMHFVVC, 2015, p. 6 ; Lafortune et collab., 2018, p. 18-19). La violence sexuelle est une prise de contrôle par des actions de nature sexuelle avec ou sans contact, dans lequel le consentement des victimes est révoqué (AOCVF, 2008, p. 3; LGBTIQ Domestic Violence Interagency, 2014, p. 9; RMHFVVC, 2015, p. 6; FMHF, 2019, s.p.). La littérature grise utilisée<sup>13</sup> affirme de manière unanime qu'il s'agit d'une manifestation patriarcale des violences faites aux femmes (AOCVF, 2008, p. 3; Charron et collab., 2009, p. 13; FFQ, 2015, p. 8; RMHFVVC, 2015, p. 6; Lafortune et collab., 2018, p. 18-19). Les femmes

---

<sup>13</sup> Voir la section 1.3.3 « Les critères d'inclusion et d'exclusion de la recherche documentaire » pour plus d'information au sujet des sources utilisées.

seraient à risque de vivre des violences sexuelles dans leurs relations intimes et il y aurait un caractère cyclique et récurrent de cette violence (RMHFVVC, 2015, p. 6).

#### 3.4.4 La violence physique

En quatrième lieu, la violence physique est un geste ou un ensemble de gestes volontaires dont l'objectif est de contrôler en pinçant, en frappant, en poussant, en lançant des objets, etc. (AOCVF, 2018, p. 6; Lafortune et collab., 2018, p. 17-18; FMHF, 2019, s.p; RMHFVVC, 2019, s.p). L'agresseur peut aussi manifester de la violence « [...] physiquement aux enfants, aux animaux domestiques ou aux biens matériels ou menacer de le faire » (AOCVF, 2018, p. 6). Il s'agit d'avoir recours à une forme de violence qui est physique, avec ou sans contact direct avec le corps de la personne.

#### 3.4.5 La violence économique

En cinquième lieu, la violence économique consiste à réaffirmer le contrôle des agresseurs sur leurs victimes. Les agresseurs peuvent imposer leurs choix concernant l'éducation de la partenaire, en la forçant à travailler ou à quitter ses fonctions, en contrôlant ses dépenses ou même en choisissant volontairement de ne pas l'informer des dépenses encourues (AOCVF, 2018, p. 5; Lafortune et collab., 2018, p. 20; FMHF, 2019, s.p; RMHFVVC, 2019, s.p).

### 3.5 Conclusion

Les premières intervenantes en maison d'hébergement désiraient offrir un espace sécuritaire aux femmes, sans violence ni contrôle qui, dans l'analyse de premières féministes au Québec, consistait à affirmer que les hommes, en société, dominent les femmes (Côté, 2018, p. 71-72). Cependant, des rapports de pouvoir peuvent également avoir lieu entre une intervenante et les femmes sous sa charge, tel que mentionné par quelques intervenantes ayant participé à la

recherche de Corbeil et collab. (2018), en fonction d'autres rapports d'oppression comme le racisme, le classisme, l'hétérosexisme, le capacitisme, etc. Il est également primordial de ne pas oublier que les femmes VVC en situation linguistique minoritaire vivent une réalité bien particulière que les analyses du féminisme intersectionnelle peuvent mettre en lumière. Les analyses en termes d'identité linguistique montrent d'ailleurs par exemple que le manque d'accès à divers services en français fait en sorte qu'il est encore plus ardu pour les femmes en situation francophone minoritaire de se sortir d'un milieu violent. De fait, plusieurs services dits bilingues offrent des services très limités en français (Intervenante de l'Ontario, Lapierre, 2014, p. 35). Le fait de ne pas avoir de services adéquats en français a ainsi de profondes implications sur les femmes VVC et leur « [...] bien-être, leur santé et leur sécurité » et les délais dans l'offre de service ne fait qu'amplifier l'isolement des femmes et les mettre en danger (Lapierre, 2014, p. 39-41). L'analyse féministe radicale, bien que pionnière dans l'analyse de la violence conjugale, a pour effet d'exclure les femmes trans\*, car l'oppression basée sur le sexe constitue le focus de cette perspective, ce qui exclut les autres oppression comme le cisgenrisme (Heyes, 2003; Green, 2006; Koyama, 2006; Baril, 2015b). En contrepartie, le féminisme intersectionnelle peut permettre d'inclure les femmes trans\* dans leur analyse de la violence conjugale (Baril, 2015; Bettcher, 2017; Davies, 2018). Dans le prochain chapitre, une analyse des violences vécues par les femmes trans\* est proposée.

## Chapitre 4 : Analyse de la violence entre partenaires intimes vécue par les femmes trans\*

Ce chapitre a pour objectif d'explorer les données disponibles en ce qui concerne la violence faite aux femmes trans\* en contexte de relations intimes. Je commencerai en mentionnant quels termes je choisis d'utiliser, soit celui de la violence entre partenaires intimes (VPI) plutôt que celui de violence conjugale. J'aborderai l'ampleur de la VPI dans les communautés trans\*. Je terminerai en proposant une analyse des violences faites aux femmes trans\*, soit l'analyse identité-genrée. À noter qu'une limite de ce chapitre est qu'il aborde seulement l'interaction du

sexisme et du cisgenrisme (transphobie). De plus amples études étudiant l'interaction avec d'autres systèmes d'oppression pourrait être pertinentes.

#### 4.1 La violence entre partenaires intimes

La violence entre partenaires intimes (VPI), qui est une prise de contrôle d'une personne sur une autre, peut prendre différentes formes, dont la violence psychologique, la violence verbale, la violence sexuelle, la violence physique ou la violence économique, pour ne nommer que celles-ci (Ard et Makadon, 2011, p. 630; Forge, 2013, p. 2; Belwaski et Sojka, 2014, p. 345-346; Calton, Cattaneo et Gebhard, 2016, p. 568). Deux raisons ont motivé la décision d'utiliser l'expression VPI. La première est que la majorité de la littérature scientifique et grise utilisée traitant de la VPI vécue par les personnes trans\* dans ce mémoire utilise l'expression VPI en contexte 2SLGBTQI+ (Ard et Makadon, 2011, p. 630; voir aussi Brown, 2011; OACP, 2013; LGBTIQ Domestic Violence Interagency, 2014; Golightley, 2012; Barrett et collab., 2014; Campo et Tayton, 2015; Calton, Cattaneo et Gebhard, 2016, p. 568; Guadalupe-Diaz et Jasinski, 2016; James et Collab, 2016; Tillery et collab., 2018). À noter que les textes mentionnés ci-dessus ont été publiés en anglais. La seconde est que l'expression VPI se veut plus inclusive envers les différents types de relations. Contrairement à l'expression « violence conjugale » qui comprend uniquement les partenaires vivant sous le même toit, *intimate partner violence* en anglais ou la violence entre partenaires intimes en français (VPI) inclut également les relations de nature amoureuse, sexuelle et conjugale dans sa définition même si les personnes n'habitent pas ensemble (Sinha, 2013, p. 38; Belwaski et Sojka, 2014, p. 345-346; Calton, Cattaneo et Gebhard, 2016, p. 56). De plus, l'utilisation de cette expression permet, à mon sens, d'inclure les



relations en contexte polyamoureux<sup>14</sup>. Ce n'est pas tout le monde qui a des relations monogames, c'est-à-dire des relations intimes avec une seule personne (Goyer, 2016; Rothschild, 2018, p. 46). Il est important de noter que la majorité des études sont « mono-normatives », c'est-à-dire qui présume d'une norme monogame, et que peu de données sont disponibles sur les relations en contexte polyamoureux, encore moins en contexte de VPI (Goyer, 2016, p. 3). Cela semble particulièrement important à mentionner puisque environ 12% des personnes trans\* auraient des relations polyamoureuses ou ouvertes (Barrett et Sheridan, 2017, p. 143). Somme toute, je prioriserai l'expression « violence entre partenaires intimes » (VPI), cependant, lorsque j'aurai recours à des informations tirées de sources utilisant l'expression « violence conjugale », j'utiliserai alors cette terminologie. Je définirai maintenant cinq formes de VPI mentionnées plus haut.

#### 4.2 La violence à l'intersection du sexisme et du cisgenrisme

L'expérience de VPI des femmes trans\* se situe à l'intersection du sexisme et du cisgenrisme (transphobie). L'agresseur.e peut utiliser ces composantes identitaires dans l'objectif d'augmenter son contrôle (Greenberg, 2012, p. 202; Guadalupe-Diaz et Jasinski, 2016, p. 3). Peu d'études traitent de la VPI vécue spécifiquement par les personnes trans\*; les études qui traitent de la VPI dans la communauté 2SLGBTQI+ homogénéise ce vécu sans forcément différencier l'expérience de la diversité sexuelle de celle des personnes trans\* (Greenberg, 2012, p. 200; Guadalupe-Diaz et Jasinski, 2016, p. 3; Rogers, 2016, p. 68-69; Barrett et Sheridan, 2017, p. 144). Ainsi, « [a]s a result, such studies neglect to consider how the experience of IPV for

---

<sup>14</sup> « Polyamory is a form of relationship in which people have multiple romantic, sexual, and/or affective partners » (Sheff, 2005, p. 252).

transgender people may be distinct from the IPV experiences of cisgender gay, lesbian, and bisexual persons » (Barrett et Sheridan, 2017, p. 144). De plus, il y a trois raisons qui pourraient démotiver les chercheur.e.s et les personnes trans\* à faire de la recherche sur la VPI vécue par les personnes trans\* : 1) une crainte que le fait d'aborder la VPI pourrait avoir comme effet de moins dénoncer les crimes haineux, 2) le militantisme trans\* milite en ce moment pour la sécurité des personnes trans\* en société, la reconnaissance sociale et les droits politiques; la VPI n'est donc pas une priorité; 3) une peur de collaborer davantage à la médicalisation des personnes trans\* qui vivent de la VPI (Barrett et Sheridan, 2017, p. 145). Cependant, le cisgenrisme (transphobie) façonne l'expérience des membres de la communauté trans\* victimes de VPI (Cook-Daniels et Munson, 2010; Forge, 2011; Greenberg, 2012; Golightley, 2012 ; LGBTIQ Domestic Violence Interagency, 2014; Barrett et collab., 2014; Guadalupe-Diaz et Jasinski, 2016; Barrett et Sheridan, 2017, p. 146; Barnes et Donovan, 2018). Enfin, encore moins de données sont disponibles en ce qui concerne les femmes trans\* (Greenberg, 2012).

Dans le peu de littérature disponible, deux contextes de VPI ont été documentés chez les personnes trans\*, soit : 1) la personne s'identifie déjà comme étant trans\* avant ou au début de la relation ou 2) la personne trans\* débute sa transition physique et sociale pendant la relation (Barrett et Sheridan, 2017, p. 147). En effectuant une transition, il est fort probable que la personne vive des violences cisgenristes qui la mettent d'autant plus à risque de vivre de la VPI (Barrett et Sheridan, 2017, p. 147). Selon Courvant et Cook-Daniels (2000), 31% des personnes trans\* se disent survivantes de VPI (p. 2). Certaines études estiment que 35% des personnes trans\* ont vécu de la VPI et que les personnes trans\* seraient 25% plus à risques que les femmes cisgenres (Gorton et Grabb, 2014, p. 225). Le *Transgender Survey 2015* réalisé aux États-Unis a recensé que 54% des personnes trans\* auraient vécu de la VPI au cours de leur vie (James et

collab., 2016, p. 15). Voici également quelques statistiques américaines qui démontrent la forte proportion des personnes trans\* qui vivent à l'intersection de plus d'un système d'oppression et qui sont victimes de VPI. On rapporte que les taux de VPI sont très élevés chez : les personnes trans\* vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance (72%); les personnes trans\* œuvrant dans le milieu du travail du sexe (77%); les personnes trans\* en situation de handicap (61%); les personnes trans\* sans statut de résidence (68%); les personnes trans\* autochtones (68%); les personnes trans\* métis (62%); et les personnes trans\* du Moyen-Orient (62%) (James et collab., 2016, p. 207). Une étude Canadienne rapporte que 27% des jeunes trans\* ont vécu de la violence physique et/ou sexuelle lors d'une relation intime (Barrett et Sheridan, 2017, p. 147). Dans une étude états-unienne réalisée auprès de 67 femmes trans\*, 50% d'entre elles déclaraient avoir vécue de la VPI (Risser et collab., 2005). Il est à noter que la violence physique est aussi un problème endémique en contexte de VPI. Dans une étude réalisée dans les années 1990, 16% des femmes trans\* rapportèrent avoir vécu de la violence physique (Brown, 2011, p. 154). Dans le *Transgender survey 2015* réalisé aux États-Unis, 24% des personnes trans\* ayant rempli ce questionnaire auraient subi de la violence physique sévère (James et collab, 2016, p. 15). En contexte canadien, 42% des femmes trans\* ayant vécu de la VPI ont subi de la violence physique (Women's shelters Canada, 2017, p. 2). Ces statistiques démontrent l'ampleur de la problématique. Mais comment se manifeste la VPI chez les personnes trans\*? Quelles sont les caractéristiques spécifiques des victimes féminines trans\*?

#### 4.3 L'analyse de la violence identité-genrée de la VPI

Dans le contexte de VPI, les femmes trans\* sont à risque de vivre de la violence, car elles sont trans\* et elles sont femmes. Je propose une nouvelle terminologie française dans l'objectif d'étendre la compréhension de la violence faite aux femmes afin d'inclure la réalité des femmes

trans\*. À la suite d'une recension des écrits et des informations sur la VPI vécue par les femmes trans\* (données qui seront présentées plus bas), j'ai nommé cette analyse une « analyse identité-genrée de la violence entre partenaires intimes ». Un concept central de cette analyse est celui de l'identité de genre<sup>15</sup>, c'est-à-dire comment une personne se sent et conceptualise son genre. La personne violente peut utiliser le cisgenrisme et la cisnormativité afin d'accroître son contrôle. Greenberg (2012) note que la personne violente peut utiliser son privilège cisgenre, comme le fait d'être un homme cisgenre en contexte hétérosexiste et cisgenriste et d'user de ses privilèges masculins, afin d'être violente (p. 522). Cette analyse prend en considération que les femmes trans\* subissent du sexisme, mais qu'il y a aussi une régulation sociétale cisgenriste (Greenberg, 2012). Je présenterai différentes stratégies utilisées par l'agresseur.e pour accroître son contrôle.

#### 4.3.1 Le cisgenrisme des institutions et la violence de l'agresseur.e

The inadequacy of services available for abused trans people due to societal transphobia also helps the abusers maintain coercive control over their partners. Besides having access to few services, abused trans people may be unwilling to call on transphobic police for help because they fear that the police will not believe them or will abuse them too. Also, trans people may be barred from battered women's shelters because of shelter policies (Greenberg, 2012, p. 203).

Le cisgenrisme qui est présent dans la police et au sein des services en violence conjugale collabore au maintien du pouvoir de l'agresseur.e sur sa victime (Greenberg, 2012, p. 203). Les femmes trans\* sont victimes du cisgenrisme omniprésent au sein des institutions, ce qui rend la personne d'autant plus vulnérable de vivre de la VPI (Barrett et Sheridan, 2017, p. 150). Lorsque l'agresseur.e a un privilège cisgenre, il ou elle est donc avantagé.e par rapport à une personne trans\* (Greenberg, 2012, p. 222). J'ai recensé deux types de stratégies auxquels la personne

---

<sup>15</sup> L'identité de genre d'une personne concerne « [...] whether they identify as a girl/woman, boy/man, or somewhere outside of those identities » (Serano, 2013, p. 9).

violente peut avoir recours. À noter qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive. 1) L'agresseur.e profite des violences cisgenristes au sein des institutions et des organismes communautaires à son avantage en manipulant la femme et en lui affirmant qu'elle n'aura nulle part où aller pour être en sécurité ou même être crue (Forge, 2011, s.p; Greenberg, 2012, p. 216; Fileborn, 2012, p. 7; Golightley, 2012, s.p). De plus, l'agresseur.e peut avoir recours à une forme de violence psychologique, soit en la manipulant pour lui faire croire que c'est plutôt en restant dans une relation violente qu'elle sera protégée des violences des services (Bornstein et collab., 2006, p. 162; Brown, 2011, p. 156). La personne violente accroît son contrôle en utilisant les vulnérabilités et les discriminations cisgenristes que vivent les femmes trans\* à l'extérieur de leurs relations intimes afin de les isoler davantage. En utilisant les traumatismes d'une femme trans\* avec le corps policier, l'agresseur.e peut manipuler la femme en lui faisant croire que personne ne va la croire et qu'elle vivra de la violence de la part des policier.e.s (Brown, 2011, p. 156). Il est aussi important de considérer que les femmes trans\* peuvent avoir l'impression d'être sans ressources, ce qui donne un avantage à l'agresseur.e lorsqu'elles vivent de la violence, comme en témoigne cette femme :

I couldn't phone the police. What am I going to say? "Oh my boyfriend her and he just found out I had a penis and almost killed me"?! They would have just humiliated me, you know. It would have been a big joke (Femme trans dans Namaste, 2000, p.172).

Cette femme, par exemple, vit à la fois de la violence physique d'un partenaire, mais aussi les violences structurelles présentes dans nos institutions et un manque d'éducation de la part des forces de l'ordre en matière de crimes commis à l'égard des femmes trans\*. 2) Une autre forme de violence psychologique possible pour les femmes trans\* est de les menacer d'appeler la police. En effet un.e partenaire peut user des préjugés des policier.e.s à son avantage. Selon James et collab. (2016), 11% des personnes trans\* ont été victimes de ce type de coercition (p.

208). Le fait par exemple que plusieurs femmes trans\* soient des travailleuses du sexe les place dans des situations où elles cherchent à éviter tout rapport avec la police afin d'éviter des formes de criminalisation et victimisation.

#### 4.3.2 L'isolement social de la famille, de la communauté 2SLGBTQI+ et du travail

Le rejet et la discrimination de la part des proches sont des expériences communes que vivent les membres des communautés trans\* (Greenberg, 2012; James et collab., 2016; Guadalupe-Diaz et Jasinki, 2017). Dans une étude réalisée aux États-Unis, 15% des personnes trans\* ont été contraintes à rester à la maison par un.e partenaire (James et Collab, 2016, p. 207). Selon l'enquête menée par James et collab., 23% des personnes trans\* vivant de la VPI ont été isolé.e.s de leur famille et de leurs ami.e.s et 9% ont vu leur proches être menacé.e.s (2016, p. 207). Ce contrôle pouvait aller jusqu'à se faire suivre par l'agresseur.e (16% selon James et collab., 2016, p. 207). Les femmes trans\* sont plus à risques de vivre de la VPI, et encore une fois, l'agresseur.e peut utiliser le cisgenrisme à son avantage. L'agresseur.e peut accroître son contrôle en menaçant de divulguer ou en divulguant la transitivité<sup>16</sup> d'une personne, qu'elle ait transitionné ou non, à sa famille, ses ami.e.s et son milieu de travail (Brown, 2011, p. 156; Forge, 2011, s.p; Greenberg, 2012, p. 202, p. 214-215 et p. 219; Fileborn, 2012, p. 9; Golightley, 2012, s.p; LGBTIQ Domestic Violence Interagency, 2014, p. 6-7; Rogers, 2016, p. 69; Barrett et Sheridan, 2017, p. 149; Barnes et Donovan, 2018, p. 13). La personne violente peut aussi menacer de dévoiler le statut séropositif de la personne (s'il y a lieu) ou les enjeux en santé

---

<sup>16</sup> Comme l'explique Baril (2018, p. 22) : « Le néologisme "transivité" en français équivaut à "*transness*" en anglais. Composé du terme "trans" et du suffixe "ivité" désignant un état, la transitivité réfère à l'état d'être trans. Ce néologisme a circulé dans des blogues pour la première fois en 2013 (Koala, 2013), sans être défini, puis dans les travaux universitaires d'Alexandre Baril en 2014-2015 (Baril, 2017b). Le terme a ensuite été repris par des activistes et artistes (Labelle, 2015) ».

mentale vécus par plusieurs femmes trans\* (LGBTIQ Domestic Violence Interagency, 2014, p. 6-7). L'agresseur.e peut contraindre la personne trans\* déjà isolée socialement à ne pas quitter la maison par diverses tactiques. De nombreux membres de la communauté trans\* ont vécu un rejet de la part de leur famille de naissance. La communauté 2SLGBTQI+ permet aux personnes trans\* d'avoir un réseau de soutien : Les femmes trans\* peuvent se faire menacer de se faire exclure d'événements 2SLGBTQI+ et de se faire accoler une mauvaise réputation au sein de la communauté en quittant une relation intime. Elles peuvent aussi être mises à part de la communauté par la personne violente durant, sinon après, la relation (Forge, 2011, s.p; Greenberg, 2012, p. 219; Golightley, 2012, s.p; LGBTIQ Domestic Violence Interagency, 2014, p. 7-12; Barrett et Sheridan, 2017, p. 148-149).

#### 4.3.3 L'expression de genre, entre violence psychologique et économique

Je réitère que l'expression de genre est la manière dont une personne se présente, que ce soit dans son habillement, sa coiffure, son maquillage, etc., (La vie en queer, 2018 a). L'agresseur.e peut accroître son pouvoir en contrôlant l'expression de genre et les transitions physiques de la femme (Autumn, Eeden-Moorefieldb et Khaw, 2019, p. 525), en la contraignant à prendre ou ne pas prendre d'hormones, par exemple (Forge, 2011, s.p; Golightley, 2012, s.p; LGBTIQ Domestic Violence Interagency, 2014, p. 6; Barnes et Donovan, 2018, p. 13). À mon sens, cela constitue à la fois une forme de violence psychologique, mais aussi physique. De la violence économique peut également être présente : lorsque la personne violente empêche, à travers des formes de contrôle économique, la femme d'acheter des objets qui réaffirme son identité de genre ou en refusant d'obtenir des hormones ou une chirurgie de confirmation de genre (Barrett et Sheridan, 2017, p. 148). Selon James et collab. (2016), 9% des personnes trans\* ont vu leur budget être contrôlé par un.e partenaire violent.e (p. 208). Diverses tactiques peuvent

être déployées : 1) l'agresseur.e peut avoir recours aux insultes cisnormatives afin d'accroître son contrôle sur la femme et diminuer son estime de soi, par exemple en utilisant les mauvais pronoms (Forge, 2011, s.p; Golightley, 2012, s.p; Guadalupe-Diaz et Jasinski, 2016, p. 3; Barrett et Sheridan, 2017, p. 149; Barnes et Donovan, 2018, p. 13), en disant qu'elle n'est pas une *vraie* femme (Forge, 2011, s.p; Guadalupe-Diaz et Jasinski, 2016, p. 3; Barrett et Sheridan, 2017, p. 148-149) ou qu'elle n'est pas *assez* trans\* (Guadalupe-Diaz et Jasinski, 2016, p. 3) ou en l'affublant d'insultes transmisogynes (Forge, 2011, s.p; Greenberg, 2012, p. 214; Golightley, 2012, s.p; Barrett et Sheridan, 2017, p. 148-149). 2) La personne violente peut aussi dire qu'elle est chanceuse d'être aimé « même » si elle est trans\* (Forge, 2011, s.p; Guadalupe-Diaz et Jasinski, 2016, p. 3; Barrett et Sheridan, 2017, p. 148-149). Selon James et collab., 25% des femmes trans\* ont rapporté avoir été traitées de *fausses* femmes dans leur relations intimes (2016, p. 207). 3) La personne peut aussi rabaisser ou dévaloriser l'apparence physique de la personne trans\* de façon cisnormative, (Forge, 2011, s.p; Greenberg, 2012, p. 218; Golightley, 2012, s.p; Barrett et Sheridan, 2017, p. 148-149).

#### 4.4.4 La transmisogynie et la violence sexuelle

Selon une étude réalisée dans les années 1990, environ 50% des personnes trans\* vivaient de la violence à caractère sexuel de la part d'un.e partenaire (Bornstein et collab., 2006, p. 162). James et collaborateurs notaient, en 2015, que beaucoup de personnes trans\* étaient des survivant.e.s d'agression sexuelle (47%) commises, dans 34% des cas, par un.e partenaire (James et collab., 2016, p. 205). Une études états-unienne rapporte que 47% des personnes trans\* ont rapporté avoir vécu des agressions sexuelles dans leur vie (James et collab, 2016, p. 15). Lorsqu'une femme est trans\*, la violence à caractère sexuel peut avoir quelques particularités :



1) l'agresseur.e peut accroître son contrôle en contraignant la femme à jouer un rôle genré dans la relation sexuelle en disant « qu'une vraie femme fait ça » (Forge, 2011, s.p; LGBTIQ Domestic Violence Interagency, 2014, p. 6; Barrett et Sheridan, 2017, p. 148-149). 2) La personne violente peut aussi toucher des parties du corps de la femme avec lesquelles elle n'est pas à l'aise dans le but de la rabaisser (Forge, 2011, s.p; Greenberg, 2012, p. 217 Golightley, 2012, s.p; Barrett et Sheridan, 2017, p. 148-149). 3) La transmisogynie collabore aussi à l'objectification des femmes trans\* qui se voient souvent réduites à leurs organes génitaux et à leurs pratiques sexuelles (Serano, 2007, p. 270-271). Les femmes trans\* peuvent être fétichisées, surtout par les hommes cisgenres, c'est-à-dire réduites à leur transitude et hypersexualisées (Barrett et Sheridan, 2017, p. 150). Ces idées, propos et gestes perpétuent l'idée que les femmes trans\* ne sont valorisées que pour leur sexe, mais aussi qu'on ne les considère pas comme de *vraies* femmes<sup>17</sup> (Serano, 2013, p. 14-16; voir aussi Namaste, 2000, p. 180; Darke and Cope, 2002, p. 34; Watson, 2016, p. 249). Ceci aurait avantage à être considéré lors d'interventions auprès de femmes trans\* survivantes d'agressions sexuelles.

#### 4.4 Conclusion

Ce chapitre a abordé la VPI et les différentes formes de violence vécues par les femmes trans\*. L'agresseur.e utilise des composantes identitaires, soit celle d'être femme et d'être trans\*, qui sont marginalisées dans notre société (Munson and Cook-Daniels, 2010). Les femmes trans\* sont victimes de sexisme, mais aussi victimes de cisgenrisme. L'analyse de l'intersection de ces deux oppressions en fonction d'une perspective trans/féministe est pertinente car elle permet de comprendre les réponses des systèmes institutionnels (gouvernemental, policier, etc.) et

---

<sup>17</sup> Voir la section « 5.2.1 Préjugé fondé sur la biologie » pour plus d'information à ce sujet.

communautaires (services destinés aux femmes, refuges, etc.) à la lumière des interactions entre les divers systèmes d'oppression (sexisme, cisgenrisme, racisme, etc.) (Barrett et collab., 2015, p. 6). Dans le chapitre 5, j'aborderai les barrières qui se dressent devant les femmes trans\*, avant, pendant et après l'admission en maisons d'hébergement ainsi que les arguments qui justifient l'exclusion des femmes trans\* de ces milieux selon certaines féministes.

## Chapitre 5 : Les préjugés des (pro)fémnistes à l'égard des femmes trans\* en intervention

Alors on se dit qu'une femme trans, qui est née homme, peut se défendre face aux hommes et qu'elle n'a pas besoin d'aide. Mais combien de claques sur la gueule, combien de lèvres fendues, combien d'yeux au beurre noir il faudra compter avant que cette personne atteigne le statut de femme ? (Gabrielle Bouchard dans Girard, 2017, s.p.).

Les femmes trans\* font encore face à des refus d'admission sur la base d'arguments cisnormatifs, mais pendant ce temps, comme expliqué par Gabrielle Bouchard, elles continuent

de vivre de la violence. J'ai nommé ce chapitre « Les préjugés des (pro)féministes à l'égard des femmes trans\* en intervention », car de nombreuses discriminations continuent de sévir, entre autres à cause des représentations sociales erronées et des préjugés à propos des femmes trans\* dans les milieux féministes. Dans la section « 5.1 Les expériences de discrimination vécues par les femmes trans\* », j'aborderai brièvement les expériences de discrimination vécues par les femmes trans\* dans les maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale (VVC) et les refuges d'orientation féministe. Ceci est fait dans l'objectif de pallier un manque de littérature sur le sujet. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais cette section permet de brosser un portrait global des enjeux rencontrés par les femmes trans\*. Cette section est divisée en trois sous-sections qui abordent les formes de discrimination, soit les discriminations : 1) avant le processus d'admission, 2) durant le processus d'admission et 3) après le processus de l'admission. Dans la section « 5.2 Les arguments justifiant la discrimination », je discuterai de la catégorisation offerte par Baril (2014) des arguments justifiant l'exclusion des femmes trans\* des milieux de femmes et féministes. Cette section est subdivisée en quatre; la première sous-section, « 5.2.1 Préjugés fondés sur la biologie », présente des exemples de propos discriminatoires; la deuxième sous-section, « 5.2.2 Préjugés fondés sur la socialisation », aborde brièvement l'essai de Janice Raymond (1979) sur l'importance d'avoir reçu une socialisation de femme pour faire partie du groupe des femmes; la troisième sous-section, « 5.2.3 Préjugés fondés sur les privilèges masculins », aborde la notion de privilèges masculins; et la quatrième sous-section, « 5.2.4 Les risques liés à la sécurité des femmes cisgenres » discute de la question de la sécurité des femmes cisgenres, car, dans ce type de discours, la notion de sécurité est centrée autour d'elles. De plus, il est important de noter que ce processus de catégorisation des préjugés a pour objectif de déconstruire les arguments afin d'y répondre en profondeur. Cette section peut confronter

certaines perceptions, certaines valeurs et certains discours que diverses personnes tiennent en intervention à propos des femmes trans\*. L'objectif est d'engager les milieux féministes dans une réflexion collective afin d'offrir un service juste et équitable pour toutes les femmes, incluant les femmes trans\*.

## 5.1 Les expériences de discriminations vécues par les femmes trans\*

Je brosserai ci-dessous une liste (non exhaustive) des expériences discriminatoires que vivent les femmes trans\*, et ce, au sein des refuges et des maisons d'hébergement pour femmes VVC au Canada. La littérature a démontré qu'il y a un grand nombre de pratiques discriminatoires à l'égard des femmes trans\* dans ces deux types de ressources d'hébergement communautaire (Namaste, 2000; Darke et Cope, 2002; Koyama, 2006; Baril, 2014; Pyne, 2015; Rishita, 2018). J'entends par « refuge » un hébergement de première ligne pour les personnes en situation d'itinérance, pour les jeunes, pour les femmes en difficulté ou autres. De surcroît, j'entends par « maison d'hébergement pour femmes VVC » un hébergement réservé aux femmes qui ont vécu de la violence conjugale (Women's shelters Canada, 2017, s.p; Lafortune et collab., 2018, p .7).

### 5.1.1 Les formes de discriminations préalables au processus d'admission : l'auto-exclusion

I couldn't phone the police. What am I going to say? "Oh, I had my boyfriend here and he just found out I had a penis and almost killed me?!" They would have just humiliated me, you know. It would have been a big joke. (Femme trans\* dans Namaste, 2000, p. 172).

Ce témoignage d'une femme trans\* qui mentionne qu'appeler la police n'était pas une option pour elle démontre bien comment les violences des systèmes cisgenriste et hétérosexiste

ont de nombreux impacts sur les femmes trans\* VVC. J'analyserai le processus d'auto-exclusion se traduisant par le fait que les femmes trans\* ne contactent pas les maisons d'hébergement pour femmes VVC lorsque le besoin s'en fait sentir. L'expérience de vivre à l'intersection du sexisme et du cisgenrisme façonne la réalité des femmes trans\* (Scott-Dixon, 2009, p. 37; Serano, 2013, p. 46; Bettcher, 2017, p. 2). En effet, l'intersection de ces deux oppressions façonnera autant leur vécu lorsqu'elles sont victimes de violence entre partenaires intimes, comme nous l'avons précisé dans la section « 4.3 L'analyse de la violence identité-genrée sexe-genrée-identitaire de la VPI ». Peu d'études spécifiques existent sur les réalités des femmes trans\* VVC, cependant il est possible de lire de la documentation sur les personnes LGBT<sup>18</sup> VVC. Le terme « transphobie intériorisée » a été retrouvé dans de nombreux textes portant sur la VPI que vivent les personnes trans\* (Darke et Cope, 2002; Barrett et collab., 2014; Campo et Tayton, 2015; Calton et Cattaneo et Gebhard, 2016, p. 587; Fournier, 2017). Je réitère que j'utiliserai les termes « cisnormatif » et « cisgenrisme », sauf lorsqu'il s'agit de propos d'auteur.e.s utilisant le concept de « transphobie intériorisée ». Les personnes trans\* font face à de nombreuses discriminations et entendent certains messages péjoratifs à l'égard de la population trans\*. Ces messages peuvent être intégrés et nuire à la perception de soi de la personne trans\* (Hendricks et Testa, 2012, p. 461; Rood et al., 2017, p. 412). Les lignes précédentes m'amènent à discuter d'un obstacle additionnel que les femmes trans\* peuvent rencontrer, et ce, même avant d'avoir appelé ou s'être présentée en maison d'hébergement pour femmes VVC. En raison des messages cisnormatifs de notre société, une femme trans\* peut vivre de la transphobie intériorisée qui peut amener à un processus d'auto-exclusion (Darke and Cope, 2002, p. 79, Barrett et collab., 2014, p. 4).

---

<sup>18</sup> Lesbienne, gai.e, bisexuel.e et trans\*.

Par exemple, la femme trans\* peut craindre d'avoir des réactions transphobes ou de véhiculer un stigmat à l'égard de la communauté si elle discute de la violence qu'elle subit de son.sa partenaire intime (Barrett et collab., 2014, p. 4; Campo et Tayton, 2015, s.p). Comme vu dans le « Chapitre 4 : Analyse de la violence entre partenaires intimes vécue par les femmes trans\* », la transphobie intériorisée est aussi une tactique qui peut être utilisée pour contrôler la victime (Barrett et collab., 2014, p. 11; Campo et Tayton, 2015, s.p.; Fournier, 2017, p. 10). D'ailleurs, ce ne sont pas toutes les femmes trans\* qui sont ouvertement de genre féminin dans leur entourage, dans leur milieu de travail ou dans les autres sphères de leur vie et la peur de divulguer leur identité peut aussi être un frein à leur besoin d'entrer en contact avec un refuge ou une maison d'hébergement pour femmes VVC (Brown, 2011, p. 156; Barrett et collab., 2014, p. 4; Campo et Tayton, 2015, s.p; Calton, Cattaneo et Gebhard., 2016, p. 587). Il se peut donc fort bien qu'une femme trans\* puisse ne pas se reconnaître dans le discours dominant ou ne pas se sentir incluse dans le discours cisnormatif de la violence entre partenaires intimes et donc ne pas entrer en contact avec la ressource. Enfin, la perception du service et de leur degré d'inclusion avec les populations trans\* peut aussi être un facteur au regard de l'auto-exclusion (Barrett et collab., 2014, p. 17; Campo et Tayton, 2015, s.p). À noter que les expériences des femmes trans\* au sein des maisons d'hébergement pour femmes VVC sont multiples. Dans la prochaine section, j'aborderai les formes de discrimination qui ont lieu durant l'admission.

#### 5.1.2 Les formes de discrimination durant l'admission

Peu de données à grande échelle sont disponibles en ce qui concerne les refus d'admission des personnes trans\* dans les refuges (Calton, Cattaneo et Gebhard, 2016, p. 592). En 2017-2018, Women's shelters Canada (2018, p. 7) a recensé que 46% des refuges et maisons d'hébergement pour femmes VVC ont offert des services aux personnes trans\*, aux personnes de

genre fluide et aux personnes intersexuées selon les données recueillies par ces organismes. Dans son livre *Invisible lives: The erasure of transsexual and transgendered people*, Viviane Namaste (2000) présente une recherche qu'elle a menée auprès d'intervenant.e.s travaillant auprès de femmes en situation d'itinérance. Dans celle-ci, elle relate que des formes de discrimination surviennent lors des processus d'admission dans les refuges :

I was informed that a MTF transsexual would be accepted "if the person doesn't come across as too terribly masculine". Staff people claimed that the physical appearance of transsexual women is subjected when they attempt to access social services. Other people decide if a transsexual woman is "feminine" enough, if she "really" is a woman. If her presence will be "disruptive", and if she has the right to the services offered to women. We might ask whether staff members judge all their clients on this basis, or just those who are known to be transsexual (Namaste, 2000, p. 180).

Dans cet extrait, d'une part, l'apparence physique des femmes trans\* semble être un facteur important pour les intervenant.e.s et, d'autre part, les femmes trans\* doivent être féminines pour ne pas « déranger » (Namaste, 2000, p. 180). Ensuite, l'auteure se demande si les intervenant.e.s jugent l'ensemble des femmes qu'elles rencontrent avec ces critères ou seulement celles qui sont connues comme trans\* (Namaste, 2000, p. 180). Lors du processus d'admission, trois situations possibles ont été documentées par Namaste (2000, p. 177). Les femmes trans\* se voient refuser l'admission parce qu'elles sont trans\* (Namaste, 2000, p. 177). Les femmes trans\* peuvent être admises à condition d'avoir eu l'opération de confirmation de genre (Namaste, 2000, p. 177). Elles peuvent être admises à condition d'avoir une attestation professionnelle qui confirme qu'elles sont dans une procédure de transition physique (Namaste, 2000, p. 177; voir aussi Sakamoto et collab., 2009, p. 11). Voici les propos d'une femme trans\* à qui on a refusé une admission :

The shelter staff asked her a set of intensive and grueling questions about her body including, “What is between your legs?” [...] After this humiliating treatment, they told her that she could not be housed there because they decided that she was really a man. After being denied shelter, this woman went back to her batterer because she had no family, no friends and nowhere else to go (GLBT Domestic Violence Coalition and Jane Doe, Inc., 2005; dans Calton, Cattaneo et Gebhard, 2016, p. 592).

Dans le cas de cette femme trans\*, elle se fait non seulement poser une question qui est fortement inappropriée, mais elle endure de la violence de la part des intervenant.e.s en se faisant dire qu’elle n’est pas une « vraie » femme. Il s’agit d’un refus discriminatoire sur la base de l’identité de genre (Barrett et collab., 2014, p. 16; Calton, Cattaneo et Gebhard, 2016, p. 591; Golightley, 2012, s.p). Dans les formes de discrimination durant l’admission, les femmes trans\* semblent être réduites à leur biologie. Dans la prochaine section, l’expérience des femmes trans\* après le processus d’admission sera abordée.

### 5.1.3 Les formes de discrimination après le processus d’admission

Une fois admises dans les refuges et les maisons d’hébergement, les femmes trans\* peuvent également vivre des formes de discrimination. Premièrement, il y a différentes attitudes discriminatoires qui demandent aux femmes trans\* de modifier leur apparence physique et leur expression de genre. Par exemple, une femme trans\* peut se voir demander de modifier son expression de genre afin de se conformer aux normes de féminité à l’égard de son habillement, de sa pilosité ou même de passer par le processus de changement hormonal (Namaste, 2000, p. 176; Sakamoto et collab., 2009, p. 11; Pyne, 2011, p. 132). Deuxièmement, une discrimination que je qualifierais d’architecturale peut aussi avoir lieu. Pyne (2011, p. 132) dans sa recherche a noté que certaines intervenant.e.s isolaient les femmes trans\* dans une chambre unique et qu’on leur demandait d’utiliser une salle de bain autre que celle utilisée par les femmes cisgenres.



Troisièmement, plusieurs autres types de discrimination sont possibles après le processus d'admission. En ce qui concerne les pièces d'identité demandées dans certains refuges et certaines maisons d'hébergement pour ouvrir les dossiers, les femmes trans\* n'ont pas toujours des papiers conformes à leur identité de genre (Namaste, 2000, p. 240-248; Darke et Cope, 2002, p. 32; Pyne, 2011, p. 132). La documentation utilisée en maison d'hébergement peut aussi être cisnormative et le langage utilisé lors des interventions n'est pas nécessairement inclusif à l'égard des femmes trans\* (Darke et Cope, 2002, p. 79; Golightley, 2012, s.p; Barrett et collab., 2014, p. 16). Quatrièmement, il se peut que le personnel n'intervienne pas ou qu'il le fasse de manière inadéquate lorsqu'une femme trans\* vit de la discrimination cisgenre de la part d'autres usager.e.s (Namaste, 2000, p. 182; Koyama, 2006, s.p.; voir concernant le féminisme intersectionnel en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale; Corbeil et collab., 2018). Ces discriminations sont fondées notamment sur un ensemble de préjugés véhiculés par les intervenantes dans les maisons d'hébergement pour femmes VVC (Baril, 2014, p. 39; voir aussi Namaste, 2000; Pyne, 2011; Serano, 2013; Pyne, 2015). La prochaine section exposera et déconstruira ces préjugés.

## 5.2 Les arguments justifiant les discriminations

Les arguments contre l'inclusion des femmes trans\* dans les milieux de femmes et féministes sont traités dans cette section. La typologie de ces arguments élaborée par Baril (2014) est celle utilisée. Les préjugés se fondant sur la « biologie », les préjugés se fondant sur la « socialisation masculine », les préjugés se fondant sur les « privilèges masculins » des femmes trans\* et les préjugés qui se basent sur « les risques liés à la sécurité des femmes (cisgenres) » seront abordés (Baril, 2014). Je décrirai en quoi ces arguments sont problématique à l'aide de propos d'activistes trans\*. Pour répondre à ces arguments, j'aurai recours à l'expression « chères (pro)feministes » suivi des contre-arguments qui permettent de

déconstruire ces arguments discriminants. Avant toute chose, il est important de souligner qu'il se peut qu'une personne (pro)fémiste mobilise plus d'un type d'arguments, mais qu'elle ne « désapprouve » pas forcément les transidentités (Baril, 2015b, p. 132).

#### 5.2.1 Les préjugés fondés sur la biologie

Les personnes trans\* sont souvent réduites à leur biologie (sexe assigné à la naissance) afin de justifier les discriminations exercées à leur égard. Ces visions binaires et biologisantes (sexe femelle-femme-féminité, sexe mâle-homme-masculinité) cisnormatives sont autant présentes dans les structures sociétales, les institutions et les interactions au quotidien (Baril, 2009, p. 284-285). Les milieux féministes n'y font pas exception. Ci-dessous se trouvent des exemples de propos d'intervenantes féministes recueillis par des chercheur.e.s en maison pour femmes VVC à propos de la possible inclusion des femmes trans\*. Un de ces propos est issu d'une recherche faite par Jake Pyne (2015) dans le milieu anglophone et les autres sont tirées du mémoire de Vivianne Uwimana (2010) dans le cadre d'une recherche de maîtrise en service social dans le milieu francophone.

This space is for women, that guy has a dick so he ain't no woman.  
(personne inconnue, dans Pyne, 2015, p. 129)

Tant qu'ils n'ont pas encore enlevé leur pénis, ils sont toujours des hommes [...]. Moi je proposerais qu'on accepte les femmes trans qui [l']ont fait [...], [une femme trans\*] qui est reconnue comme trans légalement et qui ont fait les opérations [...]. (intervenante en maison d'hébergement en Ontario, dans Uwimana, 2010, p. 59)

Moi personnellement je suis pour une fois que l'opération est complètement faite et que la personne a bien cheminé et qu'elle est vraiment devenue une femme. De toutes les façons la [nom de la maison] s'est positionnée avec ou sans opération dès que la personne se sent femme. Et j'ai de la misère avec ça (intervenante en maison d'hébergement en Ontario, dans Uwimana, 2010, p. 60)

[...] [J]'ai vu que même s'ils changent de sexe, même s'ils prennent des hormones, elles restent avec une stature d'homme. Les seins viennent, mais quand tu les regardes, ils ont des muscles [...].

(intervenant en maison d'hébergement en Ontario, dans  
Uwimana, 2010, p. 64)

Dans ces propos, l'accent est mis sur les organes génitaux des femmes trans\* ou sur d'autres caractéristiques biologiques, comme les caractéristiques sexuelles secondaires tels les seins. Être admise à condition d'avoir eu une chirurgie de confirmation de genre semble donc être un critère important pour plusieurs intervenantes féministes. Il est aussi question de ladite force physique des femmes trans\*. La question du changement légal de l'identité civile est aussi évoquée par une intervenante. Dans ce type d'argument, les femmes trans\* se voient réduites à leur biologie que ce soit en ce qui a trait à leurs organes sexuels, leurs hormones, leurs caractéristiques sexuelles secondaires, etc. Le déterminisme biologique tel que décrit par Baril (2015b) peut nous être utile afin de comprendre ce type d'argument. Le déterminisme biologique signifie tout simplement que le sexe est toujours lié de façon binaire et causale (sexe femelle avec genre féminin et sexe mâle avec genre masculin) (Baril, 2015b, p. 124). Les personnes trans\* sont donc réduites à leur sexe assigné à la naissance (Baril, 2015b, p. 125). Plusieurs contre-arguments ont été développés afin de répondre aux préjugés se fondant sur la biologie, tels qu'une critique du lien erroné sexe-genre et une critique du « genrement » de Serano (2007). Ces contre-arguments seront notamment abordés dans la prochaine section.

### *Chères (pro)féministes, le sexe n'est pas la cause du genre*

Je déconstruirai la conception du déterminisme biologique du genre qui est utilisé dans ce type d'argument. Les préjugés fondés sur la biologie sont problématiques pour différentes raisons. Premièrement, le sexe comprend différentes composantes telles que les hormones, les chromosomes, les organes sexuels secondaires (pilosité, apparence du torse/seins, etc.), etc., et toutes ces composantes ne concordent pas nécessairement (Stryker, 2009, p. 7-8; Baril, 2015). D'ailleurs, il n'existe pas que deux sexes, les personnes intersexuées existent aussi. Il s'agit de

« [...] personnes qui ne cadrent pas dans les "figures développementales normatives" du féminin et du masculin [...] » (Bastien Charlebois, 2014, p. 237). La communauté des personnes intersexuées a un historique de violence perpétré par l'industrie médicale, mais aussi de la part des institutions et la société (Davis, 2015, p. 47).

Deuxièmement, le sexe et le genre ne sont pas la même chose et justifier une discrimination en se basant sur le lien sexe-genre est problématique et nie l'existence légitime des personnes trans\*. Le trans/féminisme déconstruit le lien sexe-genre binaire des sociétés occidentales et mise plutôt sur l'identité de genre de la personne, c'est-à-dire « ce qu'[elle] ressent comme authentique » (Espineira, 2017, p. 148 voir aussi sur ce sujet Koyama 2002). Le postulat de correspondance entre sexe-genre est une corrélation erronée : « Quite simply, genitals and gender are not the same, and it is inappropriate to formulate feminist social policy based on their equation » (Namaste, 2000, p. 178; voir aussi Serano, 2007 et Watson, 2016).

Troisièmement, une question se pose : qu'est-ce qu'un pénis ? Le *Michigan Music Festival*, un festival exclusivement réservé aux femmes (cisgenres) a refusé pendant plusieurs années l'accès aux femmes trans\* sur la base qu'elles n'avaient pas les mêmes organes génitaux que les femmes cisgenres. Mais qu'est-ce qu'un phallus ? La question se pose puisque les godemichés et les *strap-ons*<sup>19</sup> sont acceptés à ce festival. Est-ce qu'une femme qui porte un *strap-on* devient ainsi un homme ? Ce n'est pas forcément le cas, car c'est plutôt comment une personne se sent par rapport à son genre qui importe, soit son identité de genre (Serano, 2013, p. 30). Une auteur.e trans\* répond aussi à cette justification transphobe en disant : «[...] it's ridiculous to believe that once trans women are allowed inside the festival we would all go

---

<sup>19</sup> Le *strap-on* peut être utilisé comme jouet sexuel ou porté au quotidien et peut aussi être appelé « ceinture-gode ».

around flaunting our penises » (Serano, 2013, p. 30). Dans ce propos, Serano (2013) dénonce les préjugés qui sont véhiculés à l'égard des femmes trans\* en disant qu'il est absurde de penser que les femmes trans\* exposent leur pénis à ce festival. Dans le prochain contre-argument, j'aborderai le concept de « genrement » de Serano.

*Chères (pro)féministes, le « genrement » est opprimant*

Les arguments fondés sur la biologie se basent sur l'apparence d'une personne et sa voix; les individus se voient catégorisés hommes ou femmes, ce qui constitue le processus de « genrement » (Serano, 2013, p. 6). Le « genrement » se définit comme suit :

Most cissexuals remain oblivious to the subjective nature of gendering, primarily because they themselves have not regularly had the experience of being misgendered – i.e. mistakenly assigned a gender that does not match one's identified gender. Unfortunately, this lack of experience usually leads cissexuals to mistakenly believe that the process of gendering is a matter of pure observations, rather than the act of speculation it is (Serano, 2007, p. 164).

Une critique peut être émise concernant le « genrement » qui est fait par des personnes cisgenres et parfois même des membres de la communauté trans\*. Serano (2007) déplore les violences que font les personnes cisgenres en catégorisant une personne dans un genre. À noter que l'auteur.e précise aussi qu'une personne trans\* peut aussi « genrer » une personne. Présumer le genre des individus relève d'un biais cisgenre et a comme conséquence de rendre invisibles, de violenter et de nier les réalités des femmes trans\* ainsi que des autres membres de la communauté trans\*. Dans les deux prochains contre-arguments, j'aborderai la question de la chirurgie de confirmation de genre et ferai une critique de la transnormativité de ces discours.

*Chères (pro)féministes, ce n'est pas « il » ni un homme, c'est « elle » et c'est une femme !*

Utiliser le mauvais pronom et référer au mauvais genre est extrêmement violent et porte un nom : le « mégenrage ». « Mégenrer » consiste à référer à une personne avec le mauvais genre, ce qui exclut les personnes trans\* au point de vue politique, mais aussi de manière plus personnelle et a des conséquences sur leur bien-être mental (Ansara, 2010; Kaputsa, 2016; Bettcher, 2017, p. 3). Voici un exemple qui décrit comment les femmes trans\* sont parfois « mégenrées » par un.e intervenant.e travaillant avec les femmes VVC :

Tant qu'**ils** n'ont pas encore enlevé leur pénis, **ils** sont toujours des **hommes** [...]. (intervenante en maison d'hébergement en Ontario ; dans Uwimana, 2010, p. 59)

Dans ce propos, l'intervenante utilise des pronoms masculins et qualifie les femmes trans\* d'hommes. Les arguments fondés sur la biologie ne prennent pas en considération l'identité de genre de la personne ce qui amène souvent au « mégenrage ». Référer à une femme trans\* avec les mots comme « il », « monsieur », « gars », etc., parce que cette personne n'a pas effectué de chirurgie de confirmation de genre est une forme de violence que vivent les femmes trans\* au quotidien.

*Chères (pro)féministes, tenir de tels propos, c'est transnormatif*

Le concept de transnormativité permet de comprendre les doubles standards que peuvent vivre certaines personnes trans\* ne cadrant dans le modèle imposé par la médecine et qui se sentent dévalorisées dans leurs expériences (Johnson, 2016, p. 467; voir aussi Green, 2006, p. 235; Pyne, 2015, p. 139). La transnormativité est présente au niveau juridique, dans les représentations sociales, les institutions, etc., et elle met l'accent sur la transition physique des personnes trans\* (Johnson, 2016, p. 465). Dans l'argument fondé sur la biologie, la transnormativité est centrale. Par exemple, en focalisant sur la vaginoplastie (opération de confirmation de genre), l'idée que toutes les femmes trans\* désirent avoir un vagin est renforcée,

mais aussi l'idée qu'il n'existe que deux sexes. J'entends ici par « transitions physiques » la prise d'hormones, l'épilation, les opérations de confirmation de genre et toutes autres chirurgies. Les arguments évoqués par certaines féministes, ou l'acceptation des femmes trans\* à condition qu'elles aient eu une opération de confirmation de genre, perpétuent ces conceptions binaires des sexes-genres et encouragent la transnormativité (Namaste, 2000, p. 177). On peut aussi voir le stéréotype accolé aux personnes trans\* en ce qui a trait aux transitions physiques. Lorsque j'ai transitionné, plusieurs de mes proches et collègues de travail m'ont demandé si j'allais avoir une chirurgie de confirmation de genre ou prendre des hormones. C'était souvent la deuxième ou troisième question qui venait après mon *coming out*, ce qui pour moi s'inscrit dans les impacts des discours transnormatifs. Serano traite aussi de son expérience :

And when they focus on my physical transition, it is so they can imagine my femaleness rather than something that is authentic, that comes from inside me (Serano, 2007, p. 63).

Ce propos démontre comment, dans un cadre transnormatif adopté aussi bien par la population générale que par certain.e.s membres des communautés trans\*, l'accent est mis sur la transition physique des personnes trans\*. Par ailleurs, il est aussi important de considérer que le néolibéralisme affecte grandement les femmes trans\* et leur capacité à atteindre des standards transnormatifs, car beaucoup d'entre elles vivent en situation de précarité économique tel que discuté dans la section « 2.1.2 Violences économiques et néolibéralisme ». Les femmes trans\* racisées sont surreprésentées dans cette précarité économique (Namaste, 2000, p. 180; voir aussi Baril, 2014; James et collab, 2016). Pour celles qui désirent avoir recours à des modifications corporelles, ce n'est pas toujours une possibilité, car ce ne sont pas toutes les femmes qui peuvent en défrayer les coûts (Namaste, 2000 ; Pyne, 2015, p. 140; voir aussi Bauer et collab, 2011, p. 119 concernant la précarité économique). De plus, elles peuvent faire face à plusieurs

autres barrières comme l'impossibilité d'avoir la chirurgie de confirmation de genre pour des raisons médicales (Namaste, 2000; Pyne, 2015, p. 140). J'aborderai les préjugés fondés sur la socialisation dans les prochaines lignes.

### 5.2.2 Les préjugés fondés sur la socialisation

Certaines féministes soutiennent que l'auto-identification des personnes assignées hommes à la naissance revendiquant une identité de femme n'est pas suffisante; ces personnes auraient reçu une socialisation masculine qui les empêcherait de partager l'expérience commune d'oppression [...] Bref, le simple fait de s'identifier et de se déclarer femme ne serait pas assez; il faut avoir vécu l'expérience de socialisation féminine et d'oppression pour pouvoir faire partie du groupe (Baril, 2014, p. 40).

Tel que mentionné dans les propos de Baril (2014), être socialisé.e homme est un critère d'inadmissibilité aux ressources féministes, ce qui exclut les femmes trans\*. Il s'agit d'un argument justifiant les discriminations que vivent les femmes trans\*. Dans cette conception du genre qualifiée de fondationnalisme biologique, le sexe est biologique (organes génitaux, hormones, chromosomes, etc.) et le genre est une construction sociale (Baril, 2015b, p. 126). La manière dont on socialise les garçons et chez les filles serait différente (deux genres seulement existent dans ce type de paradigme). La socialisation peut être définie comme suit :

Gilligan theorised that men and women's "different voices", meaning personal communication emanating from differently gendered standpoints, are produced by this kind of coaching, rather than having the voices originally instilled into them by their different biological status (Heyes, Summer 1997:147). So, the radar signature emanating from voice coaching works in a personally political way even though the individual emitting it may not wish to be overtly political (Davies, 2018, p. 138).



La socialisation consiste à apprendre un rôle de genre. La biologie n'est donc pas la cause des comportements car ils sont appris (Davies, 2018, p. 138). Il s'agit justement du problème sur lequel il faut travailler afin d'atteindre une société égalitaire entre les hommes et les femmes dans ce paradigme du sexe-genre (Baril, 2015b, p. 126). L'argument de la socialisation masculine a été utilisé pour discriminer les femmes trans\* des milieux féministes sur la base qu'elles ne sont pas considérées comme des « vraies » femmes à cause de l'absence d'une socialisation féminine dans leur enfance. Raymond a été citée à maintes reprises par les auteur.e.s trans/féministes (citée dans Green, 2006, p. 234; Baril, 2014; 2015, p. 127; Pyne, 2015, p. 140; Stone, 1993; Watson, 2016). En 1979, Janice Raymond s'opposait à la participation des femmes trans\* au sein des mouvements féministes dans son essai *The transsexual empire: The making of the she-male*. Cette auteure est fréquemment citée par les auteur.e.s trans/féministes (Green, 2006; Stryker, 2008, p. 111; Bettcher, 2017, p. 2). L'argument de la socialisation dans cet essai est encore d'actualité dans le « débat » sur l'inclusion des femmes trans\* dans les espaces réservés aux femmes (Koyama, 2001; Serano, 2007; Baril, 2009; Baril, 2014). Raymond se positionne contre l'inclusion des femmes trans\* dans les mouvements féministes en utilisant une réfutation fondée sur la question à la fois de la biologie et de la socialisation (Green, 2006, p. 234; voir aussi Baril, 2009; Baril, 2014). Une femme née avec les chromosomes et les organes sexuels « femelles » est une *vraie* femme, car en plus de ses chromosomes, elle aurait été socialisée de façon dite traditionnellement *féminine* et aurait été victime du patriarcat durant la majorité de sa vie (Raymond, 1979, p. 114).

Transsexuals have not had this same history. No man can have the history of being born and located in this culture as woman. He can have the history of *wishing* to be woman and of *acting* like a woman, but this gender experience is that of a transsexual, not of a woman. Surgery may confer the artifacts of outward and inward

female organs, but it cannot confer the history of being born woman in this society (Raymond, 1979, p. 114).

Dans cet extrait, cette féministe centre l'expérience d'être femme sur la base d'avoir vécu toute sa vie comme une femme. Elle reconnaît que les personnes trans\* existent, mais nie violemment l'expérience des femmes trans\*. Cette féministe voit l'expérience de socialisation masculine, qui est imposée aux femmes trans\*, comme le critère qui les exclut dans un groupe de femmes puisqu'elles ne possèdent pas une socialisation de femmes. Bien que datant de 1979, les arguments de Raymond trouvent malheureusement encore de nombreux échos dans les discours de certaines intervenantes féministes aujourd'hui. Deux contre-arguments seront proposés, soit celui du faux postulat de la socialisation universelle (Baril, 2014) et de la socialisation cisnormative.

*Chères (pro)feministes, il n'y a pas de socialisation universelle*

Comme le note Emi Koyama, la couleur de la peau des femmes blanches est tout autant une menace dans les espaces non mixtes dits sécuritaires pour les femmes racialisées que peuvent l'être les poils, la grandeur ou la voix d'une femme trans. Bref l'exclusion des femmes trans des espaces non mixtes est non seulement transphobe, mais raciste, puisqu'elle occulte ou minimise le fait que les femmes racialisées sont autant menacées par la blancheur dominante que le sont les femmes en général par la grandeur ou la pilosité d'une femme trans (Baril, 2014, p. 40).

Baril critique l'universalisation de l'expérience d'être femme et dénonce la présence du racisme dans les milieux féministes (Baril, 2014, p. 40). Cet argument vient en quelque sorte remettre en question le postulat féministe du patriarcat universel (Koyama, 2006; Baril, 2014; voir aussi Watson, 2016, p. 249). Il faut avoir une lecture intersectionnelle des violences (Baril, 2014, p. 40). Un biais raciste se maintient dans ce type de propos qui hiérarchise l'expérience de socialisation des individus. Les mouvements féministes sont souvent centrés sur l'expérience cisgenre blanche (Scott Dixon, 2009, p. 37; voir aussi Baril, 2014; Koyama, 2006). D'une part, il

n'y a pas de socialisation unique parmi les hommes. Elle prend naissance dans différents facteurs : sa situation de handicap, sa couleur de peau, son orientation sexuelle, sa classe sociale, etc. (Baril, 2014, p. 40; Baril, 2016c, p. 56; voir aussi Baril, 2009; Davies, 2018). D'autre part, l'expérience des femmes n'est pas homogène (Bettcher, 2017, p. 8; Heaney, 2016, p. 143; Baril, 2014, p. 40). Privilégier la socialisation genrée amène à mettre le genre comme étant l'un des critères les plus importants dans la socialisation. Une diversité d'expériences de socialisation existe parmi les femmes que ce soit avec des thématiques comme la maternité, le travail, le mariage, etc. (Serano, 2007, p. 227).

L'identité de genre est liée à d'autres facteurs d'oppressions comme « le racisme, le classisme, le sexisme et le capacitisme », etc., (Baril, 2016c, p. 56 voir aussi Baril 2014; 2015). L'intersectionnalité est une théorie qui peut permettre de comprendre comment les différents rapports de pouvoir interagissent. The Combahee River Collective, considéré comme un collectif pionnier dans les réflexions sur l'intersectionnalité, était un groupe constitué de femmes noires lesbiennes américaines qui militèrent et mirent en lumière les différents enjeux que ces dernières rencontraient (The Combahee River Collective ; 1974 ; 2014 ; p. 273). Ces femmes défendaient l'idée que l'oppression patriarcale avait lieu dans un contexte raciste et classiste et que toutes ces expériences étaient vécues de façon simultanée, ce qui fit en sorte que collectiviser les enjeux qu'elles rencontraient et militer étaient des défis de taille (The Combahee River Collective ; 1974 ; 2014 ; p. 274-276).

We realize that the liberation of all oppressed peoples necessitates the destruction of the political-economic systems of capitalism and imperialism as well as patriarchy [ ...] We need to articulate the real class situation of persons who are not merely raceless, sexless workers, but for whom racial and sexual oppression are significant determinant in their working/economic lives (The Combahee River Collective ; 1974 ; 2014 ; p. 274).

Ces dernières s'indignaient que les féministes blanches se concentraient sur leurs expériences en tant que femmes blanches (The Combahee River Collective ; 1974 ; 2014 ; p. 279). Les oppressions interagissent pour maintenir le pouvoir des groupes dominants. Toutes les expériences de socialisation sont donc uniques et il ne faut pas seulement considérer le genre masculin comme étant le seul facteur à prendre en considération dans les maisons d'hébergement pour femmes VVC.

*Chères (pro)féministes, se faire imposer une socialisation, c'est opprimant*

En somme, l'exigence d'une socialisation spécifique pour faire partie d'un mouvement social est illogique, puisque la socialisation ne détermine pas l'identité (Baril, 2014, p. 40).

Même avant la naissance, la société nous impose un genre sans nous consulter pour avoir notre avis sur la chose. On tient pour acquis que si on a une vulve ou un pénis [les réalités des personnes intersexuées étant souvent niées], on sera une fille ou un garçon. Il est inquiétant de se faire imposer violemment une socialisation et cette attribution est problématique. Les femmes trans\* ne désirent pas s'approprier l'expérience de socialisation genrée des femmes cisgenres, mais elles réclament plutôt le droit de s'autodéfinir et d'exprimer quel genre correspond le mieux à leur ressenti (Serano, 2007, p. 226; Sakamo et collab., 2009, p. 13; voir aussi Baril, 2014, p. 40). Lorsque je donne des ateliers, je présente l'identité de genre en demandant aux participant.e.s : « Qu'est-ce qu'être une femme ou un homme pour toi ? » Les expériences des personnes sont toutes différentes. De plus, il est important de prendre en considération que la socialisation masculine qu'elles ont vécue était difficile, elles ont vécu de l'exclusion, etc., (Bettcher, 2017, p. 8; voir aussi Watson, 2016). Un parallèle intéressant peut être fait entre la socialisation genrée et la socialisation hétérosexuelle (Baril, 2014, p. 40). Les personnes sont socialisées à être hétérosexuelles, mais il reste que certain.e.s ne s'identifient pas à cette

orientation sexuelle<sup>20</sup> et se définissent plutôt comme lesbiennes, gai.e.s, bisexuel.les, pansexuel.les, etc. L'auto-identification est donc le sentiment le plus important lorsqu'on parle des identités de la diversité sexuelle et de genre (Baril, 2014, p. 40). Pourquoi l'auto-identification des femmes trans\* ne serait pas considérée au même titre que l'auto-identification des personnes non-hétérosexuelles? J'aborderai les présumés privilèges masculins dans la section 5.2.3.

### 5.2.3 Les préjugés fondés sur les privilèges masculins

Baril (2014) aborde les privilèges masculins des femmes trans\* comme étant des excuses pour discriminer (Baril, 2014, p. 40). Un privilège se détermine sur la base de plusieurs critères comme faire partie du groupe dominant (pas forcément en nombre), représenter les standards culturels et être surreprésenté.e socialement (ce qui amène à rendre invisibles d'autres groupes) (Mullaly, 2010, p. 294; voir aussi Baril, 2009, p. 266-269; Stryker, 2009, p. 5). Ce groupe détient davantage d'occasions de s'impliquer dans la société et ont des avantages donnés (Mullaly, 2010, p. 288; voir aussi Baril, 2009, p. 266-269; Gkiouleka et collab., 2018, p. 93). Certains privilèges masculins sont, par exemple, d'avoir des modèles masculins collaborant à une saine estime de soi, de pouvoir exprimer son indignation sans que celle-ci ne soit perçue comme étant irrationnelle ou de pouvoir se promener le soir et se sentir en sécurité (Mullaly, 2010, p. 303-304). Les femmes vivent l'expérience du sexisme qu'il soit traditionnel (survalorisation du masculin et discrimination du féminin) ou oppositionnel (dichotomie homme-femme au quotidien) (Serano, 2007, p. 13-14). Des arguments justifiant la discrimination d'une femme

---

<sup>20</sup> On peut aussi parler d'attraction romantique et d'affection.

trans\* peuvent se baser sur l'idée qu'elles n'ont pas subi l'oppression sexiste avant leur transition et qu'elles ont ainsi eu accès à des privilèges masculins qu'elles conservent même une fois la transition effectuée (Baril, 2009; 2014). En contexte canadien, un procès contre un centre pour survivantes d'agression qui discrimina une femme trans\* sur la base de tels privilèges masculins fut documenté. En 1995, Kimberly Nixon, une femme trans\* canadienne, s'est vu refuser le droit de faire du bénévolat au Vancouver Rape Relief Center and Women's Shelter. La raison de cette discrimination s'expliquait par le fait qu'elle n'était pas une femme cisgenre et qu'elle avait donc une socialisation masculine, une expérience passée masculine et des privilèges masculins (Namaste, 2005, p. 60-62). Elle poursuivit l'organisme à la Commission des droits de la personne de la Colombie-Britannique. Nixon perdit sa cause en première instance avec la justification qu'il s'agissait de bénévolat non-rémunéré. Le Vancouver Rape Relief Center and Women's Shelter se défendit en statuant que Nixon ne vivait pas l'expérience d'être femme (Namaste, 2006, p. 60-62; Eliot, 2010, p. 21). La socialisation masculine et les privilèges masculins étaient donc aux sources de leur justificatif, ce qui est violent à l'égard des populations trans\* (Eliot, 2010, p. 23).

### *Chères (pro)féministes, les femmes trans\* subissent de la transmisogynie*

Serano (2007) a élaboré le concept de transmisogynie pour analyser les expériences des femmes trans\* qui se voient sexualisées par la société et évaluées en fonction de critères androcentriques (Serano, 2007, p. 14-16 et p. 270-271). Leur expérience est donc façonnée par le fait d'être une femme mais aussi une personne trans\*. Il est, par exemple, transmisogyne de ne pas reconnaître l'identité des femmes trans\*, mais aussi d'appliquer des critères sexistes sur elles, notamment en commentant leur apparence (Serano, 2007, p. 15 ; Slatter & Liddiard, 2018, p. 86). Considérer que seules les femmes cisgenres sont de *vraies* femmes est violent. Serano

(2007) dénonce la violence de la part de certaines personnes cisgenres niant leur identité de genre :

This is precisely what frustrates me about those cissexuals who are bothered when trans women say that we feel like women. They assume that we are somehow trying to claim to know how other women feel, when in reality all we are saying is that the identity of a woman most resonates with our own experiential gender (Serano, 2007, p. 226).

Dans cet extrait, l’auteure précise que les femmes trans\* ne veulent pas prétendre vivre la même expérience que les femmes cisgenres, mais elles désirent cependant que l’identité des femmes trans\* soit reconnue (Serano, 2007, p. 226). Serano (2007) a pris la décision de se positionner comme étant consciente de son privilège masculin passé, mais elle vit une oppression parce qu’elle est trans\* et femme dans le contexte actuel (Pyne, 2015, p. 138). Il est donc très important de rappeler que les femmes trans\* perdent leurs privilèges masculins en transitionnant (Baril, 2014; 2015a; Heaney, 2016, p. 143; Pyne, 2015, p. 138; Bettcher, 2017, p. 8; voir aussi Koyama, 2001). Les femmes trans\* ont rarement des privilèges masculins, certaines se faisant même « mégenrer » sur une base régulière après leur transition (Bettcher, 2017, p. 3). Dans la prochaine section, j’expliquerai plus en détail le préjugé selon lequel les femmes trans\* sont dangereuses pour les femmes cisgenres

#### 5.2.4 Les risques liés à la sécurité des femmes cisgenres

Pour éviter que ces espaces sécuritaires soient compromis par la présence de membres des groupes dominants, certaines féministes excluent les femmes trans, en soutenant qu’elles sont des hommes ou en prétextant que leurs caractéristiques physiques (pilosité, grandeur, ton de voix) constitueront des menaces au sentiment de sécurité des autres femmes (Baril, 2014, p. 40).

Dans cet extrait, Baril aborde le préjugé véhiculé par certains milieux féministes comme quoi les femmes trans\* seraient une menace à la sécurité des femmes cisgenres (Baril, 2014, p. 40). Les

femmes trans\* se voient donc jugées en fonction de leur apparence physique pour justifier une discrimination (Baril, 2014, p. 40; Pyne, 2015, p. 141). Les femmes trans\* sont donc catégorisées comme étant dangereuses et constitueraient une menace. Les femmes trans\* se font comparer à des personnes qui commettent des agressions sexuelles par certaines féministes (Pyne, 2015, p. 140). D'autres craindront que celles qui n'ont pas subi l'opération de confirmation de genre pourraient enlever le sentiment de sécurité aux femmes cisgenres (Pyne, 2015, p. 141; Namaste, 2000, p. 181). Dans sa recherche de maîtrise, Uwimana (2010) a recueilli des propos auprès d'intervenantes en maison d'hébergement pour femmes VVC.

J'ai peur qu'il y ait du monde assez fou pour se déguiser pour retrouver sa femme. (intervenante en maison d'hébergement en Ontario, dans Uwimana, 2010, p. 70)

J'ai peur aussi que ceux qui sont recherchés par les autorités se déguisent en femmes qu'ils viennent se réfugier aussi ici. Comme on peut voir, ça peut aller loin. (intervenante en maison d'hébergement en Ontario, dans Uwimana, 2010, p. 71)

J'aurais peur des tensions qui peuvent exister entre les femmes résidentes. Moi la peur que j'aurais, j'aurais peur de ne pas savoir la réaction qui peut provenir des testostérones d'agressivité, tout ça. (intervenante en maison d'hébergement en Ontario, dans Uwimana, 2010, p. 72)

J'aurais peur, de ce qui pourrait éclater dans la maison, des crises, etc., car, par exemple, s'il sort de la douche et que ça bombe dans ses pantalons, si elle n'a pas fait l'opération, tu peux le voir. (intervenante en maison d'hébergement en Ontario, dans Uwimana, 2010, p. 73)

Si une femme trans appelle, elle va venir parce qu'elle est victime de violence, et les services sont là. On va essayer de faire... c'est sûr que notre peur va être là. On va faire notre possible pour donner les services qu'on doit donner. (intervenante en maison d'hébergement en Ontario, dans Uwimana, 2010, p. 9)

Dans ces propos, un.e intervenant.e est en accord avec l'inclusion (Uwimana, 2010, p. 9).

Cependant, dans les autres propos, il semble que les femmes trans\* sont encore « mégenrées »

(Kaputsa, 2016). Elle sont encore réduites à leur biologie (Baril, 2014). L'étiquette de personne



dangereuse leur est accolée. Je répondrai avec une seule et unique réponse concernant ces préjugés.

*Chères (pro)féministes, qu'en est-il de la sécurité des femmes trans\* ?*

Il faut penser non seulement à la sécurité des femmes cisgenres, mais aussi celle des femmes trans\*. Il est aussi important de souligner que les femmes trans\* ne sont pas un danger pour les femmes cisgenres et qu'il s'agit plutôt d'un mythe (Koyama, 2002; Baril 2013b; 2014; Serano, 2013; Pyne, 2015; Bettcher, 2017). Au contraire, les femmes trans\* sont davantage à risque de vivre de la violence de la part des autres femmes cisgenres (Darke et Cope, 2002; Koyama, 2002; Green, 2006; Serano, 2007; Baril, 2014). Il est important d'avoir à cœur la sécurité des femmes en maison d'hébergement et je pense même que cet aspect est primordial lorsqu'on offre des services aux femmes. Toutefois, cela ne doit pas se faire au détriment des droits, de la dignité et de la sécurité des femmes trans\*. Malheureusement, la sécurité des femmes trans\* n'est pas une priorité dans plusieurs milieux féministes (Namaste, 2000, p. 182-183; Pyne, 2015, p. 141). Il faut aussi prendre en considération que les femmes trans\* vivent énormément de violence au quotidien. La violence cissexiste et sexiste frappe les communautés trans\* et il est temps que leurs voix cessent d'être étouffées (Namaste, 2000, p. 182; Koyama, 2001, s.p.; Serano, 2007, p. 226). Des espaces sécuritaires sont nécessaires autant pour les femmes cisgenres que pour les femmes trans\* (Namaste, 2000; Darke et Cope, 2002; Koyama, 2002, s.p; Mayer, 2014; Pyne, 2015). J'inviterais les (pro)féministes à assister à la Journée du souvenir trans comme le suggère Pyne (2015) dans son texte afin de prendre conscience de l'ampleur des violences que vivent les femmes trans\*, notamment de la part des femmes cisgenres.

### 5.3 Conclusion

L'objectif de ce chapitre était de susciter une réflexion au sein des organismes féministes. Différents préjugés subsistent à l'égard des femmes trans\*, que ce soit en lien avec leur corps, leur socialisation, leurs privilèges masculins et la dite sécurité des femmes cisgenres. Dans le prochain chapitre, je formulerai des recommandations destinées aux maisons d'hébergement pour femmes VVC.

## Chapitre 6 : Les recommandations

Un des objectifs de ce mémoire est d'outiller les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale (VVC) à rendre leurs espaces plus accessibles aux femmes trans\*. Je présenterai donc des recommandations dans ce chapitre. Trois grandes recommandations, qui se veulent générales, sont proposées ici, soit : 1) s'engager dans une réflexion collective en maison; 2) s'éduquer à travers des formations offertes par les communautés trans\*; 3) établir un plan d'action. Deux textes en français furent utilisés dans l'élaboration des recommandations, soit le texte de Christine Corbeil et Isabelle Marchand (2006) qui se nomme « Penser l'intersectionnalité à l'aube de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux », et le texte d'Alexandre Baril (2015a) qui traite de l'exclusion des femmes trans\* au sein des mouvements féministes. Trois documents issus de la littérature grise anglophone furent utilisés, soit un document de la Trans Alliance Society (Darke et Cope, 2002) qui se nomme « Trans inclusion policy manual for women's organizations »; le discours de Sarah Golightley qui présente « Transforming survival transgender people's Access to domestic violence refuges » (2014) et une liste de recommandations produites par The Intimate Partner Violence (IPV) Prevention Program du Centre canadien de la diversité des genres et de la sexualité (2018).

### 6.1 S'engager dans une réflexion collective

En intervention féministe, une réflexion sur les différents rapports de pouvoir peut se faire sur une base régulière : les réalités des femmes ne sont pas homogènes et les milieux féministes ne sont pas à l'abri d'opprimer à leur tour (Corbeil et Marchand, 2006, p. 42 ; Baril, 2014, p. 40 ; Heaney, 2016, p. 143 ; Bettcher, 2017, p. 8; Corbeil et collab., 2018, p. 12). Les

militant.e.s et les intervenant.e.s ne sont pas exempt.e.s d'être violent.e.s à l'égard de groupes subissant de l'oppression. Pour offrir un espace inclusif aux femmes trans\*, il est important de reconnaître les discriminations du passé commises par l'organisme à l'égard de la communauté trans\* (Baril, 2015, p. 134 ; Centre canadien de la diversité des genres et de la sexualité, 2018, s.p). Il faut entamer une discussion sur la réalité des femmes trans\* et sur les impacts de nos pratiques, tout en étant à l'écoute de ce que la communauté trans\* a à dire (ASTT(e)Q, 2012, p. 27; Baril, 2015, p. 134). Il est aussi possible de s'adresser à des professionnel.les ou des organismes communautaires 2SLGBTQ1+ pour entamer une discussion (Centre canadien de la diversité des genres et de la sexualité, 2018, s.p). L'empathie et l'écoute de ce que les femmes trans\* ont à dire est une voie à privilégier lors de cette consultation (Baril, 2015, p. 134).

## 6.2 S'éduquer à travers des formations offertes par les communautés trans\*

La littérature grise consultée suggère de suivre une formation donnée par les membres de la communauté trans\* (Darke et Cope (2002); ASTT(e)Q, 2012, p. 27; Goligthley, 2014, s.p.; Barrett et collab., 2014, p.19; Centre canadien de la diversité des genres et de la sexualité, 2018, s.p). S'éduquer sur le cisgenrisme et la cisnormativité peut permettre de prendre conscience de ses propres préjugés et des privilèges cis que détiennent les féministes cisgenres, ce qui permet d'atténuer le rapport de pouvoir entre les intervenant.e.s et les femmes. En effet, prendre conscience de ses préjugés permet :

[d']apprendre à se débarrasser de ses propres conceptions stéréotypées, monolithiques et universalisantes entretenues à l'égard des catégories de femmes, qu'elles soient immigrantes, lesbiennes, autochtones, handicapées, âgées, ou violentées [et/ou trans\*] [...] (Corbeil et Marchand, 2006, p. 49).

L'autoréflexion sur ses pratiques d'intervention, mais aussi parmi l'équipe de travail et le conseil d'administration, peut permettre de reconnaître les pratiques problématiques (Corbeil et Marchand, 2006, p. 49 ; Corbeil et collab., 2018, p. 69). Dans ce cas-ci, il s'agit des pratiques discriminatoires envers les femmes trans\*. Les questions suivantes pourraient guider la réflexion : Quel est mon rapport aux privilèges cisgenres ? ; Comment cela teinte-t-il mes interventions, le langage que j'utilise et mon analyse féministe ? ; Comment pourrais-je m'améliorer ou pallier ces manques (s'il y a lieu) ?

En ce qui concerne le travail d'éducation fait par les personnes trans\*, il ne faut pas croire qu'il soit gratuit. Sur le terrain, j'ai remarqué une tendance à ce que le travail d'éducation des personnes trans\* soit peu ou non rémunéré, une observation soutenue par les travaux sur le travail invisible et gratuit que font souvent les communautés trans\* (Baril, 2017b). Cela serait, en quelque sorte, une exploitation du « savoir minoritaire » (Bourcier, 2017, p. 94). Désirer s'éduquer est louable, mais il serait également important d'entamer une réflexion sur les inégalités socio-économiques vécues par les personnes trans\*, incluant celles qui se produisent par le biais de ces séances de sensibilisation et d'éducation que fournissent les personnes trans\* aux milieux féministes.

### 6.3 Établir un plan d'action

La réflexion individuelle et collective parmi les employé.e.s et le conseil d'administration peut permettre l'implémentation d'un plan d'action. Il est toutefois possible qu'un plan d'action ne soit pas la démarche privilégiée par la maison d'hébergement ; certaines maisons préférant guider leurs interventions par les valeurs féministes. Je réitère donc qu'il ne s'agit que de

suggestions et de recommandations et que les maisons d'hébergement pour femmes VVC ont un droit d'autodétermination quant à leurs choix. Une première possibilité serait d'**établir des politiques sur les embauches**. Favoriser l'embauche des gens faisant partie de la communauté trans\* est une pratique qui peut être mise en place (ASTT(e)Q, 2012, p. 27 ; Centre canadien de la diversité des genres et de la sexualité, 2018, s.p). Cependant, il est important de faire attention à ne pas embaucher une personne trans\* dans le but de bien paraître, sans apporter de réel changement au sein de l'organisme (ASTT(e)Q, 2012, p. 27).

En deuxième lieu, il peut être nécessaire d'**établir des politiques sur les interventions avec les femmes trans\***. Il est primordial de respecter l'auto-identification des femmes trans\* dans les pratiques quotidiennes. Cela se fait en respectant les pronoms genrés (Golightley, 2014, s.p; Centre canadien de la diversité des genres et de la sexualité, 2018, s.p). Cela se fait aussi dans le langage utilisé : il ne faut pas assumer que toutes les femmes en maison d'hébergement pour femmes VVC sont cisgenres (Golightley, 2014, s.p; Centre canadien de la diversité des genres et de la sexualité, 2018, s.p). Il faut aussi réviser les outils, formulaires et tout autre type de documentation utilisée afin de s'assurer que ceux-ci favorisent l'auto-identification de la femme et ne sont pas cisnormatifs (Golightley, 2014, s.p; Centre canadien de la diversité des genres et de la sexualité, 2018, s.p). De plus, les femmes trans\* ont le droit à la dignité et au respect, ce qui inclut la confidentialité au sujet de leur identité de genre. Un.e intervenant.e ne devrait en aucun cas divulguer l'orientation sexuelle, le statut séropositif ou le sexe assigné à la naissance des femmes (Darke and Cope, 2002, p. 76; Golightley, 2014, s.p; Centre canadien de la diversité des genres et de la sexualité, 2018, s.p). En aucun cas une intervenant.e ne devrait demander aux femmes trans\* de modifier leur apparence pour avoir l'air plus « féminine » (voir « 5.1 Les expériences de discriminations vécues par les femmes trans\* » pour plus

d'informations à ce sujet) (Golightley, 2014, s.p; Centre canadien de la diversité des genres et de la sexualité, 2018, s.p). De plus, il faut prévenir les pratiques et attitudes discriminatoires envers les femmes trans\* en maison d'hébergement et être prêt.e à réagir lorsque ces situations se présentent. Les milieux féministes sont souvent amenés à faire de l'éducation sur les stigmates laissés par la violence faite aux femmes et plusieurs outils et façons d'intervenir ont été développés au cours des dernières années (Darke and Cope, 2002, p. 70). Quels moyens et stratégies peuvent être mises en place? Il est possible de discuter en équipe afin de créer une banque d'outils ou même consulter un organisme 2SLGBTQI+ ou trans\* pouvant appuyer le processus. Il est aussi possible de faire de l'éducation en maison d'hébergement sur les questions trans\* (Darke et Cope, 2002, p. 82; Barrett et collab., 2014, p. 20; Centre canadien de la diversité des genres et de la sexualité, 2018, s.p). La sensibilisation peut se faire lors des cafés-rencontres, de soupers avec les femmes, de diverses activités communautaires, etc. Les intervenant.e.s pourraient également participer à la Vigile trans\* qui commémore les personnes trans\* disparues ou assassinées (Pyne, 2015). Il est aussi possible de dénoncer les violences vécues par les femmes trans\* lors de manifestations ou sur les médias sociaux.

En troisième lieu, il y aurait aussi la possibilité d'**établir des politiques d'évaluation de l'approche trans\*-affirmative**. Cela peut se faire en formant ou en évaluant les compétences et les interventions du personnel en ce qui concerne les questions trans\* (Golightley, 2014, s.p; Centre canadien de la diversité des genres et de la sexualité, 2018, s.p). Il serait aussi possible d'amener les intervenant.e.s ou tout autres membres du personnel à faire de l'autoréflexion quotidienne, par exemple, lors des réunions d'équipe ou seul.e.s.

En quatrième lieu, **établir des politiques permettant d'évaluer ou de transformer l'architecture** serait une option à considérer. Comment les salles de bain sont-elles conçues?

Est-ce possible d'offrir des toilettes neutres? Qu'en est-il des chambres et des salles de douche? Comment rendre les espaces plus accessibles aux femmes trans\* (Darke et Cope, 2002, p. 86 ; Centre canadien de la diversité des genres et de la sexualité, 2018, s.p)? Il est toutefois possible que les ressources financières de l'organisme soient limitées. L'intervenant.e peut demander aux femmes quels sont leurs besoins et comment il serait possible de faciliter leur séjour en maison. Il faut toutefois faire attention, car assumer que les femmes trans\* veulent nécessairement une chambre séparée pourrait être discriminatoire (Darke et Cope, 2002, p. 86). Cette pratique peut aisément être adoptée avec toutes les femmes, cis ou trans\*. De plus, il est important de se demander dans quel but les questions sont posées. Est-ce pour que les femmes cisgenres soient plus à l'aise ou cela est-il fait dans un réel souci d'inclusivité à l'égard des femmes trans\*?

En cinquième lieu, les maisons pour femmes VVC pourraient **élaborer des stratégies de promotion des pratiques trans\*-inclusives**. Questionner le cisgenrisme et la cisnormativité en maison d'hébergement est important afin d'enclencher un réel changement (Pyne, 2011; Barrett et collab., 2014, p. 20; Baril, 2015a, p. 134). Cela permettrait, par la suite, de mettre des stratégies en place afin d'améliorer les pratiques et pouvoir s'afficher comme véritables alli.e.s (Baril, 2015a, p. 134). Cela peut se faire de plusieurs façons, soit en faisant la promotion d'initiatives 2SLGBTQI+ sur les médias sociaux, sur le site Internet ou en maison d'hébergement (Golightley, 2014, s.p; Centre canadien de la diversité des genres et de la sexualité, 2018, s.p). Il est aussi possible de dénoncer les violences que subissent les femmes trans\* et les crimes haineux contre les personnes trans\*, que ce soit en manifestant ou grâce à des publications sur les médias sociaux. Il est possible de s'afficher comme alli.e.es en ajoutant un drapeau trans\*, des dépliants sur les enjeux trans\* et en créant des liens avec les organismes et la communauté trans\* de la région (Darke and Cope, 2002, p. 81 ; Golightley, 2014, s.p ; Centre



canadien de la diversité des genres et de la sexualité, 2018, s.p). Une autre possibilité serait d'utiliser la terminologie « personne s'identifiant comme femme » dans les documents, permettant ainsi de démontrer qu'il y a dans la maison d'hébergement une reconnaissance de l'auto-identification. Plusieurs possibilités existent donc concernant la promotion d'alliances entre les féministes et les personnes trans\* ; il ne suffit que d'un peu de créativité.

#### 6.4 Conclusion

Les maisons d'hébergement pour femmes VVC peuvent adopter une posture trans\*-affirmative, grâce à l'implémentation de politiques ou d'autres méthodes. C'est aux maisons de voir ce qui leur convient le mieux. Cela peut se faire en s'engageant dans une réflexion collective, en suivant une ou des formations offertes par les membres de la communauté trans\* et en établissant un plan d'action.

## Conclusion

Il est important de reconnaître les différentes luttes menées par divers groupes marginalisés. Il faut reconnaître qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire avant d'atteindre l'égalité et qu'il ne faut pas se laisser méprendre par une façade qui prétend être inclusive; personne, pas même les féministes ou les militant.e.s 2SLBTQI+, n'est à l'abri d'adopter un discours oppressif et dominant. Dans les dernières années, le gouvernement Trudeau ajouta l'expression de genre et l'identité de genre comme motifs discriminatoires dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne* en stipulant :

[...] que l'infraction est motivée par des préjugés ou de la haine fondés sur des facteurs tels que la race, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, la déficience mentale ou physique, l'orientation sexuelle ou l'identité ou l'expression de genre » (Loi modifiant la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et le Code criminel, 2017).

L'ajout se veut en soit positif et est le fruit du militantisme trans\*. Cependant, cela peut aussi s'inscrire dans les tactiques trans\*-libérale qui se fondent sur la politique de l'identité, par exemple en défendant les droits des personnes trans\* (Katri, 2017, p. 63). Dans cette apparence d'inclusion, plusieurs questions demeurent en suspens, par exemple : qui a accès aux couvertures légales? Qui bénéficie concrètement de ces droits? Les diverses violences que vivent les personnes trans, notamment dans l'accès à divers services, de même qu'au plan économique, laissent plusieurs personnes trans\* vulnérables aux discriminations et diverses formes de violence, et ce, en dépit des nouvelles lois visant à les protéger. Des changements concrets doivent être faits et les services doivent devenir plus accessibles, entre autres dans les maisons d'hébergement pour femmes VVC. Je souhaite que les maisons d'hébergement pour femmes

VVC prennent le temps de réfléchir aux barrières que rencontrent les femmes trans\* afin de véritablement respecter leur droit d'avoir accès à un service sécuritaire et primordial.

Ce mémoire a été l'occasion d'exposer plusieurs de ces violences vécues par les personnes trans\* et de dénoncer plusieurs des préjugés et idées préconçues qui reconduisent ces violences, notamment dans les milieux de femmes et féministes. À cet égard, le **chapitre 1** a présenté les deux concepts centraux dans ce mémoire, soit le cisgenrisme (institutions et structures cisgenres) et la cisnormativité (normativité cisgenre) et le cadre théorique de ce mémoire, soit celui du trans/féminisme en contexte francophone. La transmisogynie, un concept clé développé par Serano (2007), a aussi été défini. J'ai terminé ce chapitre en présentant ma méthodologie de recherche qui était un examen de la portée ainsi que les démarches que j'ai faites afin d'obtenir mes résultats de recherche. Mon positionnement de personne chercheur.e a aussi été abordé dans ce chapitre.

Le **chapitre 2** a abordé les violences sociétales vécues par les personnes trans\*. Le milieu familial peut être un environnement violent (verbalement et psychologiquement, par exemple) et peut donner lieu à du rejet de la part des membres de la famille. Le système économique, culturel et politique qu'est le néolibéralisme vulnérabilise les groupes marginalisés par la société, dans ce mémoire-ci, il s'agit des personnes trans\* vivant des discriminations en matière d'emploi, de la précarité économique et de la vulnérabilité aux situations d'itinérance. Les pièces d'identité et les formulaires perpétuent aussi, pour les personnes n'ayant pas fait de changement légal à ce niveau, une norme cisgenre en requérant le sexe assigné à la naissance et vulnérabilise les personnes trans\* aux violences de la part des institutions, des banques et des services de santé et communautaires. Les personnes trans\*, surtout les femmes trans\* racisées, se voient surreprésenté.e.s dans le travail du sexe, mais sont aussi victimes de violence policière (profilage

social, violence verbale, psychologique, physique et sexuelle). Les personnes trans\* ont historiquement été victimes de violence de la part des professionnel.le.s de la santé et il semblerait que les institutions de santé ne soient toujours pas sécuritaires pour les personnes trans\*, ce qui peut être lié au manque de formation du personnel sur les enjeux trans. Ces violences ont de nombreuses répercussions dans la vie des personnes trans\*; ce groupe présentant un haut taux de symptômes anxieux, dépressifs et de pensées suicidaires très élevé.

Le **chapitre 3** a traité brièvement des services offerts par les maisons d'hébergement pour femmes VVC. Il a discuté de deux analyses féministes qui sont dominantes dans ces ressources, soit celle du féminisme radical qui conçoit que le patriarcat est la cause de l'oppression que vivent les femmes et le féminisme intersectionnel qui conçoit que les oppressions interagissent entre elles (sexisme, racisme, classisme, etc.). Ce chapitre a aussi été l'occasion d'explorer le cycle de la violence qui se décline la plupart du temps en quatre phases (tension, agression, justification et lune de miel). De plus, cinq formes de violences ont été définies : psychologique, verbale, sexuelle, physique et économique, sans pour autant prétendre que ce sont les seules cinq formes de violence qui existent.

Le **chapitre 4** a présenté l'analyse de la VPI vécue par les femmes trans\* que je nomme l'analyse de la violence identité-genrée de la VPI. Cette analyse comprend l'intersection du sexisme et du cisgenrisme et présente différents contextes uniques qui façonnent l'expérience de VPI vécue par les femmes trans\*, mais qui peut aussi s'appliquer à l'ensemble des personnes trans\*. Premièrement, les violences cisgenristes institutionnelles (police, services sociaux, services de soin de santé, etc.) sont utilisées par l'agresseur.e afin de manipuler sa partenaire. Deuxièmement, l'agresseur.e peut utiliser l'identité de genre pour menacer de la divulguer à la famille, au milieu de travail ou même isoler la femme trans\* de la communauté 2SLGBTQIA+.

Troisièmement, l'agresseur.e peut user de violence en utilisant les mauvais pronoms, le morinom<sup>21</sup> ou même contrôler l'expression de genre de la femme trans en lui imposant des chirurgies de confirmation de genre ou des standards de féminité. Quatrièmement, la violence sexuelle transmisogynne est aussi un contexte particulier que vivent les femmes trans\*.

Le **chapitre 5** a abordé les barrières à l'accessibilité avant, pendant et après le processus d'admission des femmes trans\* en maison d'hébergement pour femmes VVC. Par la suite, la typologie de Baril (2014) fut utilisée afin de catégoriser les arguments justifiant une discrimination. Je réponds à l'argumentation fondée sur la biologie avec les argument suivants : « le sexe ne cause pas le genre », le « genrement<sup>22</sup> » est opprimant et il est transnormatif de tenir ce genre de propos. Ensuite, j'avance qu'il n'y a pas de socialisation universelle parmi les femmes ou les hommes et que de se faire imposer un genre est violent en soi. Je réponds ensuite aux arguments fondés sur l'idée que les femmes trans\* ont des privilèges masculins en montrant qu'ils découlent plutôt de la transmisogynie (sexisme-transphobie). En dernier, je réponds aux propos qui prétendent que les femmes trans\* sont un danger pour les femmes cisgenres en argumentant que les femmes trans\* subissent énormément de violence, notamment de la part des femmes cisgenres en maison d'hébergement.

Le **chapitre 6** a finalement présenté des recommandations aux maisons d'hébergement pour femmes VVC de la façon suivante : 1) s'engager dans une réflexion collective en maison; 2) s'éduquer à travers des formations offertes par les communautés trans\*; 3) établir un plan d'action. J'espère que ce mémoire, à travers cette démonstration de l'importante problématique de VPI que vivent les femmes trans\* et du manque d'accès que ces dernières vivent au regard

---

<sup>21</sup> Prénom ou nom abandonné d'une personne, souvent trans\*, qu'il ne faut plus utiliser puisque ne représentant plus son identité (de genre).

<sup>22</sup> Catégorisation dans un genre en fonction de signes visuels.

des ressources pour femmes VVC, constituera une invitation pour les femmes et féministes oeuvrant dans le champ de la violence conjugale afin d'offrir des services davantage inclusifs de toutes les femmes, incluant les femmes trans\*.

## BIBLIOGRAPHIE

- Abath, A. A., M. Campbell et G. Pagé (2018). « La pédagogie féministe : sens et mise en action pédagogique », *Recherches féministes*, vol. 31, no. 1, p. 23-43.
- Action santé travesti(e)s et transsexuel(le)s du Québec (ASTT(e)Q) (2012). « Je m'engage. Un manuel pour les professionnels en santé et services sociaux qui travaillent avec des personnes trans ». En ligne: <http://librarypdf.catie.ca/PDF/ATI-20000s/26383.pdf>
- Action ontarienne contre les violences faites aux femmes (AOCVF) (2019). « Services aux femmes par région ». En ligne: <https://aocvf.ca/services-aux-femmes/>
- Action ontarienne contre les violences faites aux femmes (AOCVF) (2018). « Comprendre la violence conjugale », Outil de sensibilisation, 10 p.
- ADAP Advocacy Association (2017). « Transgender health, improving access to care among transgender men & women living with HIV/AIDS under the AIDS drug assistance program: Model policy for Ryan White/ADAPs serving transgender clients », 14 p.
- American Psychiatric Association (2013). *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-5)*, Elsevier Masson, 947 p.
- Ansara, G. Y. (2010). « Beyond cisgenderism: Counselling people with non-assigned gender identities », dans Lyndsey Moon, *Counselling ideologies, Queer challenges to heteronormativity*, Routledge, p. 167-200.
- Ansara, G. Y. et P. Hegarty (2012). « Cisgenderism in psychology: Pathologizing and misgendering children from 1999 to 2008 », *Psychology and Sexuality*, vol. 3, no. 2, p. 137- 160.
- Ard, K. L. et H. J. Makadon (2011). « Addressing intimate partner violence in lesbian, gay, bisexual, and transgender patients », *Society of General Internal Medicine*, vol. 26, no. 8, p. 630-633.
- Arksey, H. et L. O'Malley (2003). « Scoping studies: Towards a methodological framework », *International journal of social research methodology*, vol. 8, no. 1, p. 19-32.
- Autumn M. B. (2019). « Queer survivors of intimate partner violence developing queer theory and practice for responsive provision a dissertation », Submitted to the Faculty of Montclair State University in partial fulfillment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy, 151 p.
- Autumn M. B., B. V Eeden-Moorefield et L. Khaw (2019). « Serving queer survivors of intimate partner violence through diversity, inclusion, and social justice », *Journal of gay & lesbian social services*, vol. 31, no. 4, p. 521-545.

- Barrett, B. et collab. (2014). « Intimate partner violence in rainbow communities a discussion paper informed by the learning network knowledge exchange, November 2014 », *Centre for research & education on violence against women and children*, 29 p. En ligne: [http://www.vawlearningnetwork.ca/our-work/reports/2014-1-IPV\\_Knowledge](http://www.vawlearningnetwork.ca/our-work/reports/2014-1-IPV_Knowledge)
- Barrett, B. J. et D. V. Sheridan (2017). « Partner violence in transgender communities: What helping professionals need to know », *Journal of GLBT family studies*, vol. 13, no. 2, p. 137-162.
- Baril, A. (2009). « Transsexualité et privilèges masculins: fiction ou réalité? », dans L. Chamberland, et al. (dir.). *Diversité sexuelle et constructions de genre*, Presses de l'Université du Québec, p. 263-295.
- Baril, A. (2013a). « La normativité corporelle sous le bistouri: (re)penser l'intersectionnalité et les solidarités entre les études féministes, trans et sur le handicap à travers la transsexualité et la transcapacité », Thèse de doctorat, Université d'Ottawa, 485 p.
- Baril, A. (2013b). « Parce que les femmes trans sont aussi des femmes! Une réponse à Martin Dufresne », *Le Couac*, vol. 52, no. Automne, p. 5.
- Baril, A. (2014). « Quelle place pour les femmes trans au sein des mouvements féministes Julia Serano, Excluded. Making Feminist and Queer Movements More Inclusive », *Spirale*, no. 247, p. 39-41.
- Baril, A. (2015). « Sexe et genre sous le bistouri (analytique): interprétations féministes des transidentités », *Recherches Féministes*, vol. 28, no. 2, p. 121-141.
- Baril, A. (2016a). « Francophone trans/feminisms: absence, silence, emergence », *TSQ: Transgender Studies Quarterly*, vol. 3, no. 1-2, p. 40-47.
- Baril, A. (2016b). « “Doctor, am I an anglophone trapped in a francophone body?” An intersectional analysis of “trans-crip-t time” in ableist, cishnormative, anglonormative societies », *Journal of Literary & Cultural Disability Studies*, vol. 10, no. 2, p. 155-172.
- Baril, A. (2017a). « L'anglonormativité et la cishnormativité, repenser les analyses féministes intersectionnelles anglophones et francophones », dans Maria Nengeh Mensah, *Le témoignage sexuel et intime, un levier intime de changement social*, Les presses de l'Université du Québec, p. 45-66.
- Baril, A. (2017b). « Trouble dans l'identité de genre: le transféminisme et la subversion de l'identité cisgenre, Une analyse de la sous-représentation des personnes trans\* professeur- es dans les universités canadiennes », *Philosophiques*, vol. 44, no. 2, p. 285-317.
- Baril, A. (2018). « Hommes trans et handicapés: une analyse croisée du cisgenrisme et du capacitisme », *Genre, Sexualité et Société*, vol. 19, no. 1, p. 1-25.
- Barnes, R. et C. Donovan (2018). « Domestic violence in lesbian, gay, bisexual and/or transgender relationships », dans Lombard, N. (ed., 2018), *The Routledge Handbook of Gender and Violence* (accepted, pre-publication version), p. 1-32.



- Bastien Charlebois, J. (2014). « Femmes intersexes », *Recherches féministes*, vol. 27, no. 1, p. 237-255.
- Bastien Charlebois, J. (2017). « Les sujets intersexes peuvent-ils (se) penser? », *Sociologies*, vol. 9, p. 143-162.
- Bauer G. et collab. (2009). « “I don’t think this is theoretical; This is our lives”: How erasure impacts health care for transgender people », *JANAC*, vol. 20, no. 5, p. 358-361.
- Bauer, G. et collab. (2011a). « Nous avons du pain sur la planche: la discrimination au travail et les défis d’emploi pour les personnes trans en Ontario », *Bulletin électronique de Trans PULSE*, vol. 2, no. 1, p. 1-3.
- Bauer G. et collab. (2011b). « Depression in male-to-female transgender ontarians: Results from the Trans PULSE Project », *Canadian Journal of Mental Health*, vol. 30, no. 2, p. 113-133.
- Bauer G. et collab. (2013). « La suicidabilité parmi les personnes trans en Ontario: Implications en travail social et en justice sociale », *Service social*, vol. 59, no. 1, p. 35-62.
- Bauer, G. et collab. (2014). « Reported emergency department avoidance, use, and experiences of transgender persons in Ontario, Canada: Results from a respondent-driven sampling survey », *Annals of Emergency Medicine*, vol. 63, no. 6, p. 721-722.
- Bauer G. et R. Hammond (2015). « Toward a broader conceptualization of trans women’s sexual health », *The Canadian Journal of Human Sexuality* 2015, vol. 24, no. 1, p. 1-11.
- Bauer, G. et collab. (2015). « Factors impacting transgender patients’ discomfort with their family physicians: A respondent-driven sampling survey », *Journal Pone*, 16 p.
- Beemyn, G. (2014). « US history », dans Erickson-Schroth, L. (dir.) (2014). *Trans bodies, trans selves, A resources for the transgender community*, Oxford University Press, p. 501-536.
- Belawski, S. et C. Jean Sojka (2014). « Intimate relationships », *Trans bodies, trans selves, A resources for the transgender community*, Oxford University Press, p. 335-389.
- Bettcher, T. M. (2017). « Trans Feminism: Recent Philosophical Developments », *Philosophy Compass*, vol. 12, no. 11, p. 1-11.
- Bilge, S. (2009). « Théorisations féministes de l’intersectionnalité », *Diogène*, vol. 1, no. 225, p. 70-88.
- Bigle, S. (2015). « Blanchiment de l’intersectionnalité », *Recherches féministes*, vol. 28, no. 2, p. 9-32.
- Bigner, J.(2013). *An introduction to GLBT Family Studies*, Imprint Routledge, 350 p.
- Blais, M. et S. Martineau (2006). « L’analyse inductive générale: description d’une démarche visant à donner un sens à des données brutes », *Recherches qualitatives*, vol. 26, no. 2, p. 1-18.

- Blais, M. et collab. (2007). « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague: réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical », *Recherches féministes*, vol. 20, no. 2, p. 141-162.
- Blais, M. (2008). « Féministes radicales et hommes pro-féministes: l'alliance piégée », dans F. Dupuis-Déri, *Québec en mouvements: Idées et pratiques militantes contemporaines*, Lux, p. 147-175.
- Blais, M. (2012). « Y a-t-il un cycle de la violence antiféministe? Les effets de l'antiféminisme selon les féministes québécoises », *Recherches féministes*, vol. 25, no. 1, p. 127-149.
- Bornstein, D. R. et collab. (2006). « Understanding the experiences of lesbian, bisexual and trans survivors of domestic violence: A qualitative study », *Journal of Homosexuality*, vol. 51, no. 1, p. 159-181.
- Bourcier, S. (2017). *Homo Incorporated, Le triangle et la licorne qui pète*, Paris, Les éditions Cambourakis, 248 p.
- Brown, N. (2011). « Holding tensions of victimization and perpetration: Partner abuse in trans communities » dans Janice L. Ristock, *Intimate partner violence in LGBTQ lives*, p. 153-168.
- Browne, K. (2008). « Selling my queer soul or queerying quantitative research? », *Sociological Research Online*, vol. 13, no. 1, p. 1-15.
- Browne, K. et collab. (2017). « Towards transnational feminist queer methodology », *Gender, place and culture*, vol. 24, no. 10, p. 1376-1397.
- Calton, J. M., L. B. Cattaneo et K. T. Gebhard (2016). « Barriers to help seeking for lesbian, gay, bisexual, transgender, and queer survivors of intimate partner violence », *Trauma, violence and abuse*, vol. 17, no. 5, p. 585-600.
- Campo, M. et S. Tayton (2015). « Intimate partner violence in lesbian, gay, bisexual, trans, intersex and queer communities », En ligne: <https://aifs.gov.au/cfca/publications/intimate-partner-violence-lgbtq-communities>
- Catalpa, J. M. et J. K. McGuire (2018). « Family boundary ambiguity among transgender youth », *Family Relations*, vol. 67, no. 1, p. 88-103.
- Centre canadien de la diversité des genres et de la sexualité (2018). « Liste de recommandations pour les fournisseurs de service ». En ligne: [http://ccgsd-ccdgs.org/wp-content/uploads/2018/09/CCGSD\\_2019\\_IPVRecommendationList\\_FR.pdf](http://ccgsd-ccdgs.org/wp-content/uploads/2018/09/CCGSD_2019_IPVRecommendationList_FR.pdf)
- Centre d'Elles (2019). « Services directs et d'appui ». En ligne: <http://www.centrelles.com/servicesdirects>
- Centre Horizon pour Femmes (2019). « Services et programmes ». En ligne: <http://www.horizoncentre.ca/fr/services-et-programmes/>
- Charron, F., M. Garneau et J. Ouimette (2009). « La violence faite aux femmes âgées francophones, Une problématique à cerner, des services en français à offrir », *Action Ontarienne contre les violences faites aux femmes (AOCVF)*, 69 p. En

ligne :<https://aocvf.ca/wp-content/uploads/2018/03/Ressources-publications-violence-aines-francophones.pdf>

- Charron, H. et I. Auclair (2016). « Démarches méthodologiques et perspectives féministes », *Recherches féministes*, vol. 29, no. 1, p. 1-8.
- Clements N. K., R. Marx et M. Katz (2006). « Attempted suicide among transgender persons », *Journal of Homosexuality*, vol. 51, no. 3, p. 53-69.
- Cohen, Y. et H. Villeneuve (2013). « La Fédération nationale Saint-Jean Baptiste, le droit de vote et l'avancement du statut civique et politique des femmes au Québec », *Histoire sociale*, vol. 46, no. 1, p. 121-144.
- Collier, M. et M. Daniel (2019). « The production of trans illegality: Cisnormativity in the U.S. immigration system », *Sociology Compass*, vol. 13, no. 4, 15 p.
- Colin, E. (2015). « Clinical care for transgender women », *Praxis*, vol. 14, p. 14-21.
- Connell, R. (2012). « Transsexual women and feminist thought: Toward new understanding and new politics », *Signs*, vol. 37, no. 4, p. 857-881.
- Conolly, C. M (2013). « Chapter 1. A process of change: The intersection of the GLBT individual and his or her family of origin », dans Bigner, J.(2013). *An introduction to GLBT Family Studies*, Imprint Routledge, p. 5-21.
- Cook-Daniels, L. (1998). « Lesbian, gay male, bisexual and transgendered elders: Elder abuse and neglect issues », *Journal of elder abuse and neglect*, vol. 9, no. 2, p. 35-49.
- Cook-Daniels, L. et M. Munson (2010). « Sexual violence, elder abuse, and sexuality of transgender adults, age 50+ : Results of three surveys », *Journal of GLBT Family Studies*, vol. 6, no. 142, p. 142-177.
- Courvant, D. et L. Cook-Daniels (2000). « Trans and intersex survivors of domestic violence: Defining terms, barriers, & responsibilities », *National Coalition Against Domestic Violence*, 6 p.
- Corbeil, C. et I. Marchand (2006). « Penser l'intersectionnalité à l'aune de l'approche intersectionnelle: Défis et enjeux », *Les pratiques pour contrer la violence: entre intervention, la prévention et la répression*, vol. 19, no. 1, p. 40-57.
- Corbeil, C. et collab. (2018). « L'intersectionnalité tout le monde en parle! Résonnance et application au sein des maison d'hébergement pour femmes, Rapport de recherche », *Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal*, 94 p.
- Côté, D. (2012). « “Mais je voulais que ça cesse!”: récits de mères sur la garde partagée et la violence post-séparation », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 1, no. 25, p. 44-61.
- Côté, I. (2018). « Les pratiques en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale », *Presses de l'Université du Québec*, 202 p.

- Crenshaw, K. (1989). « Demarginalizing the intersection of race and sex: A black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics », *University of Chicago Legal Forum*, vol. de 1989, no. 1, p. 139-167.
- Crenshaw, K. (1991). « Mapping the margins: intersectionality, identity politics and violence against women of color », *Law Review*, vol.43, no. 6, p. 1241-1299.
- Crenshaw, K. (2017). « Kimberle Crenshaw : What is intersectionnalité? » [video Youtube], National Association of Independent School (NAIS), 1 min. 54 secondes
- Krell, E. C. (2017). « Is transmisogyny killing trans women of color? Black trans feminisms and the exigencies of white femininity », *TSQ: Transgender Studies Quarterly*, vol. 4, no. 2, p. 226-242.
- Damant, D., V. Roy et M. Chbat (2018). « Réflexions entourant l'impact de la socialisation pour mieux comprendre la violence des femmes », *Recherches féministes*, vol. 31, no. 1, p. 257- 273.
- Darke, J., et A. Cope (2002). *Trans inclusion policy manuel for women's organizations*, Trans alliance society, 119 p.
- Daudt, H. M., C. Van Mossel et S. J. Scott (2013). « Enhancing the scoping study methodology: A large, inter-professional team's experience with Arksey and O'Malley's framework ». *BMC Medical Research Methodology*, vol. 13, no. 48, p. 1-9.
- Davies, E. B. (2018). *Third wave feminism and transgender strength through diversity*, Routledge, 280 p.
- Davis K., N. Drey et D. Gould (2009). « What are scoping studies? A review of the nursing literature », *International Journal of Nursing Studies*, vol. 46, no. 10, p. 1386-1400.
- Davis, G. (2015). *Contesting intersex: The dubious diagnosis*, New York University Press, 219 p.
- Donovan, C. et R. Barnes (2017). « Domestic violence and abuse in lesbian, gay, bisexual and/or transgender (LGB and/or T) relationships », *Sexualities*, vol. 22, no. 5-6, p. 741-750.
- Doré, C. et C. Lambert (2015). « Antigone: emblème de la voix des femmes en éthique », *Recherches féministes*, vol. 28, no. 1, p. 1-10.
- Dryden, O. H. et S. Lenon (2015). *Canadian homonationalisms and the politics of belonging*, UBC press, 196 p.
- Duggan, L. (2003). *The twilight of equality? Neoliberalism, cultural politics, and the attack on democracy*, Beacon Press, 136 p.
- Dumont, M. et collab. (2008). « Regards sur les paradigmes féministes en recherche », *Recherches féministes*, vol. 21, no. 1, p. 113-130.

- Dupuis-Déri, F. (2008). « Les hommes proféministes: compagnons de route ou faux amis? », *Recherches féministes*, vol. 21, no. 1, p. 149-169.
- Elliot, P. (2010). *Debates in transgender, queer, and feminist theory: Contested sites*, Ashgate Publishing Limited, 185 p.
- Enke, A. (ed.) (2012). *Transfeminist perspectives in and beyond transgender and gender studies*, Temple University Press, 260 p.
- Enriquez, M. C. (2013). « La contestation des politiques de changement d'identité de genre par les militantes et militants québécois », *Lien social et Politiques*, no. 69, p. 181-196.
- Erickson-Schroth, L. (dir.) (2014). *Trans bodies, trans selves, A resources for the transgender community*, Oxford University Press, 649 p.
- Espineira, K. (2008). *La transidentité, De l'espace médiatique à l'espace public*. L'Harmattan, 196 p.
- Espineira, K. (2015). « Le mouvement trans: un mouvement social communautaire? », *Chimères*, vol. 3, no. 87, p. 85-94.
- Espineira, K. et M-Y. Thomas (2016). «Le transsexualisme», entre normes sociojuridiques, normes de santé et normes de genre, De l'intervention à l'action : nouvelles avenues d'inclusion des communautés LGBTQI », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 28, no. 1, p. 34-48.
- Espineira, K. et S. Bourcier (2016). « Transfeminist perspectives in and beyond transgender and gender studies Transfeminism, Something else, somewhere else », *TSQ : Transgender studies quarterly*, vol 3, no. 1-2, p. 84-94.
- Espineira, K. (2017). « Un transféminisme ou des transféministes ? Réflexions sur l'émergence d'un mouvement transféministe en France », dans K. Bergès, F. Binard et A. Guyard-Nedelec (dir.), *Féminismes du XXIe siècle: une troisième vague?* Presses universitaires de Rennes, p. 147-158.
- Espineira, K. (2018). [Conf] Karine Espineira - Savoirs situés. Injustices épistémiques et expériences de vie situées, conférence 5-6 septembre 2018, [1 :03 :59] En ligne: <https://www.youtube.com/watch?v=sDJggZRxsrQ>
- Fédération des Femmes du Québec (FFQ) (2019). « Historique ». En ligne: <https://ffq.qc.ca/propos/quest-ce-que-la-ffq/historique/>
- Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF) (2019a). « Différentes formes de violences ». En ligne: <http://fede.qc.ca/definitions/differentes-formes-violence>
- Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF) (2019b), « Cycle de la violence ». En ligne: <http://fede.qc.ca/definitions/cycle-violence>
- Ferguson, J. M. (2019). *Me, myself, they, life beyond the binary*, House of Anansi, 270 p.

- Fileborn, B. (2012). « Sexual violence and gay, lesbian, bisexual, trans, intersex, and queer communities », En ligne: <https://aifs.gov.au/publications/sexual-violence-and-gay-lesbian-bisexual-trans-intersex-and-queer-community>
- Fish, J. N. et S. T. Russell (2018). « Queering methodologies to understand queer families », *Family relations*, vol. 67, no. 1, p. 12-25.
- Flynn, C. et collab. (2018). « Violence conjugale et intervention féministe au Québec-Les défis d'une pratique subversive dans un contexte de politiques néolibérales », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 37, p. 47-63.
- Fogg, Davis, H. (2014). « Sex classification policies as transgender discrimination: An intersectional critique », *American Political Science Association*, vol. 12, no. 1, p. 45-60.
- Forge (2011). « Transgender domestic violence and sexual assault, resource sheet », En ligne: [https://avp.org/wpcontent/uploads/2017/04/2011\\_FORGE\\_Trans\\_DV\\_SA\\_Resource\\_Sheet.pdf](https://avp.org/wpcontent/uploads/2017/04/2011_FORGE_Trans_DV_SA_Resource_Sheet.pdf)
- Forge (2013). « Safety Planning: A Guide for Transgender and Gender Non-Conforming Individuals who are Experiencing Intimate Partner Violence », 16 p. En ligne: [https://avp.org/wpcontent/uploads/2017/04/2011\\_FORGE\\_Trans\\_DV\\_SA\\_Resource\\_Sheet.pdf](https://avp.org/wpcontent/uploads/2017/04/2011_FORGE_Trans_DV_SA_Resource_Sheet.pdf)
- Fortin, M-F et J. Gagnon (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche: méthodes quantitatives et qualitatives*, 3ème édition, Chenelière Éducation, 536 p.
- Fournier, S. (2017). « Creating services that are here to help, A guidebook for LGBTQ2S+ and Intimate Partner Violence Services Providers in Canada », Canadian Centre for Gender and Sexual Diversity, 28p. En ligne: [http://ccgsd-ccdgs.org/wp-content/uploads/2017/08/IPV-Guidebook-10\\_10\\_17.pdf](http://ccgsd-ccdgs.org/wp-content/uploads/2017/08/IPV-Guidebook-10_10_17.pdf)
- Frenette, M. et collab. (2018). « Femmes victimes de violence et système de justice pénale: expériences, obstacles et pistes de solution », 104 p. En ligne: [https://sac.uqam.ca/upload/files/Rapport\\_femmes\\_violence\\_justice.pdf](https://sac.uqam.ca/upload/files/Rapport_femmes_violence_justice.pdf)
- Friker, M. (2007). *Epistemic injustice. Power and the ethics of knowing*, Oxford University Press, 187 p.
- Gaudet, S. (2009). « Penser les éthiques de la recherche phronétique: de la procédure à la réflexivité », *Cahiers de recherche sociologique*, no. 48, p. 95-109.
- Giblon, R., et G. Bauer (2017). « Health care availability, quality, and unmet need: a comparison of transgender and cisgender residents of Ontario, Canada », *BMC Health Services Research*, vol. 17, no. 283, p. 1-10.
- Girard, M. (2017). « Centres d'hébergement et refuges des portes fermées aux trans ». *La presse plus*. En ligne: [http://plus.lapresse.ca/screens/56818f98-c42c-471c-82da133d83cb635f\\_7C\\_IG~naKC.Cic8.html](http://plus.lapresse.ca/screens/56818f98-c42c-471c-82da133d83cb635f_7C_IG~naKC.Cic8.html)
- Girshick, L. B. (2002). « The societal context of homophobia, biphobia, and transphobia, woman-to-woman sexual violence. Does she call it rape? », *Northeastern University Press*, p. 31- 48.

- Gkiouleka A. et collab. (2018). « Understanding the micro and macro politics of health: Inequalities, intersectionality & institutions-A research agenda », *Social Science & Medicine*, p. 92-98.
- Golightley, S. (2012). « Transforming survival, transgender people's access to domestic violence refuges », *SWAN Conference, Liverpool*, United Kingdom, 31 March 2012.
- Goodman, R. T (2017). « Gender work: Feminism after neoliberalism », *The Family Journal*, vol. 25, no. 1, p. 55-62.
- Gorton, N. et M. Grubb (2014). « General, sexual, and reproductive health », dans Erickson-Schroth, Laura *Trans bodies, trans selves, A resources for the transgender community*, Oxford University Press, p. 215-240.
- Gosselin, C. (2006). « Remaking Waves: The Québec women's movement in the 1950s and 1960s », *Canadian Woman Studies*, vol. 25, no. 3-4, p. 34 -39.
- Goyer, M. (2016). « S'accorder en genre et en nombre: exploitation des ententes relatives à l'exclusivité sexuelle et émotionnelle et contexte d'émergence de leur diversification au sein des relations conjugales », *Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sexologie de l'Université du Québec à Montréal*, 79 p.
- Grant, J. M. et collab. (2011). « Injustice at every turn: A report of the National Transgender Discrimination Survey », *The National Gay and Lesbian Task Force and the National Center for Transgender Equality*, 288 p. En ligne: [http://www.transequality.org/sites/default/files/docs/resources/NTDS\\_Report.pdf](http://www.transequality.org/sites/default/files/docs/resources/NTDS_Report.pdf)
- Green, E. R. (2006). « Debating trans inclusion in the feminist movement », *Journal of lesbian studies*, vol. 10, no. 1-2, p. 231-248.
- Greenberg, K. (2012). « Still hidden in the closet: Trans women and domestic violence », *Journal of Gender, Law & Justice*, vol. 27, no. 2, p. 198-251.
- Guadalupe-Diaz, X. L. et J. Jasinki (2017). « “I wasn't a priority, I wasn't a victim”: challenges in help seeking for transgender survivors of intimate partner violence », *Violence Against Women*, vol. 36, no. 6, p. 772–792.
- Habitat Interlude (2019). Services et programmes. En ligne: <https://counsellinghks.ca/violence-faite-aux-femmes-vff/#>
- Hardaker, C., K. Ducheny et M. Houlberg (2019). *Transgender and gender non conforming health and aging*, Springer Imprint, 241 p.
- Heaney, E. (2016). « Women-identified women, trans women in 1970s lesbian feminist organizing », *TSQ : Transgender studies quarterly*, vol. 3, no. 1-2 , p. 137-145.
- Hébergement Femmes Canada (décembre 2017). « Les chiffres: Violence faite aux femmes et aux filles au Canada ». En ligne: [http://fede.qc.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/hfc\\_les\\_chiffres\\_vff.pdf](http://fede.qc.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/hfc_les_chiffres_vff.pdf)

- Hendricks, M. L. et R. J. Testa (2012). « A conceptual framework for clinical work with transgender and gender nonconforming clients: An adaptation of the minority stress model », *Professional Psychology: Research and Practice*, vol. 43, no. 5, p. 460–467.
- Heyes, C. J. (2003). « Feminist solidarity after queer theory: The case of transgender », *Signs*, vol. 28, no. 4, p. 1093-1120.
- Hunt, S. (2016). « Une introduction à la santé des personnes bispirituelles: questions historiques, contemporaines et émergentes », Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. En ligne: <https://www.ccnsa-nccah.ca/docs/emerging/RPT-HealthTwoSpirit-Hunt-FR.pdf>
- Irving, D. (2013). « Deliberate breaks: Evoking trans imagination for just futures now », *GLQ: A Journal of Lesbian and Gay Studies*, vol. 19, no. 4, p. 587-589.
- Irving, D. et R. Raj (ed.) (2014). *Transactivism in Canada, A reader*, Canadian Scholar's Press, 320 p.
- Israel G. E. (2013). « Chapter 3. Translove: Transgender persons and their families », dans Bigner, J. (2013). *An introduction to GLBT Family Studies*, Imprint Routledge, p. 51-66.
- James, S. E. et collab. (2016). *The report of the 2015 U.S. transgender survey*, National Center for Transgender Equality, 298 p. En ligne: <http://www.transequality.org/sites/default/files/docs/USTS-Full-Report-FINAL.PDF>
- Jefferson, K., B. T. Neilands et J. Sevelius (2013). « Transgender women of color: Discrimination and depression symptoms », *Ethnicity and inequalities in health and social care*, vol. 6, no. 4, p. 121-136.
- Johnson, A. L. (2016). « Transnormativity: A new concept and its validation through documentary film about transgender men », *Sociological inquiry*, vol. 84, no. 4, p. 465-491.
- Kaas, H. (2016). « Birth of transfeminism in Brazil, between alliances and backlashes », *TSQ : Transgender studies quarterly*, vol. 3, no. 1-2, p. 146-149.
- Kaputsa, S. J. (2016). « Misgendering and its moral contestability », *Hypatia*, vol. 31, no. 3, p. 502-519.
- Katri, P. (2017). « Transgender intrasectionality : rethinking anti-discrimination law », *Penn Law*, p. 52-79.
- Kirkup, K. et collab. (2013). « Best practices in policing LGBTQ communities in Ontario », Ontario Association of Chiefs of Police, 82 p. En ligne: <http://www.oacp.on.ca/Userfiles/files/NewAndEvents/OACP%20LGBTQ%20final%20Nov2013.pdf>
- Koyama, E. (s.d.). « A handbook on discussing the Michigan Women's Music Festival for trans activists and allies ». En ligne: <http://www.confluere.com/store/pdf-zn/mich-handbook.pdf>
- Koyama, E. (2001). *The transfeminist manifesto*. En ligne: <https://eminism.org/readings/pdf-rdg/tfmanifesto.pdf>



- Koyama, E. et L. Martin (2002), *Abusive power and control within the domestic violence shelter*, 1 p. En ligne: <http://eminism.org/readings/pdf-rdg/wheel-sheet.pdf>
- Koyama, E. (2002a). « Politics of safety in women-only spaces: an opening statement for the dialogue ». En ligne: <http://eminism.org/readings/bitch-mwmf.html>
- Koyama, E. (2002b). « Cissexual/Cisgender, Decentralizing the dominant group ». En ligne: <http://www.eminism.org/interchange/2002/20020607-wmstl.html>
- Koyama, E. (2006). « Whose feminism is it anyway? The unspoken racism of the trans inclusion debate », dans S. Stryker et S. Whittle (dir.), *The Transgender Studies Reader*, Routledge, p. 698-705.
- Koyama, E. (2013). « “Cis” is real—even if it is carelessly articulated ». En ligne: <http://www.eminism.org/blog/entry/399>
- Koyama, E. (2019). « Welcome to Eminism.org ». En ligne: <https://eminism.org/>
- Kuvalanka, K. A (2018). « The experiences of sexual minority with trans\* children », *Family Relations*, vol. 67, no. 1, p. 70-87.
- Lacharité, B. et A. Pasquier (2014). « Nouvelles pratiques sociales L’intersectionnalité appliquée Un projet pilote à Montréal », *Intersectionnalité : regards théoriques et usages en recherche et intervention féministes*, vol. 26, no. 2, p. 252-265.
- Lafortune, L. et collab. (2018), *La violence conjugale, c’est quoi au juste? (2<sup>ième</sup> mise à jour)* Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, 58 p.
- La Maison (2019). « Service et programmes ». En ligne: <http://www.lamaison-toronto.org/Programmes/Services.html>
- Lapierre, S. (2010). « La problématique de l’exposition des enfants à la violence conjugale et la marginalisation du discours féministe », dans C. Corbeil et I. Marchand (dir.), *L’intervention féministe d’hier à aujourd’hui: portrait d’une pratique sociale diversifiée*, p. 185-207.
- Lapierre, S. et collab. (2014). « Quand le manque d’accès aux services en français revictimise les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants », *Reflets*, vol. 20, no. 2, p.22-51.
- Lapierre, S. et I. Côté (2014). « La typologie de la violence conjugale de Johnson : quand une contribution proféministe risque d’être récupérée par le discours féministes et antiféministe », *Intervention*, no. 140, p. 69-79.
- La vie en queer (2018). *Genre, expression de genre et orientation*. En ligne: <https://lavieenqueer.wordpress.com/2018/06/02/genre-expression-de-genre-orientation/>
- La vie en queer (2018). *Sexe et genre*. En ligne: <https://lavieenqueer.wordpress.com/2018/06/02/sexe-et-genre/>

- Lessard, L. et collab. (2015). « Les violences conjugales, familiales et structurelles: vers une perspective intégrative des savoirs », *Enfances, Familles, Générations*, vol. 22, p. 1-26.
- Levac, D., H. Colquhoun et K. K. O'Brien (2010). « Scoping studies: Advancing the methodology », *Implement Sci*, vol. 5, no. 69, p. 1-9.
- LGBTIQ Domestic Violence Interagency (2014). *Another closet LGBTIQ domestic and family violence*, 3<sup>rd</sup> edition, 68p. En ligne: <http://www.static1.squarespace.com/statoc/54d05b394b018314b86ca61/t/55ac6a77e4b01d02078bd80d/1437362807629/AnotherCloset2015.pdf>
- Loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne et le Code criminel (2017), Parlement du Canada. En ligne: <https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/42-1/projet-loi/C-16/sanction-royal>
- Mackay, F. (2015). *Radical feminism, feminist activism in movement*, Palgrave Macmillan, 335p.
- Maison Amitié (2019). « Services et programmes ». En ligne: <http://www.maisondamitie.ca/services-et-programmes>
- Maison Interlude (2019). « Hébergement ». En ligne: <https://www.minterludeh.ca/programmes-services/hebergement/>
- Maki, K. (2018). « Mapping VAW shelters and transition houses: Initial finding of a national survey ». *Ottawa, ON: Women's Shelters Canada*, 10 p. En ligne: <https://endvaw.ca/wp-content/uploads/2018/10/Mapping-VAW-Shelters-2018.pdf>
- Marcellin, R.L. et collab. (2012). « Les expériences de transphobie parmi les Ontariens et Ontariennes trans ». *Bulletin électronique de Trans PULSE*, vol. 3, no. 2, p. 1-2.
- Mathy, R. M. (2002). « Transgender identity and suicidality in a nonclinical sample: sexual orientation, psychiatric history, and compulsive behaviors », *Journal of Psychology and Human Sexuality*, vol. 14, no. 4, p. 47-65.
- Mayer, S. (2014). « Pour une non mixité entre féministes », Section 1, Débats dans les féminismes d'hier à aujourd'hui, *Possibles*, vol. 38, no. 1, p. 97-110. En ligne: [http://redtac.org/possibles/files/2014/07/vol38\\_no1\\_s1p1\\_Mayer.pdf](http://redtac.org/possibles/files/2014/07/vol38_no1_s1p1_Mayer.pdf)
- Meredith, A., Z. Hussain et M. D. Griffiths (2009). « Online gaming: A scoping study of massively multi-player online role playing games », *Electronic Commerce Research*, vol. 9, no. 1-2, p. 3-26.
- Miller, J. F (2018). « YouTube as a site of counternarratives to transnormativity ». *Journal of homosexuality*, vol. 3, no. 2 p. 1-23.
- Mohanty, T. C. (2013). « Transnational feminist crossings: On neoliberalism and radical critique », *Signs*, vol. 38, no. 4, p. 967-991.

- Moody, C. et N. G. Smith (2013). « Suicide protective factors among trans adults ». *Arch Sex Behaviour*, vol. 42, no. 5, p. 739–752.
- Moreau, G. (17 avril 2019). « Canadian residential facilities for victims of abuse (2017/2018) ». Statistiques Canada. En ligne: <http://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2019001/article/00007-eng.html>
- Mucchiell, A. et P. Paillé (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Collin, 432 p.
- Mullaly, R. P. (2010). *Challenging oppression and privilege: A critical social work approach* (2<sup>nd</sup> edition), Oxford University Press, 356 p.
- Morris, L. C. (2019). « What happened at the stonewall riots? A Timeline of the 1969 uprising ». En ligne: <https://www.history.com/news/stonewall-riots-timeline>
- Munro L et collab. « (Dis)integrated care: Barriers to health care utilization for trans women living with HIV », *Journal of the Association of Nurses in AIDS Care* 2017, vol. 28, no. 5, p. 708- 722.
- Nadal, K. L. et collab. (2014). « Transgender women and the sex work industry: Roots in systemic, institutional, and interpersonal discrimination », *Journal of Trauma & Dissociation*, vol. 15, p. 169–183.
- Namaste, V. (2000). *Invisible lives: The erasure of transsexual and transgender people*, University of Chicago Press, 320p.
- Namaste, V. (2015). *Oversight: Critical reflections on feminist research and politics*, Ontario, Women's Press, 155 p.
- National centre for transgender equality (2019). « Know your rights/Survivors of violence ». En ligne: <https://transequality.org/know-your-rights/survivors-violence>
- Njelesani J, S. Couto S et D. Cameron (2011). « Disability and rehabilitation in Tanzania: A review of the literature », *Disability and Rehabilitation*, vol. 33, p. 2196–2207.
- Nock, M. K. et collab. (2008). « Suicide and Suicidal Behavior ». *Epidemiologic Reviews*, vol. 30, p. 133-154.
- Nuttbrock, L. et collab. (2010). « Psychiatric impact of gender-related abuse across the life course of male-to-female transgender persons », *Journal of Sex Research*, vol. 47, no. 1, p. 12-23.
- Nuttbrock, L. et collab. (2012). « Gender identity conflict/affirmation and major depression across the life course of transgender women ». *International Journal of Transgenderism*, vol. 13, no. 3, p. 91-103.
- O'Brien, K. K. et collab. (2016). « Advancing scoping study methodology: A web-based survey and consultation of perceptions on terminology, definition and methodological steps ». *BMC health services research*, vol. 16, no. 305, p. 1-12.

- Pavillon Women Centre (2019). « Services et programmes ». En ligne: <http://www.pavilionwc.com/fr/services-et-programmes/>
- Payne, J. G. et T. Erbenius (2018). « Conceptions of transgender parenthood in fertility care and family planning in Sweden: from reproductive rights to concrete practices », *Anthropology & medicine*, vol. 25, no. 3, p. 329-334.
- Peters Micah D.J et collab. (2015). « The Joanna Briggs Institute reviewers' Manual 2015 Methodology for JBI Scoping Reviews », The Joanna Briggs Institute, 24 p. En ligne: <https://nursing.lsuhsu.edu/JBI/docs/ReviewersManuals/Scoping-.pdf>
- Pham, M. T. et collab. (2014). « A scoping review of scoping reviews: Advancing the approach and enhancing the consistency », *Research synthesis methods*, vol. 5, p. 371-385.
- Prud'homme, D. (2011). « La violence conjugale: quand la victimisation prend des allures de dépendance affective! », *Reflète*, vol. 17, no. 1, p. 180-190.
- Puente, S. (2016). « Activism trouble: Transfeminism and institutional feminism in Spain », *Feminist Formations*, vol. 28, no. 2, p. 73 -93
- Pullen Sansfaçon, A. (2013). « La pratique anti-oppressive », dans E. Harper et H. Dorvil (dir.), *Le travail social : Théories, méthodologies, et pratique*, Presses de l'Université du Québec, p. 353-373.
- Pyne, J. (2011). « Unsuitable bodies: Trans people and cisnormativity in shelter services », *Canadian Social Work Review/Revue canadienne de service social*, vol. 28, no. 1, p. 129-137.
- Pyne, J. (2015). « Transfeminist theory and action: Trans women and the contested terrain of women's services », dans B. J O'Neil, T. A Swan et N. J Mulé (dir.), *LGBTQ People and Social Work: Intersectional Perspectives*, Canadian Scholars' Press, p. 129-149.
- Scott-Dixon, K. (dir.) (2006). *Trans/Forming feminisms: Trans/feminist voices speak out*, Sumach Press, 255 p.
- Raymond, J. G. (1979). *The transsexual empire*, Beacon Press, 220 p.
- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMHFVVC) (2015a). « La violence sexuelle se conjugue avec la violence conjugale Urgence d'agir », *Mémoire présenté à la Commission des relations avec les citoyens Dans le cadre des consultations particulières sur le Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle*, 28 p. En ligne: <http://www.maisons-femmes.qc.ca/wp-content/uploads/2017/09/2015-memoire-violence-sexuelle-se-conjugu-avec-violence-conjugale.pdf>
- Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale (RMHFVVC) (2019b). « Avant les années 70, la violence conjugale, un problème privé ». En ligne: <https://maisons-femmes.qc.ca/historique/#avant1970>

- Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale (RPMHFVVC) (2000). « La violence conjugale pour y mettre fin, il faut la prendre à la racine », 42 p. En ligne: <https://maisons-femmes.qc.ca/wp-content/uploads/2017/12/2000-plate-forme-revendications-regroupement.pdf>
- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMHVFVVC) (2018). *Le devoir de protéger les femmes violentées Augmenter le nombre de places en maisons d'hébergement Mémoire présenté au Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes*. En ligne: <http://www.maisons-femmes.qc.ca/wp-content/uploads/2018/05/Memoire-manque-de-places-VF.pdf>
- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMHFVVC) (2019a). « Violence conjugale ». En ligne: <https://maisons-femmes.qc.ca/violence-conjugale/>
- Reisner, S. L. (2016). « Global health burden and needs of transgender populations: A review, global health burden and needs of transgender populations », *Lancet*, vol. 388, no. 10042, p. 412-436.
- Rishita A. (2018). « Are women's spaces transgender spaces? Single-sex domestic violence shelters, transgender inclusion, and the equal protection clause », *California Law Review*, vol. 106, p. 1681-1754.
- Risser, J. M et collab. (2005). « Sex, drugs, violence, and HIV status among male-to female transgender persons in Houston, Texas », *International Journal of Transgenderism*, vol. 8, no. 2-3, p. 67-74.
- Rood, B. A. et collab. (2017). « Internalized transphobia: Exploring perceptions of social messages in transgender and gender-nonconforming adults », *International journal of transgenderism*, vol. 18, no. 4, p. 411-426.
- Rogers, M. (2016). « Breaking down barriers: Exploring the potential for social care practice with trans survivors of domestic abuse », *Health and Social Care in the Community*, vol. 24, no. 1, p. 68-76.
- Rooke, A. (2010). « Queer in the field: On emotions, temporality and performativity in ethnography », dans K. Browne et Catherine J. Nash, *Queer methods and methodologies*, Ashgate editions, p. 25-39.
- Rotondi N.K. et collab. (2011). « Depression in male-to-female transgender Ontarians », *Canadian Journal of Community Mental Health*, vol. 30, no. 2, p. 113-33.
- Rotschild, L. (2014). « Compulsory monogamy and polyamorous existence », *Journal of Social Science*, vol. 14, no. 1, p. 28-57.
- Sakamoto, I. et collab. (2009). « A "normative" homeless woman? Marginalisation, emotional injury, and social support of transwomen experiencing homelessness », *Gay and Lesbian Issues and Psychology Review*, vol. 5, no. 1, p. 2-19.

- Sanger, T. (2010). *Trans people's partnership, towards an ethics of intimacy*, Palgrave Macmillan, 174 p.
- Scheim AI et G. Bauer (2019). « Sexual inactivity among transfeminine persons: A Canadian respondent-driven sampling survey », *Journal of Sex Research*, vol. 56, no. 2, p. 264-271.
- Schemin, Al. et collab. (2017). « Disparities in access to family physicians among transgender people in Ontario, Canada », *International Journal of Transgenderism*, vol. 18, no. 3, p. 343-352.
- Scott-Dixon, K. (2009). « Public health, private parts: A feminist public health approach to trans issues », *Hypatia*, vol. 24, no. 3, p. 33-54.
- Serano, J. (2007). *Whipping girl a transsexual woman on sexism and the scapegoating of femininity*, Berkeley Seal Press, 390 p.
- Serano, J. (2013). *Excluded. making feminist and queer movements more inclusive*, Berkeley Seal Press, 327 p.
- Shelton, J. (2015). « Transgender youth homelessness: Understanding programmatic barriers through the lens of cisgenderism », *Children and Youth Services Review*, vol. 59, p. 10–18.
- Shelton, J. (2018). « Homelessness and housing experiences among LGBTQ young adults in seven U.S. cities », *Cityscape*, vol. 20, no. 3, p. 9-33.
- Sinha, M. (2013). « Family violence in Canada: A statistical profile, 2011 », *Canadian Centre for Justice Statistics*, 92p. En ligne: <http://www150statcan.gc.ca/n1/en/pub/85-002-x/2013001/article/11805-eng.pdf?st=HPsFKFsj>
- Slater, J. and K. Liddiard (2018). « Why disability studies scholars must challenge transmisogyny and transphobia », *Canadian Journal of Disabilities Studies*, vol. 7, no. 2, p. 83-93.
- Spade, D. (2012). *Normal life: Administrative violence, critical trans politics, and the limits of law*, South End Press, 246p.
- Stevinson C et D. A. Lawlor (2004). « Searching multiple databases for systematic reviews: Added value or diminishing returns? », *Complementary Therapies in Medicine*, vol. 12, no. 4, p. 228–232.
- Stewart, P. (2011). « Orientation, gender identity deserve protection/Personne ne doit vivre dans la peur d'être victimisé », *CAUT Bulletin*, vol. 58, no. 2, sp.
- Stinchcombe, A et collab. (2017). « Healthcare and end-of-life needs of lesbian, gay, bisexual, and transgender (LGBT) older adults: A scoping review », *Geriatrics*, vol. 16, no. 2, p. 1-13.

- Stone, S. (1993). *The “empire” strikes back: a posttranssexual manifesto*, Sandy Stone Department of Radio, Television and Film, the University of Texas at Austin Copyright (c), En ligne: <https://uberty.org/wpcontent/uploads/2015/06/trans-manifesto.pdf>
- Stotzer, R. L. (2009). « Violence against transgender people: A review of United States data », *Aggression and Violent Behavior*, vol. 14, no. 3, p. 170-179.
- Strier, R. et S. Binyamin (2014). « Introducing anti-oppressive social work practices in public services: rhetoric to practice », *The British journal of social work*, vol. 44, no. 8, p. 2095-2112.
- Stryker, S. (2008). *Transgender history*, Seal Press, 209 p.
- Stryker, S. and A. Aizura (2013). *Transgender studies reader 2*, Routledge, 694 p.
- Stryker, S. and T. M. Bettcher (2016). « Introduction, trans/feminism », *TSQ : Transgender studies quarterly*, vol. 3, no. 1-2, p. 5-14.
- Stryker, S. and S. Whittle (2006). *Transgender studies reader*, Taylors & Francis, 752 p.
- Sussman, T. et collab. (2018). « Supporting lesbian, gay, bisexual, & transgender inclusivity in long-term care homes: A canadian perspective », *Canadian Journal on Aging*, vol. 37, no. 2, p. 121–132.
- Szymanski Y, B. Chung et F. Balsma (2001). « Psychosocial Correlates of Internalized Homophobia in Lesbians », *Source Information*, vol. 34, p. 27-38.
- Szcepanik, G. et collab. (2010). « Penser le Nous féministes : le féminisme solidaire », *Nouveaux Cahiers du socialisme Luites, oppressions, rapports sociaux de sexe*, no. 4, p. 188-203.
- Teresley, L. A. (2016). « “We exist” The health and the well-being of sexual minorities and trans people with disabilities », dans S. E. Cohen et C. Signore, *Eliminating inequalities for women with disabilities: An agenda for health and wellness*, p. 179-195.
- The Combahee River Collective (1974; 2014). « A black feminist statement », *WSQ: Women’s Studies Quarterly*, 2014, vol. 42, no. 3, p. 271-280.
- Them (2 mars 2018). *Trans Women Open Up About Their #MeToo Sexual Assault Experiences* | them. [5:49] En ligne: <https://www.youtube.com/watch?v=zGnULTNjvks>
- Thomas, M., K. Espineira et A. Alessandrin (2013). « De la militance à la transmission des savoirs : la place du sujet trans dans le lien social », *Le sujet dans la cité*, vol. 2, no. 4, p. 132-143.
- Tillery, B. et collab. (2018). « Lesbian, gay, bisexual, transgender, queer and HIV-affected hate and intimate partner violence in 2017: A report form the National Coalition of anti-violence programs », ACUS foundation, 60 p. En ligne: <http://www.avp.org/wp-content/uploads/2019/01/NCAVP-HV-IPV-2017-report.pdf>
- Transpulse (2019). « Research & Study Results ». En ligne: <http://www.transpulseproject.ca/research>

- Travers, R., et collab. (2012). « Impacts of strong parental support for trans youth: A report prepared for Children's Aid Society of Toronto and Delisle Youth Services, Trans PULSEProject ». 5 p. En ligne: <http://www.transpulseproject.ca/wp-content/uploads/2012/10/Impacts-of-Strong-Parental-Support-for-Trans-Youth-vFINAL.pdf>
- Uwimana, V. (2010). « L'accès des femmes trans aux services réservés spécifiquement aux femmes : le cas des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence », mémoire de l'École de service social de l'Université d'Ottawa, 105 p.
- Vartabedian, J. (2017). « Bodies and desires on the internet: An approach to trans women sex workers' websites », *Sexualities*, vol. 22, no. 1-2, p. 224-243.
- Watson, L. (2016). « The woman question », *TSQ: Transgender Studies Quarterly*, vol. , no. 1-2, p. 246-253.
- White, C. et J. Goldberg (2006). « Expanding our understanding of gendered violence: Violence against trans people and their loved ones », *Canadian Woman Studies*, vol. 25, no. 1-2, p. 124-127.
- Whitle, S., L. Turner et M. Al-Amani (2007). « Engendered penalties: transgender and transsexual people's experiences of inequality and discrimination », *The Equalities Review*, 122 p.
- Williams, A. J. (2016). « Masculinity is killing trans women ». En ligne: <http://www.masculinities101.com/2016/08/01/masculinity-is-killing-trans-women/>
- Woodford, M. R. et collab. (2018). « Depression and attempted suicide among LGBTQ college students: Fostering resilience to the effects of heterosexism and cisgenderism on campus », *Journal of College Student Development*, vol. 59, no. 4, p. 421-438.
- Yang, M. F. et collab. (2015). « Stigmatization and mental health in a diverse sample of transgender women », *LGBT Health*, vol. 2, p. 1-7.



## Annexe 1: Lexique

Bispirituel: « [...] [T]erme qui englobe un large éventail d'identités sexuelles et de genre des peuples autochtones. Tandis que certains utilisent ce terme pour désigner spécifiquement les rôles culturels des individus qui incarnent un esprit féminin et un esprit masculin, le terme bispirituel est également utilisé pour décrire les personnes autochtones qui se définissent comme lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres ou asexuelles (LGBTQA) » (Hunt, 2016, p. 6).

Cisgenre: « [...] [E]n sciences pures, l'adjectif "cis" est employé comme antonyme de "trans", le premier référant à un élément qui est du même côté, le second qui, dans ses origines latines signifie "par-delà", référant à un élément appartenant aux deux côtés. Plus généralement, le préfixe "trans" désigne, en opposition au préfixe "cis", une transformation et une transition. Le préfixe "cis" est ainsi accolé aux termes de sexe et de genre pour désigner les personnes qui décident de ne pas faire de transition de sexe ou de genre » (Baril, 2009, p. 283-284).

Cisgenrisme : « Le cisgenrisme est un système d'oppression qui touche les personnes trans, parfois nommé transphobie. Il se manifeste sur le plan juridique, politique, économique, social, médical et normatif » (Baril, 2015, p. 121).

Expression de genre : « L'expression de genre désigne l'ensemble des éléments genrés par la société auquel a recours une personne : maquillage, vêtements, goûts, manières, coupe de cheveux, etc. Certaines personnes utilisent l'expression de genre pour communiquer leur genre à autrui, notamment en répondant à des attendus sociaux codifiés correspondant à son genre » (La vie en queer, 2018, s.p.).

Femme trans\* : « [R]efers to people born with male bodies who consider themselves to be a women and live socially as a women » (Stryker, 2009, p. 20).

Homme trans\* : « [P]eople who were born with female bodies but consider themselves to be men and live socially as men » (Stryker, 2009, p. 20).

Identité de genre : « [...] [I]dentify[ing] as a girl/woman, boy/man, or somewhere outside of those identity » (Serano, 2013, p. 9)<sup>23</sup>.

Non binaire<sup>24</sup> : « [A] gender identity and gender expression that isn't exclusively female/woman and male/man. Some non-binary people identify as multiple gender (for example, man and non-binary or non-binary woman), and gender, or no gender at all. It's an identity that is open to

---

<sup>23</sup> Souvent lorsque je rencontre des jeunes en questionnaire sur leur identité de genre je leur dis « le plus important c'est comment tu te sens dans ton cœur ». C'est en quelque sorte une autre façon de « vulgariser » l'identité de genre. Cette analogie est utilisée entre autres par quelques personnes qui font de l'éducation dans les écoles.

<sup>24</sup> Lorsque des gens me demandent ce que ma non binarité veut dire pour moi, ce qui est souvent le cas en intervention, je réponds « je me sens ni comme un homme ni comme une femme, mais comme un être humain ». Il est important de reconnaître que toutes les réalités sont subjectives et donc que toute personne non binaire définit sa non binarité à sa façon.

anyone who feels included by its meaning, which may shift with time to continue to be inclusive » (Ferguson, 2019, p. 9).

Personnes intersexuées<sup>25</sup>: «[P]ersonnes qui ne cadrent pas dans les ‘figures développementales normatives’ du féminin et du masculin » (Bastien Charlebois, 2014, p. 237).

Sexe: « Sex is not the same as gender, although many people use the term interchangeably in every day speech. Sex is generally considered biological, and gender is generally considered cultural (although that understanding is changing too). The word ‘male’ and ‘female’ refers to sex. » (Stryker, 2009, p. 7-8).

Sexe assigné à la naissance: « [Avant ou] après la ‘naissance’ le sexe est déterminé en fonction de l’apparence des organes génitaux [caractéristique socio-médical dominante] [...] » (La vie en queer, 2018, s.p).

Trans\*: « [...] [U]mbrella term to describe all people who defy straight mainstream notions regarding gender. The transgender umbrella may include (but is not necessarily limited to) people who are transsexual, crossdressers, drag artists, androgynous, two-spirit, genderqueer, agender, feminine men and/or masculine women » (Serano, 2013, p. 18).

Transgenre: « [P]eople who move away from the gender they were assigned at birth , people who cross-over (trans-) the boundaries constructed by their culture to define and contain gender » (Stryker, 2009, p. 1).

---

<sup>25</sup> La communauté des personnes intersexuées a un historique de violence perpétrée par l’industrie médicale, mais aussi de la part des institutions et de la société (Davis, 2015, p.47). Pour en savoir plus, lire Davis (2015).

